ANNÉE DU PATRIMOINE

LES ANNALES
DE NANTES ET DU PAYS NANTAIS

REVUE DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

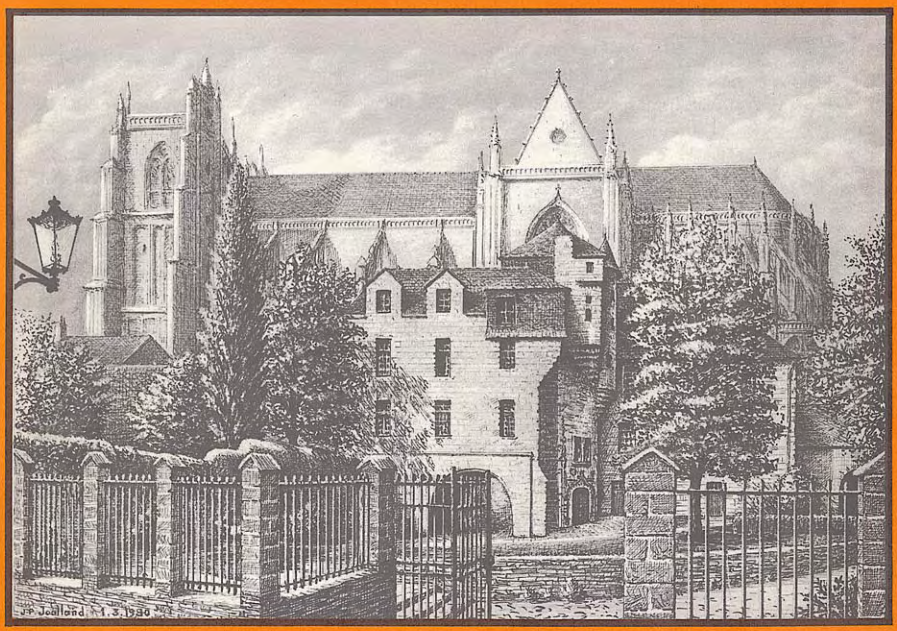

LE QUARTIER SAINT - PIERRE

Nº 196 Siège de la Société Académique 19, rue de la Petite Reine - 44100 NANTES

C.C.P. 236 27 R-Nantes

Le numéro - 12 fr

ARCHIVES

SOMMAIRE

Avant - Propos

I - La Cathédrale Saint-Pierre

de l'origine au début du XIXe siècle — Docteur Yves MERLANT

Histoires et légendes

- L'achèvement de la Cathédrale aux XIXe et XXe siècles — Marius FAUGERAS
- Plan de la Cathédrale en son état actuel — Mr MOY
- Il était une fois ..... la Cathédrale — Georgette HEURTIN
- Les Orgues — Mr LE BOURG
- Chroniques de la Maîtrise — Mgr BESNIER

II - Autour de la Cathédrale

- Historique des cours — Henri de BERRANYER
- Rapport de Police 1724
- Incidents et affrontements sur les cours pendant la restauration — Emilienne LEROUX

III - L'Ancien Nantes au XVIe siècle

- Vue panoramique — J.P. JOALLAND
- Anciennes églises ou chapelles disparues ou désaffectées — Dr J. MERLANT

IV - Témoignagnes

- Le bureau de Poste de Nantes-Préfecture — Armand EVE
- Souvenir

Sur notre couverture :
La Psalette
et la Cathédrale
Dessin de Monsieur J.P. Joalland
réalisé du square de la Psalette

Tous les abonnements partent du 1er janvier. En cas de souscription après la parution du premier numéro, celui-ci sera envoyé aux nouveaux abonnés.
Prix de l'abonnement pour l'année, 30 francs, pour quatre numéros.
Le montant de la cotisation de membre de la Société académique de Nantes et de L.A. a été fixé à 35 frs pour l'année 1980.
La carte de sociétaire donne droit à l'entrée gratuite aux conférences organisées par la Société.
Modalités de paiement : Nos sociétaires et abonnés sont priés de verser les fonds par chèque postal ou bancaire à l'ordre de la Société Académique de Nantes et de L.A. 19 rue de la Petite Reine 44100, NANTES CCP nº 236-27 R NANTES.

LES ANNALES DE NANTES

Fondée en 1798 pour cultiver Lettres, Sciences et Arts

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE (DÉCRET DU 27 DÉCEMBRE 1877)

Anciens Présidents : Mrs AUGUSTE PAGEOT - ALFRED GERNOUX - XAVIER DU BOISROUVRAY

Présidente **JACQUELINE HAUTEBERT**

Secrétaire Général : par intérim : **Marcel CHOUTEAU**

Vices-Présidents : **Jacqueline AUVRAY - Armand EVE** - assistant au secrétaire général **René SCHILTZ - Lucien LEROY - Lucien TEXIER**

Secrétaires : **Georgette HEURTIN - Marie BRELET**

Trésorier : **Marcel LE BARILLEC**

Trésorière Adjointe : **Pauline AUBRON**

Bibliothécaire : Directeur des Annales : **Lucien TEXIER**

Comité : Mmes CHAPEAU, H. CHOUTEAU, L. COURVILLE, G. DARTOIS, H. GIROIRE, Y. GOURDON-ROYÉ, E. LEROUX, Mrs G. BELLANCOURT, H. BOUYER, M. FAUGERAS, C. GJESSING, A. GRATTON, F. GUERIFF, Docteur JEULIN, G. LEPETIT, Dr Y. MERLANT, Y.H. NOUAILHAT, J. NATIEZ, L. RINEAU, J. de SALLIER-DUPIN, TRÉBAULT, VANHOUTTE, A. de WISMES.

AVANT - PROPOS

Depuis cinq ans la Société Académique publie, tous les deux ans environ, un numéro des Annales relatif à un quartier de Nantes : Saint Nicolas - Sainte Croix et le Bouffay - Saint Similien.

Elle publie cette année le présent fascicule sur le quartier Saint Pierre.

Le quartier Saint Pierre, c'est d'abord la Cathédrale dont la longue histoire, de l'an 560 à nos jours, est étroitement liée à celle de notre cité.

Vous lirez comment le docteur Yves Merlant, président de la Société archéologique, évoque cette longue histoire, de quelle façon attrayante, pittoresque et précise, il fait revivre le petit peuple du vieux Nantes autour de «sa» Cathédrale ; comment la foi profonde des Nantais de toute condition a permis, au cours des âges, de poursuivre et d'achever une œuvre grandiose et magnifique, malgré les massacres, les guerres, la misère ; cette foi qui soutient, qui, exalte, comme toutes les formes de la foi, parce qu'elle est génératrice d'espérance et de salut, tant pour ceux qui vécurent cette histoire que pour leurs descendants.

Vous verrez comment Mr M. Faugeras, en historien précis, vous fera les témoins de l'achèvement de notre Cathédrale, alors que pendant le milieu du siècle dernier, tout espoir semblait devoir être abandonné.

Quand vous visiterez la Cathédrale le plan tracé par Mr. Moy vous permettra de découvrir toutes les richesses qu'elle recèle ; et Mr. Lebourg vous racontera l'histoire des orgues, et Mr. le Chanoine Besnier, celle de la maîtrise.

Puis vous quitterez Saint Pierre, après que Mme. Heurtin eût évoqué le drame de l'incendie de 1972.

Et nous irons nous promener dans le quartier, dont l'histoire vous sera racontée, celle des vieilles églises et chapelles maintenant disparues, celle de la Cour des Comptes, des cours Saint Pierre et Saint André, avec les évènements parfois insolites ou dramatiques dont ils furent le théâtre ; et nous avons emprunté à Mr. de Berranger, ancien directeur des Archives départementales, des descriptions de la place Louis XVI et des immeubles qui l'entourent.

Enfin pour terminer, notre ami, Mr. Eve, évoque le centenaire du bureau de poste de Nantes Préfecture (celui du quartier) et nous apporte ensuite son témoignage personnel sur un évènement dont Nantes et la France entière se souviennent et qui eut les conséquences tragiques qu'on ne peut oublier.

L'abondance des descriptions et des témoignages nous a contraints à restreindre le champ de notre résurrection» historique. Que nos lecteurs habitant les «abords» veuillent bien nous pardonner... et qu'ils attendent avec patience l'évocation prochaine du quartier Saint Clément et des évènements historiques qui s'y rattachent.

Les illustrations ont été gracieusement mises à notre disposition par MMrs. Merlant - Joâlland - Darot et Chevreau

ARCHIVES MUNICIPALES DE NANTES PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

LA CATHEDRALE S^t PIERRE de l'origine au début du XIX^e siècle

HISTOIRES ET LEGENDES

LA PREMIERE CATHEDRALE

La cathédrale Saint Pierre et Saint Paul est le plus ancien monument du centre, bâti à l'origine à l'intérieur de l'enceinte gallo-romaine à l'emplacement d'un temple romain dédié peut être à VULCAIN.

C'est l'Evêque EVEHMERUS qui vers 515 commença la construction d'un vaste et somptueux édifice.

Mais c'est son successeur Saint Félix qui termina les travaux et en fit la consécration solennelle le 30 septembre 560.

FORTUNAT, évêque de POITIERS, qui assistait à la cérémonie nous décrit l'édifice dans un style très flatteur :

«Cette église était d'une grande magnificence. Nos chroniques disent que l'évêque FELIX y avait fait construire des autels en marbre tels qu'on n'en trouvait de pareils qu'à Rome. Beaucoup de colonnes de cet édifice, ainsi que leurs chapiteaux, étaient de marbre de différentes couleurs et sculptées. Elles supportaient des voûtes sur lesquelles on avait peint des fleurs au naturel. Les murailles étaient revêtues de mosaïque travaillée avec un art admirable ; devant l'autel étaient suspendues des lampes d'or en forme de couronne, dont les phioles, qui contenaient l'huile, étaient en argent.

Au milieu de l'église s'élevait une colonne de marbre, sur laquelle était un crucifix d'or, dont la ceinture était couverte de pierres précieuses. Il était attaché à la charpente par une chaîne d'argent. Le pavé était fait avec beaucoup d'art, en différentes espèces de marbre.

Cette église possédait aussi une grande quantité de vases d'or et d'argent et d'ornements précieux ;... aussi était-elle la plus renommée de toutes celles de la Bretagne et de la France.

Elle subsista dans cet état de splendeur et de richesse depuis le règne de Clotaire I jusqu'à la quatrième année après la mort de Louis le Débonnaire, empereur des Français.»

Et voici les commentaires sur l'ambiance de la fête ce 30 Septembre 560 :

«Au milieu du clergé et du peuple, brille Euphronius, pieux archevêque métropolitain du siège que St-Martin occupa avant lui. Il s'applaudit de la réunion de ses saints frères, parce que le chef est plus fort quand il voit ses membres, et que l'honneur de l'église s'accroît lorsque la tête et les entrailles ne font qu'un même corps. Ce sont les évêques Domitien (d'Angers), Victorien (de Rennes), deux colonnes sur lesquelles se fonde tout l'espoir du pays pour le soutien de la religion. D'un côté, Domnole (du Mans) et de l'autre Macliau (de Vannes), sont remarquables par leur mérite, et adorateurs du vrai Dieu, dans l'exercice des fonctions sacerdotales.»

Après avoir fait un pompeux éloge des apôtres St Pierre et St Paul, Fortunat ajoute :

«Pays des Gaules, applaudissez-vous ! Rome vous envoie votre salut. La splendeur des reliques apostoliques vient visiter les Allobroges. Pays des Gaules, recevez les présents célestes que Félix vous offre, et secondez les vœux de votre saint évêque dont la piété a donné, en l'honneur de Dieu, cet édifice, à l'église à laquelle il est uni, comme une dot dont il l'enrichit pour toujours.

«L'intérieur de ce monument est composé de trois parties. Son sommet atteint à une grande hauteur. Il est consacré à Dieu sous l'invocation des saints apôtres. Autant ils sont au-dessus des autres saints par leurs mérites, autant le faîte de cette église s'élève au-dessus des autres. Au milieu une tour s'élance dans les airs : elle est de forme quarrée et terminée par un dôme. L'étonnement augmente en voyant les voûtes de cet édifice, comme une montagne, s'élever en arcs jusqu'au comble. On a peint, jusqu'au lambris, des animaux, auxquels l'art a donné l'apparence de la vie. Lorsque le soleil, dans sa course, darde ses rayons sur le toît, qui est couvert en étain, il réfléchit une lumière éclatante de blancheur, quoique celle qui l'a frappé fût rouge. Vous voyez différents spectres du soleil aller et revenir, par l'effet des rayons lumineux qui se jouent de mille manières, et qui produisent les mêmes apparences que sur les eaux de la mer. Ces toîts, couverts de métal, semblent par les éclairs qu'ils reflètent, vouloir égaler l'éclat des astres, et ces combles sont une étoile qui brille de sa propre splendeur. Toutes les fois que la lune se lève dans son plein, un autre faisceau de lumière s'élance de ce saint édifice vers le ciel. Le voyageur, qui la voit ainsi pendant la nuit, croit que la terre a aussi ses étoiles. Un grand nombre de larges fenêtres y font l'office d'yeux, et y introduisent la lumière. Ce que vous admirez au-dehors, vous le trouvez également en-dedans. Lorsque les ténèbres reviennent sur la terre, on peut dire que le monde est plongé dans la nuit, et que la lumière s'est retirée dans l'église.

L'aile droite du temple brille des mérites de St-Hilaire et de St-Martin, qui sont égaux par leur grade dans l'ordre hiérarchique. C'est ainsi que, lorsque la Gaule reproduit partout ses patrons elle donne au monde deux lumières que la terre recouvre chez elle.

L'aile gauche est dédiée à Saint-Férréol, qui brille comme une pierre précieuse, en versant son sang par un glorieux martyr. O Jésus-Christ ! Félix vous a donné ce

temple, afin qu'étant votre prêtre, il devint lui-même plus intimement votre temple.»

Drame de St Gohard

En 843, les pirates normands remontèrent la Loire avec une flotte de soixante-sept vaisseaux, prirent la ville d'assaut, égorgèrent l'évêque Gohard à l'autel de St-Ferréol, ainsi que la plus grande partie des habitants qui s'étaient réfugiés dans l'église, en pillèrent toutes les richesses et les transportèrent sur leurs vaisseaux, avec une grande quantité de captifs de l'un et l'autre sexe.

L'église n'avait pas souffert dans ses constructions, car le 30 Septembre suivant, SUZANNUS, évêque de Vannes, réconcilia la cathédrale de Nantes, souillée par le meurtre de l'évêque GOHARD et de ses ouailles.

La ville fut encore prise par les Normands en 853, 871 et 875.

LANDRANNUS, évêque de Nantes, craignant le sort et la fin de son prédécesseur GOHARD, s'était sauvé à temps avec son clergé et les trésors de l'église à Angers. Il en revint en 877. ALAIN-LE-GRAND lui fit bâtir un petit château fortifié près de la cathédrale. Il trouva que les églises de son diocèse avaient beaucoup souffert des déprédations des Normands, et il les fit réparer le mieux qu'il pût.

La ville fut, pour la cinquième fois, prise par les Normands en 879 ; elle fut aussitôt reprise par Alain-le-Grand, qui les mena battant jusqu'à Guérande, et les défit entièrement dans la commune de Questembert ; en sorte que de quinze mille qu'ils étaient, il n'en échappa que quatre cents.

Une cathédrale fortifiée :

La cathédrale de Nantes avait beaucoup souffert de tous ces désastres. L'an 896, FULCHERINS ou FOUCHER succéda à LANDRANNUS sur le siège épiscopal C'était un homme de bien, prudent et de bon conseil. Il s'empressa de réparer les ruines de l'église ; il l'augmenta, l'allongea considérablement et la fit couvrir. Ce prolongement dût avoir lieu dans la portion où est actuellement la nef, ce qui acheva la croix, puisque les trois autres parties existaient originairement.

Le nombre des habitants avait beaucoup diminué par l'effet des guerres qui duraient depuis cinquante ans. Ils n'étaient point en état de relever les murs et les fortifications. FOUCHER entoura la cathédrale et ses dehors d'épaisses et hautes murailles, et en fit un fort où le peuple et le clergé pouvaient au besoin se retirer et se défendre des Normands qui continuaient toujours à se faire craindre et qui n'attendaient qu'une occasion favorable de se jeter sur Nantes et de la piller.

Le mur de ce fort commençait à l'église, fermait l'évêché et les regaires, descendait par la rue St-Denis, entrait au haut de la rue de Saint-Gildas, la traversait, descendait à la maison du doyen;il renfermait les paroisses de Saint-Jean et de Saint-Laurent, ou tout un canton dans lequel les anciens statuts du chapitre concentrent les chanoines et dont ils défendent de sortir sans être accompagnés d'un serviteur ou clerc de leur église.

ALAIN-LE-GRAND, que ses armes avaient rendu redoutable aux Normands étant mort, ces brigands se jetèrent sur la ville de Nantes et la ruinèrent entièrement en 908. Les habitants abandonnèrent la ville et se retirèrent dans leur château dont nous venons de parler ; ils s'y défendirent tout un jour, mais, épouvantés par la grande multitude des Normands,ils prirent les ornements de l'église et tout ce qu'ils purent emporter, et s'enfuirent pendant la nuit. «Les Normands, au matin, descendirent de leurs nefs,armés et retournèrent au château ; mais ils n'y trouvèrent rien. Ils entrèrent en l'église et emportèrent à leurs nefs les dépouilles et les ornements qui y estoient demeurez : puys misrent le feu en la couverture de l'église et la brulèrent, et aussi desrompirent les murs du chasteau».

Après avoir pillé Angers, Tours et les rives de la Loire, jusqu'à Orléans, qu'ils mirent à contribution, les Normands descendirent, chargés de richesses, jusqu'à l'île de Biesse, en face de Nantes. Ils y furent attaqués par une autre horde de brigands de leur pays, commandée par Sidrik ; il en périt les deux tiers de part et d'autre, mais ce qui en resta après le départ du parti victorieux se cantonna dans les îles de la Loire, d'où ils faisaient des incursions dans le pays, et égorgeaient les habitants de Nantes qui voulaient s'y rétablir. Voilà la destruction la plus compète de la ville et de la cathédrale ; elles restèrent absolument désertes pendant trente ans.

Alain Barbe Torte le libérateur

ALAIN-BARBE TORTE chargea HOCTRON qu'il avait nommé évêque de faire sortir la cathédrale de ses cendres : «en celuy temps, Hoctron fist desmolir une tour qui encores estoit demeurée des anciens édifices de ceste église, pour la convoitise d'une pomme dorée qui estoit sur la dicte tour, dont il fut mocqué et desprisé par ledict duc Alain, et , par honte, délaissa l'évesché de Nantes et s'en retourna à Saint-Paul-de-Léon, où premier il avoit esté ordonné».

LA SECONDE CATHEDRALE

La seconde cathédrale, celle de Guérech commencée au même emplacement en 980 dura peu de temps.

LA TROISIEME CATHEDRALE

La troisième cathédrale, romane, dont la construction a commencé par la crypte a dû être faite d'après les plans du moine Hervé par le moine VULCRIN, exactement sur le modèle du chevet de l'église de Saint Gildas de Rhuys, de la même époque, qui, elle, existe encore !

L'évêque Geoffroy au début du XIIIè siècle termina cette cathédrale. La nouvelle nef dont les piles adossées de colonnes étaient construites en granit taillé comprenait trois travées voûtées de coupoles semblables à celle de l'église abbatiale de Fontevrault, et deux transepts.

La première travée reposait sur quatre énormes piliers qui portaient un clocher carré avec un étage d'arcatures

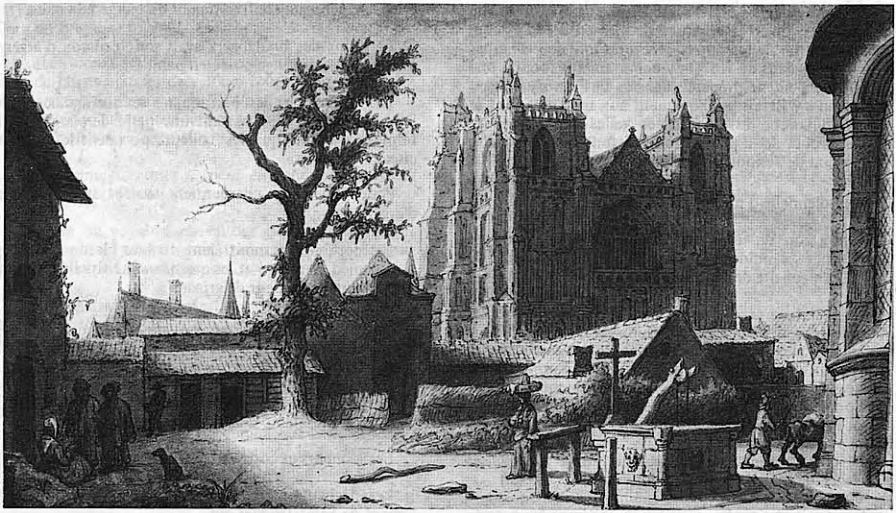

La cathédrale vue du chevet de la collégiale Notre-Dame

saient à l'ombre des arbres séculaires ; une simple haie le séparait de la chaussée.

De même que les églises, les cimetières étaient à cette époque lieux de refuge, pourtant certains religieux poursuivis par le comte Mathias pour paiement d'une redevance en virent une violation à leur détriment. Vainement déposèrent-ils leurs meubles dans le cimetière métropolitain, ils ne purent en empêcher la saisie, mais la mort du comte survenue peu après fut considérée comme le châtiment de son sacrilège.

La fréquentation continuelle de ces champs de repos finissait par ne plus inspirer de recueillement. Au quatorzième siècle, des évêques furent obligés d'y interdire les danses et les chants profanes ; Henri le Barbu, celui-là même qui prit dans le cimetière St-Pierre l'emplacement pour construire le charmant logis de la Psalette, voulant détruire à tout jamais ces abus, frappa les délinquants d'une amende de 100 sols et même d'excommunication.

La foudre

Le début du quinzième siècle fut néfaste à la Cathédrale romane. En 1405, la foudre frappa le sommet du comble qui recouvrait la tour centrale. Suivant les chroniques recueillies par Travers «l'on cuida que l'église St Pierre fut arse et le feu print à la poumette du clochier, et fut le jour de St-Clair, et furent plusieurs à la poumette et un couvreur alla le premier et fut bruslé, savoir est Jean Lucas».

Dix ans après, nouveau sinistre dont Travers nous a encore fait le récit d'après les archives du chapitre. «Le jour de la purification de Notre-Dame ardit la pointe du clochier St-Pierre entre les mesnuit et une heure et fust cette année abattu le clochier et fut commencé à faire de pierre l'an suivant».

Toutes les charpentes avaient sans doute été détruites; car, le 29 juillet suivant, on posait solennellement la première pierre de la nouvelle œuvre. Afin de subvenir aux frais de réédification, le chapître réclama au duc les 350 marcs d'argent prêtés autrefois à Charles de Blois, Jean jugea équitable de satisfaire cette requête et accorda, en 1424, un droit sur les vins débités sous le fief de l'église.

La tour ne s'éleva pourtant qu'avec lenteur. Dès qu'elle fut capable de recevoir les cloches, on abandonna le projet de flèche qui devait la compléter et l'on se contenta de recouvrir l'ouvrage d'un toit pyramidal en ardoise

Anciennes coutumes

Avant de clore l'histoire de la Cathédrale du moyen âge, rappelons quelques cérémonies qui se pratiquaient dans son enceinte et dans celles des autres églises d'alors.

Le Dimanche on ne disait aucune messe avant la grand'messe à laquelle tout paroissien était tenu d'assister ou de se faire représenter par quelqu'un de sa maison. Les mariages ne pouvaient être bénis dans les chapelles, mais seulement à l'église paroissiale du domicile de l'épouse et pendant le jour. Les mères devaient aussi y faire leurs relevailles.

Le curé de chaque paroisse devait à sa mort laisser trois ou quatre lits suivant l'importance de cette paroisse pour le coucher de son successeur et des desservants.

et un toit pyramidal aigu recouvert d'ardoises.

Bientôt la cathédrale romane pavée de carreaux de terre cuite se trouva richement ornée par la libéralité des fidèles. Elle comptait une douzaine d'autels décorés et de nombreuses statues habillées d'étoffes brillantes tel que l'usage s'en est conservé dans les pays latins.

Le chœur était surélevé par rapport à la nef par suite de l'existence de la crypte. Il était de plus fermé par une clôture ajourée en charpente avec porte à deux vantaux, couronné d'un jubé formant galerie qui portait l'orgue et la tribune des chantres.

On descendait du chœur à la nef par un large escalier de 15 à 20 marches. Il devait être difficile aux assistants qui en plus étaient debout , de suivre le déroulement des cérémonies à l'autel principal.

Parmi les autels secondaires, on rencontrait, adossés aux quatres piliers du transept, les autels de Saint-Eutrope, Saint-Félix, Saint Lazare et Sainte Madeleine. Le bras droit du transept était consacré à Saint-Clair, le gauche à Saint-Jean-Baptiste.

Pélerinage dans la cathédrale romane

A la fin du quatorzième siècle, le pélerin qui la visitait voyait avec un sentiment de religieux respect, les tombes de Brice Robert, décédé en 1140, de son successeur Itérius, que remplaça dès 1145, Bernard, jusqu'en 1169, puis celle de Robertus inhumé en 1184 ; tous prélats vénérés dont les inscriptions sépulcrales furent retrouvées, d'après Mellinet, pendant la fondation du transept nord, en 1838.

Après avoir prié sur la tombe de l'évêque Geoffroy, enterré en 1208 sous la tour centrale qu'il avait fait achever, notre pélerin gravissait les rampes accédant au chevet et visitait dans la chapelle absidiale du centre dédiée à Saint-Michel, la tombe d'Etienne, l'énergique prélat si longtemps en lutte avec Pierre de Dreux, et mort à son retour de Rome en 1226.

Près de là l'évêque Galéran gisait sous une dalle portant la date de son décès, 7 octobre 1264, puis à l'entrée du chœur, près des saintes reliques, une pierre ornée d'une effigie en cuivre ciselé recouvrait l'évêque Jacques, décédé en 1267, enfin plus près du grand autel, se trouvait la pierre tombale de l'évêque Durand, mort en 1292.

L'un de ses successeurs, Daniel Vigier (1305-1337), dont la générosité resta célèbre, avait voulu reposer dans cette chapelle de Saint-Jean-Baptiste, qu'il avait érigée en paroisse pour les gens au service de l'évêché ; jusqu'à la fin du dix huitième siècle, on y visitait son sépulcre de marbre noir, autour duquel, dit une vieille chronique, on avait souvent «veu de grands clartez et lumières».

En quittant ce monument, le pélerin se dirigeait vers l'autel de la Madeleine que précédait la tombe où reposa, en 1352, Olivier Salahadin.

Ce saint prélat s'était appliqué à réformer les abus causés par l'ignorance des siècles précédents, et il publia plusieurs statuts canoniques, dont l'un excommuniait les sorciers nombreux, paraît-il,dans son diocèse.

Devant l'autel Saint-Eutrope, une nouvelle station s'imposait au visiteur. Là se trouvait la tombe de Robert Paynel, ami intime de Charles de Blois et décédé quelque temps après lui, en 1365.

Son caveau resté intact fut découvert le 1er mai 1888 par l'inspecteur diocésain Legendre ; les ossements ont été réunis dans une châsse en plomb déposée dans le tombeau des évêques tandis que les restes des vêtements et accessoires sont conservés au musée archéologique.

Remontant ensuite le déambulatoire du chœur, le pélerin allait s'agenouiller sur la simple dalle, qui devant l'autel St Guillaume, recouvrait les restes de Jehan de Montrelais, prélat charitable qui ne laissa rien et fut inhumé en 1391 aux frais de son chapitre.

Le pélerinage n'aurait pas été complet sans une station devant un reliquaire en argent grand comme une châsse d'enfant de chœur qui renfermait les restes des Saints Donatien et Rogatien, proclamés patrons de Nantes à partir du treizième siècle. Leurs reliques dont le roi Eudes avait, on ne sait pour quel motif, fait don à une abbaye de St-Médard près de Soissons,avaient à la suite d'un procès presque séculaire été rendues à notre cité au commencement du onzième siècle, mais le reliquaire ne fut placé devant le maître autel que deux siècles plus tard.

L'évêque Daniel Vigier recommanda le culte de ces martyrs et accorda un an et un jour d'indulgences à ceux qui «confessés et pénitents» accompliraient leurs dévotions dans la Cathédrale au jour de fête qui leur était consacré.

Plus tard l'évêque Bonabès de Rochefort, qui avait augmenté la mense épiscopale en vendant les charges capitulaires et érigé en bénéfice la sacristie, reposa le 19 novembre 1398 dans la Cathédrale, près de ses pieux prédécesseurs et au quinzième siècle Henri le Barbu décédé à la fin d'avril 1419, y fut solennellement inhumé devant l'autel Saint-Félix ; Jehan de Malestroit qui bénit la première pierre de notre Cathédrale actuelle reposa en 1443, devant la chaire sous une dalle ornée de cuivre ciselé. Amaury d'Aciqné, décédé en 1477, eut sa tombe dans la chapelle St-Clair (transept sud). Enfin Pierre du Chaffault clôtura l'ère des inhumations dans la cathédrale romane en 1498 et reposa près de la tombe d'Henri le Barbu.

Mais le plus majestueux des monuments funéraires était la tombe du duc Jean IX, décédé le 1er novembre 1399 et inhumé au centre du transept. Le socle orné d'arcatures ogivales portait couchée la statue du défunt armé de toutes pièces, œuvre exécutée en Angleterre par les artistes Thomas Colyn, Molewell et Poppehave et mise en place en 1405 sur l'ordre de la veuve du duc, alors épouse du roi de ce pays, qui espérait recueillir un jour la succession de Jean IV.

La Cathédrale qui abritait aussi quelques caveaux de familles opulentes était entourée suivant l'usage d'alors d'un vaste cimetière où les fidèles moins fortunés repo-

Parfois on voyait figurer tous les personnages de la Cour de Bretagne.

...«Les coursiers des grands seigneurs disparaissaient sous de larges housses de velours rouge traînant jusqu'à terre semées de fleurs et de lis d'or ; ils avaient le chanfrain en acier et sur leur tête se balançaient de riches panaches de plumes d'autruche.

Des hommes d'armes à pied en conduisaient par la bride dans le cortège.

Çà-et-là on voyait à cheval des groupes de jeunes et gentils pages ou damoiseaux, richement vêtus et «sur leurs épaules de belles écharpes»...

Les magistrats étaient également à cheval ; mais les housses et les harnois de leurs montures étaient en velours brun ou noir à franges d'or.

Puis apparaissait le clergé dans les rangs duquel le peuple montrait du doigt et désignait non sans rires malins, les bons pères Cordeliers, les Carmes, les Jacobins, etc... puis les paroisses avec leurs bannières et leurs officiers, les curés de la ville, les chanoines de la Collégiale de Notre-Dame, le noble chapitre de Saint-Pierre avec les dignitaires en riches ornements.

Enfin voici venir l'évêque porté sur les épaules de ses barons, suivi de ses officiers et de ceux des Seigneurs.

Partout sur son passage le peuple criait Noël ! Noël ! et manifestait de toute manière l'attachement profond, le culte même, qu'il avait pour ses pontifes.

Sur tout le parcours les maisons étaient ornées de «rainceaux d'arbres», de tapisserie de haute lice aux scènes bibliques, de peintures naïves ; les rues étaient jonchées d'herbes odoriférantes et mille parfums embaumaient les airs.

Devant les chapelles et les églises s'élevaient de petits échafauds sur lesquels étaient exposés des reliquaires au milieu des lumières et des fleurs.

Dans toute la longueur des rues, aux fenêtres, sur les toits se pressaient tant de gens que c'était merveille, criant : Noël ! Noël !

Deux haies de miliciens maintenaient l'ordre et contenaient la foule.

Parfois le cortège passait sous un portail en toile bien haut et somptueusement ouvré, tant magistralement composé qu'il semblait en pierres de taille.

Ici des fontaines donnaient vin et hypocras à ceux qui boire en voulaient.

Là, sur des estrades de nombreux ménestrels sonnaient et chantaient.

Ou bien on voyait tantôt des scènes de la vie des saints avec des chœurs de musiciens représentant des anges par leurs robes flottantes, et leurs ailes azurées, tantôt les différents mystères de la vie de N.S.

Le cortège s'avançait ainsi jusqu'au pont-levis Là, le pontife prêtait serment devant le premier archidiacre, jurait en particulier de garder les droits de chapitre ; le serment reçu, on abaissait le pont et on se mettait en marche au chant du TE DEUM.

Enfin on arrivait à la Cathédrale où le doyen du chapitre recevait le prélat ; celui-ci descendait de son siège et entrait à l'église au bruit des «mousquetades» et au son des cloches, puis la cérémonie religieuse se célébrait au milieu de l'harmonie des orgues mêlée à celle des trompettes, hautbois, violes, luths et autres instruments qui «tenaient merveilleusement leurs parties». Devant l'autel le pontife s'agenouillait et puis s'avançait vers son trône. Le clergé et les vassaux venaient ensuite prêter serment de fidélité, à genoux, entre les mains du prélat.

La fête se terminait au milieu des chants d'allégresse pendant que les cloches lançaient à toute volée «Do grande armonie sonantes».

C'était certes dans les jours comme ceux de l'entrée de ses ducs et de ses évêques que Nantes méritait d'être appelée par Froissart «le chef et la souveraine cité de Bretagne».

Rappelons brièvement les curieuses coutumes qui se pratiquaient à l'évêché après la cérémonie religieuse et montrons comment les seigneurs savaient se faire payer des honneurs et des hommages rendus à l'évêque à son entrée à Nantes et à son transport triomphal dans sa cathédrale.

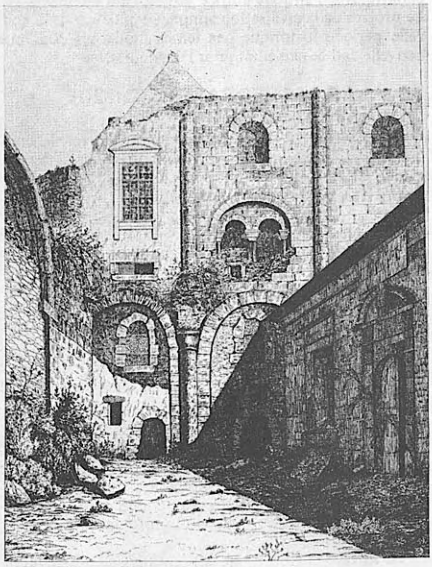

Cloitre St-Jean à Nantes ou
Collatéral Nord de la Cathédrale romane

Le sol de l'église était, surtout pour les fêtes, jonché de paille en hiver et d'herbes fleuries en été. Le jeudi saint, on y lavait les autels avec une infusion d'herbes aromatiques dans du vin. On y communiait debout à une table spécialement préparée dans ce but, on s'y confessait et on s'y livrait publiquement aux mortifications et aux humiliations les plus variées, telles que celles de la corde au cou, de la prostration horizontale sur les dalles du pavé ou de l'exposition en chemise.

Entrée solennelle d'un nouvel évêque

Mais à côté de ces scènes de pénitence, il y avait des cérémonies splendides et triomphales, telles que celles de l'entrée solennelle des évêques de Nantes.

Le prélat sortait le matin de l'hopital Sainte-Marie, devenu dans la suite le collège Saint-Clément ; il montait sur une haquenée blanche qui lui était présentée par les principaux seigneurs du comté nantais, et dont le sire de Châteaubriant tenait la guide du côté gauche, le baron de Pontchâteau la rêne droite et les barons de Rais et d'Ancenis les longes et la croupière.

Le cortège se mettait en marche, arrivé au pavillon d'Allec situé près de la porte Saint-Pierre, il s'arrêtait.

Le prélat descendait de cheval et se revêtait de la chape d'or, on le couronnait de la mitre étincelante de pierreries : puis la crosse à la main, il montait sur un brancard orné de riches draperies et s'assoyait sur un fauteuil.

Les quatre barons précités le portaient sur leurs épaules, suivant la plupart des auteurs. Selon quelques-uns, ils posaient la main sur la chaise à porteurs. Le baron de Pontchâteau et le baron d'Ancenis le soutenaient du côté droit ; le baron de Retz et le baron de Châteaubriant du côté gauche.

Devant les quatre barons venaient se placer deux à deux, la baguette en main, les seigneurs des fiefs des Fosses, en Trélières ; de la Hunandaye ou fief Gaubert en Mauves ; Gentil ou Bigeottière en Orvault ; de la Boudinière en Malville...

Puis le défilé recommençait.

«Nous allons essayer, écrit M. l'abbé Hervouët des Forges dans son ENTREE des EVEQUES à NANTES, de le faire revivre en groupant dans un même tableau les différents éléments dont furent successivement composés les cortèges de ce genre de 1355 à 1541.

En tête marchaient les trompettes et les tambours. Dans certaines entrées, on a compté jusqu'à 54 trompettes réunies et sonnant la marche ; tous ensemble «bruyaient tant que l'un n'entendait pas l'autre».

Les hérault de la ville, vêtus de leurs casaques de velours blanc semées d'hermines, la pertuizane en main précédaient «une école de violons».

Après les musiciens venaient les confréries «tant de mestiers que de dévotions», précédées de torches «armoyées» ; chaque confrère tenait un cierge à la main.

Le corps des boulangers avait son «écusson d'argent une pelle de fer-rouge posée en pal».

Les barbiers et les perruquiers se distinguaient par leur «écusson d'azur portant une paire de ciseaux d'or fermés» tandis que les tailleurs portaient les mêmes ciseaux «ouverts».

Pour armes, les charpentiers avaient une «doloire d'argent».

Les cordonniers montraient sur leur blason un «couteau à pied d'argent» et les maçons «une truelle d'argent sur un écusson couleur de grison».

Les maréchaux développaient un étendard de velours bleu sur lequel était brodé un «fer d'argent au milieu d'un soleil d'or».

Le corps des «sargers» se faisait remarquer par sa navette grise sur champ d'azur mélangé.

Les tanneurs et corroyeurs portaient un couteau d'or.

Les pêcheurs marchaient précédés d'une bannière à l'image de Saint-Jacques etc...

Chaque corps d'état avait ses armoiries comme les plus illustres chevaliers et n'y tenait pas moins.

Les torches de métiers portées dans le cortège par les corporations étaient très grandes ; plusieurs avaient plus de 60 pieds de hauteur (sic).

A la suite de ces blasons populaires venaient les chefs-d'œuvre des métiers ; ils légitimaient cette noblesse industrielle.

Les francs-bouchers «ayant droit de lances et d'armures aux grandes fêtes» s'avançaient à cheval.

Ils étaient suivis de plusieurs compagnies d'enfants pompeusement vêtus sous divers guidons.

Puis venait la Confrérie de la Chandeleur avec ses quatre torches ardentes ; celles des pêcheurs de la Sausaie ; les frères de Toussaints établis par Charles de Blois, en 1362 ; ceux de la Véronique ou de la véritable représentation de Notre-Seigneur érigées dans la chapelle de Sainte-Catherine des Jacobins, etc. Les fronts s'inclinaient devant la bannière de la «noble confrairie de la Passion» fondée par les ducs de Bretagne.

Le prévôt des marchands, les procureurs des bourgeois, les notables, marchaient gravement après les corps d'état et les confréries.

Dans ces brillants cortèges les seigneurs représentant la Cour et les Etats rivalisaient entr'eux par la richesse de leurs costumes «de drap d'or, toile d'argent, velours cramoisi, tanné, jaune bleu, satin broché, toque de velours sur la tête, plumes flottantes, écharpes couvertes de diamants».

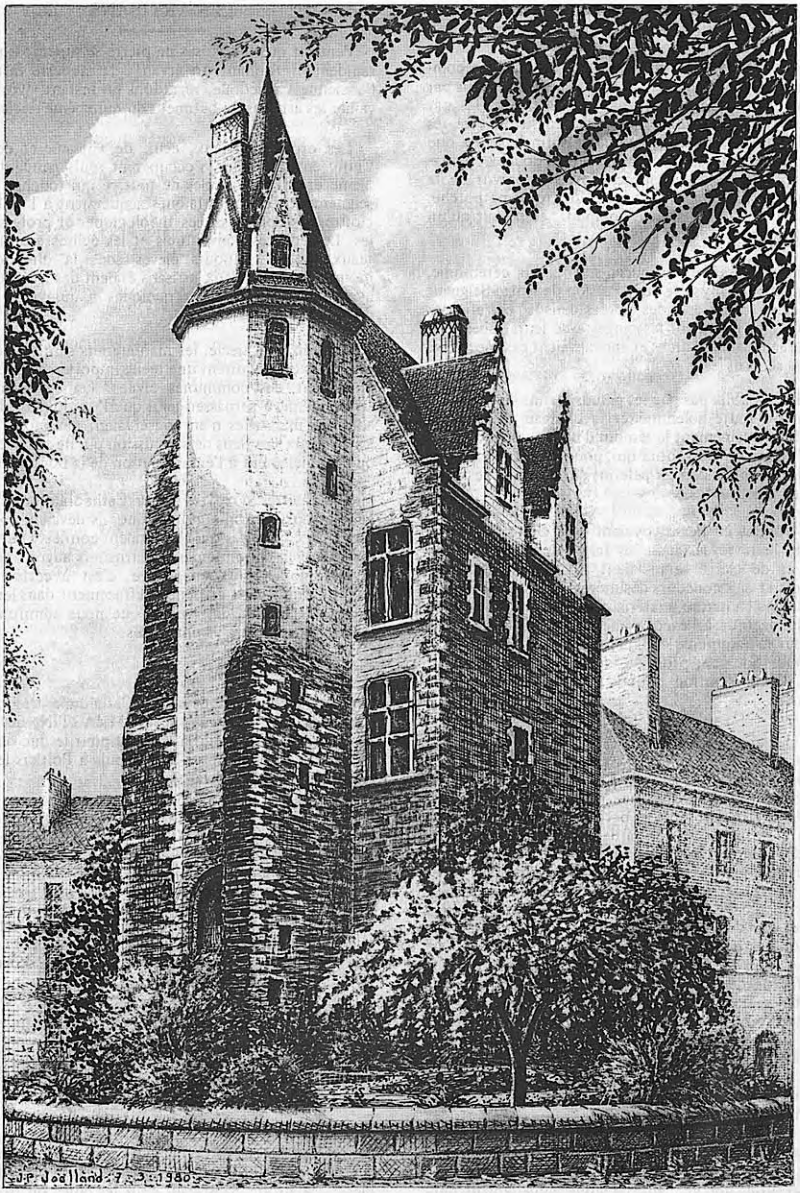

La Porte Saint-Pierre — Dessin de Mr JP. Joalland

Au repas à l'évêché qui suivait la cérémonie, le baron de Rais recevait en gratification les nappes et les serviettes et tout le linge ayant servi au festin ; le sire de Pontchâteau, la vaisselle d'or et d'argent ; le sire d'Ancenis, l'échansonnerie ; le sire de Châteaubriant la superbe haquenée sur laquelle l'évêque avait fait son entrée.

Mais si ces gratifications, qui ressemblent assez à ce que nous appelons aujourd'hui un pourboire, nous semblent un peu étranges étant donné la dignité des personnages qui les recevaient, elles étaient dans les usages d'alors et n'avaient rien de choquant, comme certaines farces qui se pratiquaient à la même époque dans les églises et jusque sur les autels.

Fête des Fous

En 1431, c'est-à-dire à peu près trois ans avant le commencement de la Cathédrale actuelle, Philippe de Coëtquis, archevêque de Tours, célébra un concile provincial à Nantes. On y proscrivit avec raison, la FÊTE DES FOUS, qui avait lieu dans les églises, et qui était un reste du paganisme et une imitation des Saturnales, elle durait depuis Noël jusqu'à l'Epiphanie, à Nantes comme ailleurs. Mais voici une farce qui, à la différence de la précédente, était particulière à notre ville et avait son dénouement à l'église St-Pierre : ceux que l'on trouvait au lit le lendemain de Pâques étaient promenés en chemise par les rues et portés sur l'autel de la Cathédrale où ils recevaient une copieuse aspersion d'eau bénite.

Ce bizarre assemblage de piété et de licence allait disparaître avec l'antique édifice qui en avait été le témoin. Le progrès de la civilisation annonçait le début de la nouvelle période historique des temps modernes dont une nouvelle cathédrale allait fêter l'épanouissement.

LA CATHEDRALE GOTHIQUE

Au XVe siècle, la Bretagne étant en paix, le commerce l'industrie et la navigation prospères, l'évêque, le duc et le peuple Nantais décidèrent d'un commun accord d'élever une nouvelle cathédrale.

L'examen du plan général de ce monument avec le périmètre de la Cathédrale romane explique l'idée qui présida à son exécution. On n'ignorait pas que sa construction exigerait de nombreuses années de labeur pendant lesquelles on ne pouvait se passer de la vieille Cathédrale. On résolut donc d'élever toute la façade principale avec ses tours, puis les deux travées de chapelles qui constituent le début des façades latérales, afin de créer un décor propre à faire illusion, et à signaler au loin l'importance de notre cité.

Les trois porches de façade, auxquels ne furent ajoutés qu'en dernier lieu les meneaux qui séparent leurs doubles portes, formaient trois arches triomphales donnant facile accès à l'antique Cathédrale dont rien n'entravait l'exercice du culte et les magnifiques processions.

La surface englobée par la nouvelle Cathédrale réduisit notablement le cimetière métropolitain. Il fallut pratiquer de nombreuses exhumations, de là un retard pour le commencement des fouilles et fondations, effectuées probablement en 1433, car suivant une vieille inscription conservée derrière le portail central et connue de tous les nantais :

L'an Mil quatre cent trente quatre
A My Avril sans moult rabattre
Au Portel de ceste église
Fut la première pierre mise.

Cette cérémonie attendue avec impatience donna lieu à une fête d'une splendeur extraordinaire dont les documents de l'époque permettent l'évocation.

Par une radieuse journée de printemps, au pied de la sévère Cathédrale du moyen âge, encadrée par les arbres séculaires du cimetière que clôturait une haie verdoyante, des groupes de personnages en somptueux costumes, au milieu desquels pointaient les hennins des nobles dames, entouraient le duc Jean V et sa famille.

Le seigneur évêque de Nantes Jehan de Malestroit, dont les majestueux vêtements pontificaux attiraient tous les regards, se tenait près d'eux en tête des hauts dignitaires de l'église vêtus de chapes brodées d'or.

En arrière de ces personnifications du pouvoir séculier et de l'autorité religieuse se tenait le prévôt de la commune accompagné des syndics tous richement habillés; puis les magistrats aux costumes sévères, suivis par les notables bourgeois étaient environnés par les maîtrises des corporations avec leurs bannières et chefs d'œuvre professionnels.

Venaient en tête les maçons avec leurs armoiries formées d'une truelle d'argent brodée sur un écusson couleur de grison, puis les charpentiers portant la doloire brillante, et ensuite les nombreuses corporations, dont nous connaissons les usages grâce aux recherches de notre savant collègue M. Pied.

Les hérauts de la cité vêtus de casaques de velours blanc semé d'hermine et la pertuisane au poing avaient grand'peine à maintenir l'ordre dans la foule, qui avait pris ses costumes les plus pittoresques et se pressait derrière les corps de métiers.

Les maisons d'alentour regorgeaient de spectateurs, les mieux placés étaient accoudés aux nombreuses croisées dont les châssis vitrés sertis de plomb battaient sur les façades ; d'autres s'accrochaient aux saillies décorées par de fantasques imagiers ; quelques-uns étaient à califourchon sur les gargouilles et même sur les faîtages des pignons aigus, spectacle digne de tenter le crayon de Gustave Doré

Bientôt le clergé entonna les psaumes du rituel et l'évêque appela les bénédictions du ciel sur la grande œuvre, pendant que les manouvriers achevaient de mettre en place les six pierres angulaires des trois porches de la nouvelle cathédrale.

Le duc Jean suivi de ses fils et des notables de sa cour, prit en main la truelle et le marteau d'honneur pour sceller la première pierre du portail central, tandis que s'élevaient les hymnes religieuses et que retentis-

saient les sonneries des trompettes unies aux acclamations du peuple.

L'évêque, prenant ensuite les précieux outils, accomplit la même cérémonie sur la deuxième pierre, puis par ordre de préséance, furent successivement scellés par François, fils aîné du duc et par le doyen du chapitre, les blocs de l'un des porches latéraux. Enfin le jeune duc Pierre que suivait des yeux sa fiancée, la douce et pieuse princesse d'Amboise, s'approcha avec le prévôt de la commune, ils frappèrent les blocs du troisième porche. Quant à l'architecte, silence complet : ce n'était qu'un simple maçon.

De nombreuses réjouissances suivirent la cérémonie, on représenta le mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur les estrades élevées dans les carrefours ; des musiciens figuraient les anges avec leurs robes flottantes et leurs ailes azurées et enchantaient ces spectacles par leurs accords.

Le duc n'oublia pas que les grands festins sont le complément de toute solennité et le château de la Tour-Neuve fut certainement le témoin d'un de ces repas plantureux dignes de Gargantua qui, pour se mettre en appétit mangeait en salade «six pélerins qui venaient de Saint-Sébastien près Nantes.»

Les Nantais en liesse voyaient déjà debout la cathédrale de leurs rêves, aussi les largesses des grands seigneurs et du clergé se mêlaient aux souscriptions des bourgeois et aux concours désintéressés des artisans ainsi qu'aux dons en nature, matériaux et charrois. Le duc, de son côté, accorda à l'évêque une partie des droits à percevoir sur le commerce d'alimentation de la ville, enfin, la forêt de Sautron, propriété de l'évêché, fut mise largement à contribution pour la fourniture du bois des charpentes.

Les carrières des bords de l'Erdre fournirent les moellons, tandis que le granit était tiré des coteaux de la Fosse ; pour la pierre calcaire on s'adressa aux carrières de Taillebourg, elle était apportée par les nombreux mariniers qui se livraient alors au petit cabotage et revenait à un prix élevé, aussi l'on ne tarda pas à employer les tufeaux de l'Anjou que les gabariers procuraient à un prix minime ; leur grain et leur taille facile permettaient l'exécution des charmantes fantaisies que n'a malheureusement pas épargnées l'atmosphère salpêtrante de notre climat et que vinrent achever les déplorables ragréments effectués depuis un siècle.

La façade de notre cathédrale dans son état primitif avait une remarquable richesse de décoration, elle était couverte de fines moulures, formant panneaux et niches ; des colonnettes supportaient sur leurs chapiteaux évasés tout un monde de statues. Les portails étaient couronnés de frontons aigües ajourés de rosaces sculptées et les voussures des porches montraient intacts leurs hauts reliefs si mouvementés représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, curieuses compositions que nous admirons encore aujourd'hui malgré leur état de délabrement. Le socle du meneau central portait une gracieuse Madone actuellement remplacée par le St Pierre du sculpteur Grootaërs.

LES ARTISANS

Pendant que les assises de pierre se superposent assez rapidement formant un écran à la modeste façade de l'ancienne Cathédrale, regardons un instant vivre et travailler les artisans du bâtiment du quinzième siècle

Les ordres religieux, ceux de Citeaux et celui de Cluny en particulier, s'occupèrent seuls pendant les dizième et onzième siècles de tout ce qui touchait à l'enseignement : clercs et laïques acquéraient à l'ombre des cloîtres les connaissances théologiques et professionnelles. Les édifices conventuels et les églises avec les châteaux étaient toujours élevés sous la direction des moines, les principaux artisans étaient des frères convers ayant sous leurs ordres quelques manouvriers à leur dévotion.

Au treizième siècle, les manouvriers s'unirent en corporations qui acquirent une réelle importance après l'établissement des communes civiles. Leur enseignement arriva même à surpasser celui que l'on donnait dans les abbayes, mais elles n'en conservaient pas moins envers les religieux des liens de soumission qui ne se relâchèrent que parallèlement à l'émancipation de la bourgeoisie.

Les maîtres d'œuvres de la Cathédrale travaillaient encore sous le régime monastique, ils devaient tout leur temps aux ouvrages qui leur étaient confiés. Leur salaire consistait en appointements journaliers augmentés quelquefois de cadeaux en nature, c'est à cette humble situation qu'il faut attribuer l'effacement dans lequel vivaient les auteurs des œuvres que nous admirons et le peu de souvenirs qu'ils ont laissés.

Guy de Dommartin

L'auteur du plan de notre Cathédrale très original pour l'époque est Guy de DOMMARTIN, de l'école Bourguignonne qui édifia d'abord pour le duc de Berry le château de Mehun-sur-Yèvre, puis à Poitiers les nouveaux bâtiments du Palais ducal.

Le duc Jean IV l'appela ensuite à Nantes pour diriger les travaux du Château de Nantes, et tout naturellement il fut désigné pour établir les plans de la future cathédrale.

Mais telle était la discrétion de sa situation et le peu de considération marqué pour son génie qu'il n'est même cité à l'occasion des cérémonies de la première pierre. Peu d'honneur, donc peu d'argent. Le maître d'œuvre est payé comme premier ouvrier, c'est tout.

Mathelin Rodier

Son successeur touchait seulement un blanc (10 deniers) de plus que les contremaîtres, soit environ 4 sols, valeur équivalente à la journée moyenne.

Chacun des cinq portails de la cathédrale porte un nom. Celui du centre dédié à la Vierge porte maintenant la statue de Saint-Pierre. A gauche c'est le portail Saint-Pierre ; à droite Saint-Paul ; sur les côtés on trouve au nord, rue de l'Evêché Saint-Donatien et Saint-Rogatien ;

au sud Saint-Yves. Tous portaient d'abondantes sculptures.

Les belle images sculptées sur la façade retraçaient des épisodes de l'ancien et du nouveau testament.

Elles sont désormais difficile à suivre, car trop de sculptures ont disparu, victimes du temps ou des hommes, mais il me semble intéressant de pouvoir connaître l'itinéraire théorique à suivre en cherchant à y retrouver quelques images subsistantes.

Les piédestaux de la première porte à gauche retraçaient : le premier «Comme les diables trébuchent du paradis en enfer» ; le second : «Comme Dieu fait la terre, la mer et les animaux» ; le troisième : «Comme Dieu fait les bêtes et les serpents». etc...

Puis en continuant à prendre celle des trois portes de la façade qui est à gauche, et en allant toujours de gauche à droite, on voit toute l'histoire d'Adam et d'Eve et de leur chute. En suivant le soubassement des portiques dans ses détours et toujours de gauche à droite, on voit dans la porte du milieu «Comme Adam et Eve labourent Comme Caïn et Abel offrent des sacrifices à Dieu - La mort d'Abel - La construction de l'arche ; - Noé y fait entrer sa femme et ses enfants, puis les bêtes - Le tableau du déluge - Comme Dieu dit à Noé de descendre de l'Arche - Comme Noé descendit de l'arche sur la terre - Comme Dieu bénit Noé, sa femme et sa famille après qu'ils furent sortis de l'arche.

De l'autre côté de la grande porte, à droite, c'est l'histoire d'Abraham.

Dans l'autre porte, à gauche d'abord, puis à droite, c'est la continuation de l'histoire du saint patriarche ; l'épreuve à laquelle Dieu le soumet en lui demandant de sacrifier son fils Isaac ; le commencement de l'histoire de Rebecca.

Mais pour avoir la suite, il faut pénétrer dans le monument,commencer par le pilier qui est sous la tribune de l'orgue à droite, quand on regarde l'autel. Et là on trouve, en commençant par la droite, la continuation de l'histoire de Rebecca et d'Isaac. Puis en passant à l'autre pilier, toujours en suivant la même marche, on a la fin de l'histoire d'Isaac, celle de Jacob et d'Esaü.

Après avoir terminé sur ce pilier, il faut de nouveau sortir, et sur les soubassements de la porte qui est du côté de la rue de l'évêché, on voit la suite de l'histoire de Jacob et celle de Joseph.

Les sujets représentés dans les voussures excentriques des cinq portes sont empruntés à l'ère chrétienne et ceux de la porte du milieu nous conduisent jusqu'à la fin des temps, à la consommation des siècles.

Dans celle des trois portes qui est à gauche quand on regarde la façade, on peut voir l'histoire de Saint-Pierre ; et, en commençant par le bas de la voussure extérieure, et en continuant d'abord par les voussures du même côté, on voit la vocation de saint Pierre, ses prédications, ses travaux, puis, en prenant les voussures du côté opposé, on trouve la continuation et la fin de l'histoire du saint apôtre.

Dans la porte qui est à droite en suivant la même marche, on trouve l'histoire de Saint Paul, sa conversion, ses travaux multipliés, sa mort glorieuse par le glaive et les miracles dont elle fut suivie.

La porte du côté de l'évêché nous donne l'histoire des deux enfants nantais, Donatien et Rogatien ; et la porte opposée nous donne celle de saint YVES, patron des Bretons. Sur les piédestaux de cette même porte, quelques restes d'inscription indiquent encore que l'on y avait représenté la légende de Saint-Christophe.

Ce sont les voussures du portique central qui terminent tout ce poème. On y peut voir, à la base des voussures, à gauche, la résurrection des morts, à droite, les tourments de l'enfer ; au-dessus la présentation des âmes par les anges et le couronnement dans le ciel. Au centre du tympan, où l'on voit maintenant une rosace, était autrefois la scène principale du jugement dernier.

On comprend après cette description pourtant bien succincte, que la Duchesse Anne ne put parler sans admiration du « portal et église de Nantes», et que dans ses lettres patentes le Duc François premier ait pu dire que «l'édifice étant tant bel, magnifique et somptueux qu'il devait contribuer non seulement à l'honneur et louange de Dieu, mais aussi de tout le pays et duché».

Pendant que la façade s'achevait on avait commencé la construction du collatéral sud dont le système architectonique est bien l'oeuvre du même siècle et pouvait s'exécuter sans démolition autre que celle de la moitié du vieux cloître roman.

Quant au collatéral nord, il ne put être construit que dans le milieu du siècle suivant malgré le désir de Pierre du Chaffault, l'un des plus célèbres évêques de Nantes qui dès le début de sa prélature en 1477, projeta la démolition de nombreux bâtiments qui existaient sur cet emplacement. Malheureusement, les rois de France accentuaient leur intention d'annexer la Bretagne à la Couronne et une partie de la fin du siècle se passa en préparatifs guerriers. Empêché de bâtir, Pierre du Chaffault prépara et fit imprimer un bréviaire sur vélin qui fut d'après Travers, le premier qui parut en Bretagne et même en Europe.

Il aida aussi puissamment le duc à défendre la cité nantaise et mourut après le siège si long que notre ville eût à soutenir contre l'armée du roi Charles VIII. L'absidiole de la cathédrale près de l'autel St-Félix, reçut son sépulcre dont la belle effigie, combien mutilée, fut retrouvée, en 1888, dans les remblais de la crypte où elle avait été enfouie en 1650 quand on construisit les deux chapelles adjacentes au transept sud. Cette statue est conservée dans la vieille crypte.

Pierre du Chaffault, par acte du 8 décembre 1477 avait traité avec le maître maçon Guillaume Noël, moyennant «sept vingt livres», la démolition de toutes les vieilles constructions entourant l'évêché et compre-

La Tempérance (Photo José Chevreau et Bernard Darot)

nant entre autres, le dernier bâtiment romain, grande salle voûtée de 50 pieds de long sur 25 de large et notre premier baptistère dont on a retrouvé la cuve lors des fouilles faites au XIX^{e} siècle dans la cour de l'évêché près du troisième contrefort.

Le marché mentionne aussi la suppression de deux tourelles, d'un pont-levis et du vieux mur joignant la porte St-Pierre ; ces défenses insuffisantes pour cette entrée du XIII^{e} siècle furent remplacées par les deux grosses tours supprimées elles-mêmes trois siècles plus tard.

Les Cloches dans la tour sud.

En 1508, les charpentiers Michel Brambilly et Lancelot Bahon traitèrent pour le transfert des cloches du clocher central dans la nouvelle tour du sud-ouest. Cette translation depuis longtemps désirée ne fut retardée que par les dépenses d'établissement du beffroi en charpente; elles s'élevèrent avec les frais de déplacement des cloches à cent écus d'or (environ 13.000 francs.)

La générosité des paroissiens nantais avait aussi besoin d'être stimulée par les éclatantes sonneries et les joyeux carillons. Toutes les ressources étaient épuisées et l'ardeur primitive de la population tiédissait, réchauffée de temps à autre par les faveurs spirituelles accordées aux souscripteurs. C'est dans ce but qu'en 1525, le pape autorisa la célébration d'un jubilé avec indulgences spéciales pour tous ceux qui contribueraient de leurs biens ou de leur personne aux ouvrages de la cathédrale.

Un second clocher avait été établi dans la tour nord grâce au chanoine Jehan Deno qui, trois ans auparavant, avait donné au chapitre 4 000 livres. Cet argent servit à payer la commande faite à Foubert, illustre fondeur à Chartres, de deux énormes cloches, dont les poids étaient respectivement de dix et quinze mille livres.

C'est ce même bienfaiteur qui avait arrenté les deux chapellenies dédiées à St-Martin et à N.D. de Miséricorde dans les nouvelles chapelles collatérales, la première établie en 1510 et la seconde en 1520.

Visites Royales

L'autre collatéral joignant l'évêché sortait à peine du sol et ce fut encore dans la vieille cathédrale que le Roi François Ier et la reine Eléonore de Guyenne entendirent l'office solennel lors de leur entrée dans notre ville en août 1532.

Le roi usant du droit que lui avait conféré l'année précédente le pape Clément VII, par bref enregistré au parlement de Paris en mai 1532, venait de nommer Louis d'Acigné évêque de Nantes en remplacement de l'évêque Hamon, mort au château de Chasseil le 6 janvier précédent et inhumé devant l'autel de St-Clair dans le vieux transept roman. Hamon avait donc été le dernier évêque élu par le clergé ; la décentralisation administrative commençait à s'imposer même au clergé ; c'était le début de l'organisation religieuse gallicane.

Le chapitre avait profité du passage des souverains pour se faire octroyer quelques nouvelles sources de revenus à prélever sur les charges publiques ; aussi les travaux du collatéral nord se continuèrent sans interruption jusqu'à son achèvement complet.

En l'année 1552, le roi **HENRI II** fut reçu dans notre ville avec sa mère Catherine de Médicis ; de là nouvel élan pour les travaux de la cathédrale et commencement immédiat de la grande nef après leur départ ; car, pendant tout le temps du séjour de leurs hôtes royaux, les Nantais n'eurent d'autres préoccupations que les réceptions et fêtes en leur honneur. Les décorations de notre ville furent l'oeuvre du célèbre artisan Michel Morin, dont le souvenir a traversé les siècles ; elles consistaient toujours en bannières, banderoles et armoiries semblables à celles en usage jusqu'à ces dernières années pour nos belles processions ; puis, en théatres aux principaux carrefours, où l'on jouait les mystères et les feintes en vogue à cette époque.

La visite de **CHARLES IX** en 1565, donna lieu au même déploiement de décorations et aussi aux mêmes dépenses qui chaque fois grevaient lourdement le budget de la ville. Les cérémonies religieuses qui avaient toujours lieu à la cathédrale étaient une occasion favorable pour montrer au roi la nécessité de terminer ce monument.

Construction de la nef

On avait commencé la démolition de la vieille nef romane restée enserrée entre les deux ailes de la nouvelle cathédrale, mais afin de diminuer la gêne causée aux exercices religieux, la démolition ne comprenait chaque fois qu'une travée. On éleva alors une série des piles monumentales de notre nef et ainsi de suite jusqu'au transept ; il fallut près de vingt ans pour atteindre le faîte de cet énorme vaisseau qui fut immédiatement surmonté de sa curieuse charpente bâtie suivant l'usage, comme la carène d'un navire renversé ; la couverture en ardoises, avec ses plomberies la recouvrit bientôt.

Les voûtes et leurs contreforts ne devaient être exécutés qu'au siècle suivant; on se contenta de cacher les échafaudages supérieurs par un plafond en menuiserie.

Désormais le culte avait à sa disposition toutes les nefs et chapelles antérieures au transept et ce fut sans doute à l'occasion de la cérémonie d'inauguration que Messieurs de la Ville firent placer dans la nouvelle nef en 1577, un banc d'oeuvre en chêne d'où ils pouvaient entendre facilement les prédications «qui se font dans la dite église conforme aux bonnes villes de ce royaume» ainsi qu'il est dit dans le reçu de 42 livres du menuisier Monteguerre Pierre, qui exécuta ce travail certainement important, son prix représenterait 800 francs.

Avant ces jours de triomphe et de gloire, notre cathédrale avait éprouvé les tristesses des discordes civiles et religieuses. En 1551, les calvinistes molestés et privés par l'incendie de leurs lieux de réunion notamment de l'auberge du Chapeau Rouge et du Pressoir au-delà des moulins de Barbin, pénétrèrent dans Nantes au nombre de trois cents environ. Ils se dirigèrent précipitamment vers la Cathédrale, y entrèrent avec leurs chevaux au milieu d'un sermon et en chassèrent les Catholiques.

Malgré ces luttes, notre cité n'eut pas à subir la répercussion des massacres de la Saint-Barthélémy.

Anciennes Coutumes

En opposition à ces spectacles de violence, rappelons quelques scènes touchantes de la même époque et des coutumes gracieuses bien que parfois imprudentes.

En 1572, le lavement des pieds du Jeudi-saint était pratiqué sous le portail de la Cathédrale par les maire et adjoints. Pendant cette pieuse cérémonie dont étaient l'objet les pauvres de l'hôpital, vingt-quatre choristes chantaient des psaumes et recevaient ensemble huit livres en remplacement du repas d'autrefois.

A la Pentecôte, il était d'usage de faire voler un pigeon blanc, de jeter de la tribune ou du jubé des étoupes enflammées et même de tirer des coups de fusil en mémoire du Saint-Esprit descendu sur les apôtres réunis dans le cénacle sous les apparences du feu et avec grand bruit.

Le 27 mai de cette année 1581, le chapitre renouvela la défense de faire aucune décharge d'armes à feu dans la cathédrale.

L'année 1592 vit décorer la nef de cette église avec les 24 enseignes et drapeaux pris par l'armée de la Ligue commandée par le duc de Mercoeur aux troupes de Henri IV qui s'était fait battre à Craon. Cette décoration fut naturellement supprimée lorsqu'après la pacification, le roi vint à Nantes le 13 Avril 1598 ; ce fut lors de cette première visite qu'à son entrée au château, il poussa l'historique exclamation : «Ventre-saint-Gris ! Les ducs de Bretagne n'estoient pas de petits compaignons !».

Le lendemain à 9 heures, il se rendit à la Cathédrale où sur le parvis l'attendaient les deux chapitres en vêtements de cérémonie. Il resta dans la grande nef pendant le chant du TE DEUM accompagné de l'harmonie des orgues, du carillon des cloches et du bruit des canons qui dépensèrent 768 livres de poudre, puis il monta au choeur où il entendit sous le dais la messe dite par un de ses chapelains.

Cinq jours plus tard, il revint à la Cathédrale assister à un office d'actions de grâces pour la naissance au château de Nantes d'un fils de la belle Gabrielle, celui qui fut plus tard chevalier de Vendôme et grand prieur de France.

Tous ces évènements attiraient l'attention sur notre église métropolitaine, dont les abords avaient été dégagés afin de faciliter la circulation des foules. Le cimetière n'existait plus qu'auprès des églises Saint-Laurent et Saint-Jean ; le pilory du Roi qui se dressait devant le parvis fut transporté sur l'esplanade du Bouffay nouvellement transformée en marché et le peuple, pour entendre les prédications ou les annonces du chapitre qui se faisaient dans la chaire extérieure accourait en foule aux abords de la Cathédrale attiré peut-être par le son de la cloche que le chapitre avait fait fondre avec 20 milliers de bronze sur lesquels la ville prétendait avoir des droits.

Chaire Extérieure

D'après les plus anciens registres des délibérations capitulaires, Maître le Cozic demanda le 18 décembre 1450 au chapitre la permission de prêcher sur la place Saint-Pierre. Une prédication plus solennelle y eut lieu, en 1456, à la suite des processions extraordinaires ordonnées par le pape Calixte III qui voulait unir les peuples chrétiens dans une croisade contre les Turcs.

Le chapitre dit, en effet, dans une de ses délibérations d'alors : «Il a été décidé qu'on fera cette procession aux Jacobins dimanche prochain, premier dimanche de décembre. On y dira la messe, puis on reviendra à la place Saint-Pierre pour y faire la prédication ordinaire».

Plusieurs permissions de prêcher sur la place furent également accordées à des moines dominicains, carmes ou augustins qui mirent à profit la chaire extérieure dont l'inauguration solennelle coïncida probablement avec celle des portes posées en 1478.

Cependant cette tribune présentait quelques inconvénients. Au XVI^{e} siècle, on se plaignait déjà de sa facilité d'escalade. On y trouva plusieurs fois des gens sans aveu et le 28 juin 1549, les chanoines ordonnèrent de la remplir de pierres, mais cette obstruction ne dut être que temporaire, car elle servit pour maintes conférences pendant près de deux siècles jusqu'à ce que le Chapitre arrêta, le 2 septembre 1739 :«de faire totalement boucher en bonne massonne la chaire pratiquée dans un des piliers battants de l'église donnant sur la place St-Pierre du coté du midi». Ce fut sa fin.

Une croix fut placée devant la chaire emmurée à la suite d'une mission présidée, en 1740, par le Père Duplessis, jésuite. La plantation de cette croix eut lieu, comme nous l'apprend l'abbé Darville, le mercredi 4 Avril après Vêpres. Le 6 juillet, le Chapitre décida de la protéger par un baldaquin couvert en ardoises, lequel a dû disparaître avec la croix vers 1792.

Au commencement du XIX^{e} siècle, on planta une nouvelle croix qui fut remplacée une dernière fois, en 1890 ; avec application d'un Christ argenté qui rappelle aux regards des passants la passion de l'Homme-Dieu, là où autrefois les prédicateurs faisaient entendre sa parole.

LA PLACE ST-PIERRE

La place St-Pierre, centre des cérémonies, se transformait peu à peu. Au commencement du XVII^{e} siècle, on supprima complètement les quelques arbres séculaires, souvenirs de l'ancien cimetière. La place fut pavée et des maisons neuves s'élevèrent sur son pourtour irrégulier.

Sur le côté nord on remarquait la maison de la Bretèche avec son balcon soutenu par quatre cariatides que l'entrepreneur GARREAU transporta dans son musée de Remouillé où elles figurent toujours, attribuées au sculpteur Guillaume Béliard qui juste en face avait érigé en 1617 la colonne décorative remplaçant, dit-on, l'antique borne milliaire, dernier vestige de l'administration

Angelot à la tête de la Duchesse Marguerite de Foix
à l'arrière plan, le visage de la Sagesse

Photo José Chevreau
et Bernard Darot

romaine. Cette colonne portait les armes du Roi, du gouverneur, du duc de Vendôme et de la Ville de Nantes. On voyait encore au commencement de la Révolution le piédestal avec une partie du fût.

Pendant la fin du XVIe siècle les travaux de la Cathédrale furent limités à l'achèvement des contreforts de la façade sud si différents par leur légèreté de ceux au nord qui datent du siècle suivant : ces derniers sont alourdis de meneaux et arcatures inutiles.

L'exécution de ces travaux était facilitée par les terrasses dallées en granit qui formaient alors la couverture des bas côtés.

A l'avènement de Louis XIII au trône de France, en 1610, les pouvoirs publics favorisèrent l'expansion religieuse catholique et le clergé obtint facilement les subsides nécessaires à la glorification monumentale de la religion d'état.

Le chapitre de la cathédrale fut remis en possession, le 14 juillet 1612, par arrêté du Conseil, de l'octroi de 5 sols par pipe de vin d'amont débité à Nantes, que le duc Jean V lui avait concédé pour les travaux du monument, mais que la nécessité avait fait détourner au profit des besoins communaux.

Ces ressources furent immédiatement appliquées aux travaux les plus urgents notamment à la protection des voûtes des basses nefs et de la partie supérieure des tours dont les terrasses laissaient constamment infiltrer les eaux pluviales ; ce défaut résultait du tassement inégal des «gravois» remplissant le dessus des voûtes et dont la plus grande épaisseur se trouvait naturellement au-dessus des naissances des arceaux ; la situation s'était aggravée pour les basses nefs depuis la pose du toit central dont les eaux s'écoulèrent sur les terrasses. L'achèvement des contreforts fournit enfin une canalisation normale par les caniveaux qui les couronnent et les gargouilles sculptées qui les terminent.

Les premières plaintes qui se firent entendre à ce sujet, remontent à 1572, époque où - soit dit en passant - les rapports entre le chapitre et l'évêque Philippe du Bec étaient assez tendus. Ce prélat avait mérité de vifs reproches pour l'exploitation excessive de la forêt épiscopale de Sautron, dans laquelle il avait ordonné des coupes non seulement pour fournir les charpentes nécessaires à la Cathédrale, mais aussi pour réaliser l'argent de sa contribution personnelle aux travaux.

Malgré l'urgence de l'exécution des oeuvres de protection des voûtes c'est seulement le 5 mai 1614 que le chapitre adjugea les travaux de couvertures des terrasses extérieures. Tous les contreforts furent donc terminés vers cette époque.

L'ARC TRIOMPHAL

Antoine Rouxeau s'engagea pour le prix de 3 300 livres à exécuter les toitures d'une incontestable utilité mais qui aveuglèrent les vitraux du triforium, qui constituaient une frise lumineuse du plus heureux effet.

La démolition de la nef romane beaucoup moins élevée que la nouvelle nef avait mis à nu la partie de la façade ouest du vieux clocher cachée derrière l'ancien comble ainsi que les arrachements des maçonneries supprimées. Il était nécessaire de parer toute cette surface pour la mettre en harmonie avec la richesse des nouvelles constructions. En conséquence on résolut d'élever le grand arc triomphal qui encadrait le chevet de la Cathédrale.

Le marché de cet ouvrage fut passé le 5 mai 1616. Christophe Prandeau, maître maçon, auquel on peut accorder le titre d'architecte, y déclare «bien comprendre tout le desseing qui lui a été montré et promet de faire le tout bien et duement pour la somme de 2800 l. tournois». Ses cautions pour la garantie du contrat furent Louis Babineau, Etienne Legay, François Savary, Denis Cantiteau et Jacques Prandeau, tous natifs de l'évêché de Luçon et tous certainement intéressés dans l'affaire. L'esprit d'association, on le voit, ne date pas d'aujourd'hui.

Cette oeuvre fut suivie de la construction de la tribune des orgues dont la voûte offre une combinaison attrayante. L'exécution des colonnes qui la supportent et plus encore de celles de la tour massive qui renferme l'escalier causèrent la destruction des charmantes broderies et des bas-reliefs curieux qui décoraient cette entrée de la Cathédrale.

En examinant avec soin les parties primitives recouvertes par la voûte du XVIIe siècle, on devine que le mur au-dessus de la double porte était décoré par un riche couronnement ogival encadrant le vitrail qui éclairait cette entrée principale, comme on le voit encore aux portails latéraux ; en se retournant, on aperçoit sous les trompes qui joignent les grands piliers les amorces de dais sculptés qui surmontaient les niches statuaires.

L'organiste Jacques Girardet procéda, en 1619, au montage de son chef-d'oeuvre dont il ne reste plus que les charpentes intérieures et quelques menuiseries de façade.

TRANSFORMATION DU CHOEUR

Ces transformations de notre Cathédrale appelaient celle du vieux choeur roman. On ne goûtait plus les combinaisons mystiques du moyen âge ; l'autel retouché en 1455, paraissait bien humble en présence du nouveau portique qui le précédait, surtout depuis la disparition de l'ancien jubé de charpente avec ses petites orgues et son balcon d'où le grand chantre dirigeait de son bâton cantoral le développement des hymnes religieuses.

On prit le parti de le remplacer par un autel monumental appliqué sur le fond du choeur et conçu dans le style romain ampoulé que les Jésuites avaient apporté d'Italie et d'Espagne. Ce grand autel pourrait bien être l'oeuvre d'Antonin Blesselle, peintre sculpteur et tailleur d'images qui, depuis le commencement du siècle, était le principal décorateur de la Maison de ville et travailla constamment aux autels des différentes églises de Nantes. Son ordonnance selon le style classique comportait un motif central encadrant une peinture et de chaque côté

une niche à statues cantonnée (1) de colonnes de marbres avec chapiteaux corinthiens.

Le nouvel autel obstruait la croisée centrale du choeur par son couronnement et plusieurs arcades du déambulatoire qui fut désaffecté ainsi que les absidioles à partir de cette époque ; car pour raison de consolidation, on boucha en bonne maçonnerie toutes ces arcades en n'y conservant que deux portes afin d'utiliser cette partie du chevet comme accessoire de la sacristie.

Ces changements et plâtrages nécessitaient une décoration picturale de tout le choeur. Ce travail fut confié comme en témoigne le marché retrouvé par M. Boismen, à Charles Errard, auteur du tableau du maître-autel conservé actuellement dans la sacristie et représentant JESUS DONNANT LES CLES A SAINT-PIERRE.

Les voûtes du vieux choeur roman comprenaient deux berceaux successifs et trois voûtes triangulaires séparées par des arcs ogivaux de la première époque couronnant les trois fenêtres du fond du choeur.

Au-dessus de la fenêtre centrale planait Dieu le Père, entouré sur les voûtes adjacentes par les chérubins ou têtes ailées si spéciales à cette époque. Le grand arceau en avant de cet ensemble était semé de fleurs de lys dorées sur fond d'azur encadré d'oves aux reflets d'or.

Sur les voûtes en berceau était représentée la scène de la Transfiguration : Notre-Seigneur s'élevait au Ciel sur le premier berceau, tandis que sur le second les prophètes Moïse et Elie le contemplaient.

L'ensemble de l'autel avait l'aspect chatoyant des marbres les plus précieux et le pourtour du choeur était enluminé de la même manière avec de fausses niches garnies de fausses statues. C'était une véritable débauche de couleurs ; le prix s'éleva à 6 400 livres dont 2 400 pour l'autel avec le tableau central.

Suivant l'antique usage le choeur continua à être fermé. La nouvelle clôture forma du côté de la nef un véritable mur orné de pilastres, colonnes, chérubins et guirlandes sculptées, avec balustrade de couronnement. Au milieu un perron de 8 à 10 marches accèdait du transept au choeur par une porte à deux vantaux à clairevoie tournée et sculptée, et, de chaque côté, était accolé un petit autel, celui de droite dédié à Notre-Dame, celui de gauche à Saint-Charles.

Ce frontispice ne fut agrémenté de peintures et dorures qu'après l'achèvement de la décoration de la coupole et des piles du vieux transept. Le 11 juin 1824, Vincent Béguin, Charles Mousset et Louis Alexandre traitèrent au prix de 4 650 livres tournois cet important ouvrage qui complètait la décoration du choeur et s'harmonisait avec elle. Le motif de la coupole est décrit ainsi dans le marché retrouvé par M. Boismen :

«y sera représenté dans le fond de la coupe en une clarté un Saint-Esprit environné de rayons et nuages et du fond où sera peint le Saint-Esprit, sortiront flammes et langues de feu qui tomberont sur les apôtres représentés plus bas selon les actions requises au subjet et derrières les dites figures se pourra faire quelques perspectives convenables et au devant les dits apôtres pour environner la dite coupe, y sera peint une balustrade pour faire la circonférence et au-dessous de la dite balustrade dans les quatre coins seront représentés les quatre évangilistes ou docteurs dans quelques perspectives ou ornements à l'entour. Et pour ce qui est des autres arcs que soutiennent la dite coupe ensemble les colonnes et pilastres seront peints de diverses sortes de marbres avecques les chapiteaux suivant le premier ordre et les dessous desdits arcs seront azurés et ornés de fleurs de lis d'or et les moulures d'alentour enrichies d'or avec des oves et les cotières des dits arcs seront peintes et semées d'hermines. Et pour les deux chapelles où sont les vitraux aux deux côtés ou dessus les vitraux sur les tympans seront aussi deux anges tenant des palmes en main peintes en couleur de bronze et à côté des deux vitraux se pourront peindre aussi quelques figures selon qu'il plaira à Messieurs et le reste peint de marbre porphire varié enrichi de filets et moulures d'or.»

«Et pour ce qui est des balustres au-dessus des chaires seront aussi peints et estoffés selon l'ordre des aultres et au-dessous des dits balustres venant jusques aux dites chaires en la frise on y pourra faire des cartouches pour écrire ce qu'on jugera à propos. Et pour le regard de la face au-dessous de la porte du choeur où sont gravées les armes du roi seront peintes dorées et estoffées avec des enrichissements et alentour filets et moulures d'or. Et dans les tables y seront quelques camaïeux et histoires telles qu'il plaira à Messieurs, plus sera peint l'arc qui est fait de neuf jusqu'au pilastre à la perpendicule de la porte au dedans du choeur qui sera d'azur semé d'étoiles. Et pour l'embasse au tambour sous les colonnes sera fait des consoles de même sorte qui seront aussi peintes et estoffées suivant l'ordre. Et outre sera fait enduire et cimenter la dite voûte à la charge des preneurs de rendre la dite besogne bien faite à la fête de Noël prochaine en un an.»

Tous ces travaux exécutés dans la Cathédrale de Nantes étaient la suite naturelle du projet d'ensemble élaboré au début du XVII[e] siècle et approuvé par le roi Louis XIII lors de sa visite en compagnie de la reine-mère, de Monsieur, son frère, et du cardinal de Richelieu.

La réception de Leurs Majestés eut lieu le 16 Juillet 1614. Le Roi et la Reine marchant chacun sous un dais séparé entrèrent par la porte St-Nicolas, près de laquelle on avait dressé un tréâtre, décoré par le peintre Charles Viard de deux tableaux, l'un de huit pieds de haut sur sept et demi de large représentant le Roi à cheval, l'autre de même largeur, mais haut de neuf pieds figurait Henri IV en Hercule bien qu'habillé à la française ; à ses pieds le dragon gardien du jardin des Hespérides lui présentait un tonnelet d'or avec trois pommes. Ces tableaux furent rachetés par la ville au maréchal des logis du Roi, qui, parait-il, avait sur eux droit d'aubaine et consentit à les céder moyennant deux cents livres.

On avait aussi érigé des trophées, des portiques, et placé des joueurs d'instruments près de l'église St-Nicolas où le maire présenta au Roi trois clefs d'argent doré pe-

(1) Cantonner : garnir dans les coins (architecture)

sant ensemble deux marcs.

Le cortège traversa la ville pour se rendre à la Cathédrale où l'on chanta le TE DEUM au bruit d'une telle canonnade qu'il fut brûlé dix-sept cent cinquante livres de poudre.

La reine-mère, Marie de Médicis, revint dans notre ville en 1618 et en 1622 ; lors de cette dernière visite, elle y fonda le couvent des Bénédictines du Calvaire (place du Bon-Pasteur), dont la chapelle fut inaugurée par elle l'année suivante. Sa piété native d'italienne la retenait aux pieds des autels et sa présence activa certainement les travaux de notre Cathédrale, comme purent en juger le Roi et le cardinal de Richelieu pendant leur long séjour dans notre ville, du 3 Juillet au 24 Août 1626, séjour rendu tristement célèbre par la barbare exécution du comte de Chalais.

Les augustes visiteurs tout en admirant les importantes décorations faites dans la Cathédrale furent certainement surpris de retrouver la grande nef avec son plafond provisoire en menuiserie ; mais toutes les ressources avaient été employées pour le choeur.

Voutes en pierres

La cathédrale sera voûtée en pierres blanches de Saumur de 1626 à 1629, sous la direction de 5 maîtres-d'œuvres . Michel POIRIER, René LEMEUNIER, Guillaume BELLIARD, Marin GODENTER et Jacques CORBINEAU. Ce travail nécessitera la construction des arcs-boutants et contreforts.

Et en 1631 commençait la contruction du transept sud sur l'emplacement de l'ancienne sacristie et de l'ancien cloître en ruines.

L'INTERIEUR DE LA CATHEDRALE AU XVII^e siècle

Il était certainement fort riche.

Dans une ville en plein essor économique dont le quartier de la Fosse, fief de l'évêque, avait profité le premier, les fonds ne manquaient plus pour continer les travaux d'embellissement.

Notre Cathédrale était devenue la plus importante église de la ville : ses belles voûtes la distinguaient des autres qui n'offraient guère que des charpentes plus ou moins lambrissées ; de là le dicton «Hormis la Cathédrale point de beautés d'églises de Nantes».

L'intérieur avait certainement plus de richesses que pendant le XIX^e siècle. Ses sculptures étaient intactes, les fenêtres avec leurs meneaux aux sommités flamboyantes étaient garnis de vitraux coloriés, représentant au sommet N.S. accosté de deux anges portant les instruments de la Passion, plus bas à gauche deux saintes : l'une tenant un livre et l'autre une cage ; au-dessus Moïse d'un côté et de l'autre Elie ; enfin dans la partie basse la duchesse Anne en blanc assistée de Sainte Anne sa patronne, et, en pendant, la duchesse Françoise d'Amboise. Nous ne connaissons pas les noms des artistes qui confectionnèrent ces vitraux, et il faut arriver à l'année 1634 pour trouver le nom de Michel Chevalier et Sébastien Sanzay recevant 1 900 livres pour réparer les vitraux, probablement à la suite d'une tempête, car, disent les termes du marché : «s'ils n'étaient réparez les premiers oraiges pourraient complétement les ruiner comme la vitre de la chapelle St-Guillaume qui est la seconde du côté de l'évêché».

Louis XIII avait donné une vive impulsion aux travaux de la Cathédrale, aussi un imposant service funèbre y fut-il célébré en son honneur vers le milieu de l'année 1643.

Précédé de huit pleureuses en robe noire, de quatre bretteurs en tunique de velours noir portant les armes de France et de Navarre sur la poitrine,qui agitaient des cloches et annonçaient la mort du roi avec l'énumération de ses titres et qualités, le cortège composé du clergé, des seigneurs, des notables et de toutes les corporations de la ville, parcourut, racontent les chroniques du temps, les principales rues alors étroites et pittoresques dont la décoration était facilitée par la multiplicité des fenêtres ainsi que par les galeries qui, en plusieurs endroits, faisaient communiquer entre elles les maisons opposées. Il pénétra dans la Cathédrale dont la nef était tendue de deux laizes de velours parsemées d'armoiries. Au bas des marches du choeur un autel avait pour fond un triple rang de cierges espacés d'un pied sur toute la longueur du jubé.

Le catafalque élevé sur deux marches supportait le sarcophage recouvert de velours.

Au-devant était le cierge d'honneur de quatre mètres de hauteur porté par un candélabre ayant trois pieds en forme de console ; ce cierge peint en noir, «avec des larmes de Batherye» portait lui-même trois cercles garnis de cierges et armoiries et une couronne royale au sommet.

Enfin, au premier plan une table en forme d'autel supportait le vénérable crucifix en argent du quatorzième siècle accosté de deux candélabres du même métal garnis de cierges.

SOUS LOUIS XIV

Pour achever l'église Cathédrale et continuer son choeur gothique, il faut obtenir du roi la permission de démolir le mur de DEVILLE pour construire dans les fossés.

Consulté à ce sujet, le célèbre architecte Le Vau donne l'autorisation : «Continuez l'église comme elle est commencée.»

En 1650, à la suite d'une adjudication publique, Hélie Brosset commence alors les deux premières travées de chapelles au sud du chevet et à sa mort son ami Tugal Caris, sculpteur, continua les travaux. Mais les fondations établies sont insuffisantes et attaqué en justice par le chapitre en 1657, Caris est condamné pour malfaçon. Il se contente alors de faire des travaux d'entretien et de refaire la couverture du vieux choeur qui menace ruines, les ornements d'église étant exposés aux pluies qui perçaient la couverture en beaucoup d'endroits.

La Justice

Photo José Chevreau
et Bernard Darot

DÉPRÉDATION DE 1733 :

Aprés plus d'un siècle d'arrêt, les travaux d'aménagement du choeur reprennent à l'instigation du chapitre.

Sur le projet de Gobert, ingénieur du Roy à Paris, Nicolas Portail est chargé de réaliser les travaux dont le but est non pas de terminer la Cathédrale mais de doubler la surface utile du choeur et de le mettre au niveau de la nef.

Pour cela on dut abattre les voûtes de la crypte après avoir déplacé ou détruit les tombes vénérées des évêques qui avaient tenu à reposer autour de l'autel principal. A l'extérieur, ce qui subsistait du déambulatoire fut rasé au niveau du sol jusqu'à l'absidiole proche de l'évêché ; tous les gravois provenant de ces démolitions furent entassés dans la pauvre crypte qui ne devait revoir le jour que cent cinquante ans plus tard.

Le chevet du choeur ainsi isolé fut réconforté par deux arcs-boutants grossiers ; à l'intérieur on coupa sur plusieurs mètres de hauteur les colonnes qui supportaient les arceaux afin de permettre la continuité des stalles destinées au chapitre.

Le déplacement du maître-autel faillit être cause de la destruction, ou du moins de l'ensevelissement du tombeau du duc Jean IV. Mais le substitut du roi mit opposition à cette profanation sitôt qu'il eut connaissance de ce projet à la suite du scandale causé par la violation du tombeau par deux maçons qui en vinrent aux mains pour le partage d'un butin que l'histoire ne désigne pas. Cette rixe eut lieu le 26 octobre 1733 vers les deux heures de l'après midi, d'après Travers. La cathédrale ayant été polluée par l'effusion du sang, Messieurs du chapitre interrompirent les offices ; ils transportèrent processionnellement le Saint-Sacrement à l'église Saint-Laurent, il y demeura pendant les deux jours nécessaires à la purification.

Cette entreprise considérable coûta peu au Chapitre «Monsieur de Sanzay (évêque) y fournit une grosse somme et le Chapitre pour faire le surplus des frais vendit le crucifix d'argent de l'abside et les images de même matière de la Vierge et de St-Jean qui l'accompagnaient. Les précieuses mitres de nos anciens évêques couvertes de larmes d'or, de pierres fines, de pierreries et d'autres bijoux de prix, ces riches monuments de la piété de nos ancêtres ont disparu.»

Que sont devenues ces précieuses reliques ? Qu'est devenu le crucifix d'argent témoin de tant de scènes grandioses et touchantes ? La disparition des objets vénérables de l'ancien trésor de la Cathédrale est profondément regrettable.

L'abbé Travers écrivait de sa plume malicieuse : «Avant l'entreprise, le choeur était si fermé de toutes parts que personne n'était édifié de la noble gravité et de l'humble modestie de Messieurs les Chanoines, aujourd'hui on les voit et ils voient aussi ce qui se passe dans l'église.»

Et non seulement ils devaient voir, mais ils devaient encore mieux entendre, car, dès 1673, un synode leur défendit de porter perruque, ce qui ne faisait d'ailleurs que renouveler l'ordonnance de 1494 de l'évêque Jean de L'Espinay enjoignant aux prêtres et clercs de «porter les cheveux si courts qu'il parut qu'ils n'étaient pas sans fronts et sans oreilles.»

Ils pouvaient ainsi ouir la belle musique de la maîtrise de la Cathédrale toujours dirigée par d'excellents musiciens qui habitaient le logis de la Psalette.

LA MUSIQUE

« Le noble, vénérable et discret Gilles de Brenezay, Me de musique de St-Pierre de Nantes et l'un des mestres chappellains de la dite église» fut l'un des plus connus. Au milieu du dix-septième siècle, il dirigea les orchestres formés par les exécutants que nous avons cités à propos des processions et qui exaltèrent la magnificence des offices célébrés lors de nombreuses réceptions royales. Il eut pour digne successeur René Provost pendant les vingt dernières années du même siècle.

Claude Gibault, de 1749 à 1757, acquit, une considération méritée, et certains exécutants de cette époque, tels que Claude Gillet ont laissé le souvenir de leur science musicale et de leur fidélité à leur emploi. C'est ce dernier qui, en 1782, réclamait un serpent neuf celui dont il jouait depuis 27 ans étant trop usé pour être réparé utilement. Sa requête fut admise car il reçut 45 livres pour cet objet.

PROCESSION

Ces musiciens assistaient aux nombreuses processions dont la solennité nous est attestée par les récits de l'époque, notamment pour une procession toute spéciale qui eut lieu pendant l'année 1753.

Dès sept heures du matin, tous les gros cierges ornés des chefs-d'oeuvre des métiers, fruits du travail des ouvriers les plus habiles, se préparent ; les membres de chaque métier ou confrérie se placent deux à deux, tête nue une torche de cire blanche à la main en sorte que les plus habiles soient les derniers.

Le cierge de la Ville est le premier, quatre torches ardentes de la confrérie de la Chandeleur le suivent ; puis vient le cierge appelé des «ouagers» que les gabariers sont en possession de faire porter aux trois derniers marins de leur vacation et d'accompagner.

Marchent ensuite les divers métiers précédés de leurs prévôts, baguettes en main et de bretteurs en surplis avec leurs clochettes ; chaque métier ayant à l'envi l'un de l'autre son cierge grand, somptueux et merveilleusement travaillé.

Tel est l'ordre :

- Enfants de la paroisse St-Vincent, venus de Saint-Sébastien.
- Pêcheurs de la Saulzaie sortis de la Chapelle Bon-Secours.

- Pélerins ayant leurs rochers et leurs chaperons garnis de coquilles.
- Confrérie de la Toussaint ayant quatre torches ornées de tableaux.
- Bateliers de Richebourg, paroisse St-Clément.
- Cordonniers avec leurs jurés.
- Fidèles de St-Saturnin avec cierges garnis de Fleurs.
- Boulangers, pâtissiers, bouchers ouvriers, maîtres et jurés.
- Menuisiers avec leurs prévêts.
- Tisserands portant St-Bonaventure patron de leur confrérie.
- Fidèles de St-Léonard.
- Fidèles de St-Nicolas avec la statue de ce saint.
- Tonneliers de la frairie de St-Jean.
- Tailleurs avec la frairie de la Trinité en l'église Ste-Croix.
- Marchands de draps, etc...

Puis marchent deux archers de la ville en casaques de draps brodées, portant leurs haches d'armes.

Deux huissiers, le greffier du consulat et les consuls deux à deux en robes noires à parement de velours et portant un bouquet à la main.

Quatre archers de la ville semblables aux précédents sont suivis des huissiers, du miseur, du contrôleur, du greffier du procureur, des échevins, des syndics. Ceux nobles en frac et les autres en robe précédant le Maire, l'épée au poing et une branche d'oranger à la main.

Voici venir les religieux des couvents précédés de leur croix et dans l'ordre de leur installation à Nantes à commencer par les plus récents :

- Récollets (1617) ; Capucins (1593) ; Minimes (1590) ; Carmes (1318) ; Cordeliers (1296) ; Jacobins (1228).

- La croix de l'église collégiale suivie de bedeaux en robes violettes des choristes en aube, du chantre bâton en main, des chanoines et du chefcier, tous revêtus de chapes.

- Les Bedeaux de la Cathédrale en robes rouges.

- La croix des enfants de choeur en aube.

- Les choristes et musiciens chappés chantent des hymnes aux accompagnements d'instruments.

- Le chantre, le sous-chantre, les chanoines et dignitaires de l'église, deux écclésiastiques portant des torches aux armes du Chapitre, deux autres revêtus de dalmatiques avec encensoir et un troisième avec la crosse épiscopale.

Enfin le dais porté par les maîtres de la Chambre des comptes et sous lequel l'évêque tient le Saint-Sacrement entre deux diacres, puis en arrière son écuyer, les officiers du livre, son porte-mitre et ses aumôniers, tous tête nue.

- Derrière le dais marchent les officiers de judicature de l'évêque ; le sénéchal, l'alloué, le procureur fiscal et les greffiers des regaires portant des torches ornées de panonceaux aux armes de l'évêque et coiffés du bonnet carré.

- Les gardes du gouverneur de la Ville avec leur casaque, bandoulière et carabine.

-La Chambre des comptes.

-Le gouverneur en habit court et manteau noir, l'épée au côté et une branche d'oranger à la main assisté par le premier et le second président de la Cour des comptes et suivi par les autres membres du présidial et de l'université.

Le lieutenant du grand prévôt de Bretagne avec ses archers termine le cortège que suit la multitude.

La procession fait station au reposoir du Pilory, à celui du Change et passant par les rues St-Léonard et Garde-Dieu pénètre dans la collégiale Notre-Dame où sont exécutées des cérémonies religieuses avec chants et musique ; enfin elle rentre dans la Cathédrale où se donne la dernière bénédiction.

Mais nous dira-t-on, vous avez omis dans votre énumération le personnage tant admiré de nos jours dans les processions : Le Suisse ? - C'est qu'à cette époque ce personnage à superbe prestance n'existait pas encore. Il ne fut créé qu'en 1787. M. le Doyen du Chapitre sollicita alors du Ministère l'agrément de sa Majesté pour lui faire exécuter à Paris un habit avec baudrier sur le modèle de la grande livrée royale pour les grandes solennités, un habit bleu avec baudrier simple devait servir dans les jours ordinaires. Ces costumes avec les accessoires, la canne, l'épée et la hallebarde coutèrent 900 livres.

Le Chapitre consentit à payer au Suisse nommé par lui 72 livres pour ses frais de voyage à Paris, arrêtant que les frais de son habillement, de son ameublement et de ses gages annuels seraient prélevés sur le produit du pain du Chapitre et les intérêts de la déchéance du sieur Jadaud de la Motte (Nous ignorons quel était ce sieur Jadaud de la Motte et celui qui valut sa déchéance.).

Ce personnage, s'il eut existé quatre-vingts ans plus tôt aurait eu plus d'une fois, l'occasion de réprimer dans les processions le désordre occasionné par de mesquines questions de préséance.

La procession de 1707 fut troublée par de regrettables incidents . Nos Consuls s'étant présentés à la Cathédrale y trouvèrent fermée la chapelle où d'habitude ils prenaient leurs torches et se mettaient en disposition de se joindre à la procession qui allait de Saint-Pierre à Saint-Nicolas. Dans cette église ils se virent disputer par les chanoines de la Cathédrale, les places qu'ils occupaient dans le choeur ; d'où injures et violences qui donnèrent lieu à un échange de lettres de réclamations auprès de l'Intendant de Bretagne et de placets présentés au Roi de France. En attendant une décision, les Consuls cessèrent d'assister à la procession.

Vers la même époque MM. de la Chambre des Comptes s'appuyant sur ce que les officiers des régaires qui,

porteurs de torches et d'armoiries marchaient de temps immémoriaux aux côtés de l'évêque avaient cessé de le faire sous la prélature de M. de Beauveau que ses infirmités empêchaient d'assister à la procession et de celle de son successeur M. de Tressan, qui ne résida pas à Nantes pendant les six années de son pontificat, élevèrent la prétention de prendre leurs places.

Leur première opposition à laisser les officiers de l'évêque marcher à ses côtés, s'éleva en 1725 ; ils la formèrent au moment même où l'évêque portait entre ses mains le Saint-Sacrement, la procession en fut arrêtée au grand scandale du peuple ; le prélat en gémit et se pressa d'ordonner à ses officiers de se retirer. C'était tout ce qu'il pouvait faire pour éviter le scandale ; mais il s'en suivit, comme pour le cas des Consuls, des lettres de réclamations et des placets en attendant le réglement de la question de préséance.

On dit que la musique adoucit les moeurs ; l'orgue de la cathédrale aurait pu intervenir avec le Suisse pour ramener la concorde entre les gens de robe et d'église. Celui de la Cathédrale, placé en 1619 par le facteur Jacques Girardet, avait en 1744, pendant l'exercice de l'organiste Desforatz subi une réparation consistant en un relevage avec agrandissement du buffet auquel, entre autres jeux, on ajouta la monstre.(1)

En 1766, on adjoignit la bombarde, ce fut le jeu le meilleur de l'orgue. Lépine, facteur parisien, l'exécuta pour 3 300 livres. Ce facteur prit en 1768, l'engagement de régler l'accord moyennant une rente annuelle de 300 livres.

Le 15 Juillet de la même année, le Chapitre fit augmenter la longueur du buffet de l'orgue en y ajoutant des deux côtés une tourelle en menuiserie ouvragée. Lépine fut encore chargé d'exécuter ce travail, de fournir dix-huit tuyaux pour la monstre et de transporter quelques tuyaux du grand orgue dans les tourelles.

De 1781 à 1785, le célèbre organiste Clicquot opéra une nouvelle transformation de cet instrument en utilisant cependant les bonnes parties anciennes. Le travail ne coûta pas moins de 2 500 livres. L'orgue se composait alors de 52 jeux et tremblants. La soufflerie qui était constituée autrefois par de véritables soufflets fut remplacée par une combinaison nouvelle, mais encore défectueuse, d'après les constatations faites en 1840, quand on demanda des devis aux maisons Cavalier et Ducrocquet.

Après plusieurs vaines promesses de l'Etat, propriétaire de la Cathédrale, le Chapitre traita lui-même, en 1886, avec Merklin, facteur parisien, pour le relevage de l'orgue, une nouvelle soufflerie et l'addition de quelques jeux.

GRANDS TRAVAUX

Au XVIII[e] siècle, la ville et le port de Nantes sont à l'apogée de leur grandeur, les armateurs font élever des hôtels somptueux, d'abord sur les quais puis sur les cours nivelés sur les plans de l'architecte Ceineray sous la protection du duc d'Aiguillon.

Les buttes rustiques de St-Pierre et de St-André étaient nivelées et réunies par la place que laissait vacante la destruction de l'énorme bastion de cette entrée de la ville et le comblement des fossés.

Bientôt après, les tours de la porte St-Pierre furent rasées, et il fut question d'ouvrir la rue actuelle de l'évêché par la coupure d'une partie du palais épiscopal et la suppression des vieux bâtiments dits des Regaires. En prévision de cet évènement, l'évêque Mauclerc de la Musanchère songea à l'amélioration des bâtiments de l'évêché. Il fit supprimer l'aile sud, vieux souvenir du Moyen Age et la remplaça par un bâtiment de dispositions plus modernes lequel allongé d'une dizaine de mètres, en 1827, forma une grosse batisse sans caractère qui coudoie trop familièrement le gracieux chevet de la Cathédrale et dont heureusement les années sont comptées.

LA RÉVOLUTION

fut néfaste, ô combien, à la Cathédrale.

L'évêque, Monsieur de Laurencie absent fut remplacé par Minée, singulier prélat, sacré le 10 avril 1791, à Notre-Dame de Paris, qui quitta la Capitale (où il devait revenir plus tard se marier et fonder un commerce d'épicerie) pour faire son entrée solennelle à Nantes le 15 avril 1791. Il reçut à l'Eperonnière les compliments de la Municipalité. La garde nationale, les troupes de ligne et les invalides eux-mêmes bordaient la haie le long des rues du quartier St-Clément sur le passage de l'évêque qui, au son des cloches, entra dans l'église épiscopale où «il fit ses actions de grâce à l'Eternel».

Abusant de la faiblesse des administrateurs du district ou peut-être encouragés par certains d'entre eux, des sectaires et aussi des voleurs commencèrent à ravager l'intérieur de la Cathédrale. Les autels furent démolis, les tombeaux violés, les sculptures religieuses mutilées, les cloches, le bronze des portes, les plombs des vitraux et des toitures enlevés pour la fonte. D'aprés les documents retrouvés par M. Clermont, sacristain de la paroisse St-Similien, les grosses cloches, dont la descente fut jugée trop coûteuse et risquable, furent cassées sur place. Les vitraux furent arrachés des croisées et amoncelés sur la place St-Pierre, on enleva leur plomb et l'on pilonna leurs verres afin de les entasser facilement dans des barriques. Ce fut le commencement de la destruction des meneaux des fenêtres et des rosaces flamboyantes qui décoraient les chapelles et que les intempéries achevèrent, car la Cathédrale resta ouverte comme un hangar jusqu'en 1802.

La grande vitre de façade qui protégeait les orgues fut seule respectée, mais l'explosion de la poudrière du Château, en 1800, n'en a laissé que quelques débris, enchâssés dans le vitrage moderne.

LES RELIQUES

Ce qui restait du trésor fut mis au pillage d'après une

(1) ornement extérieur de tuyaux.

tradition recueillie par M. Clermont, «Fournier, ancien carme défroqué et Soulastre, ancien bénédictin du couvent de Vertou, se trouvaient dans la sacristie de la Cathédrale, lorsque les commissaires du district, dont l'un était Goullin, vinrent dresser procès-verbal des vases d'or et d'argent, le 18 octobre 1792. Les commissaires du district, qui n'en voulaient qu'aux métaux précieux, virent les reliquaires et laissèrent les reliques éparses ; les deux prêtres, après le départ des commissaires, se dirent que ces reliques étaient des objets sacrés et qu'il convenait de les recueillir avec respect. Fournier les enveloppa, les étiqueta et ils convinrent de les placer dans une caisse qui serait enfouie dans un lieu caché ; le soir, un menuisier et un maçon secrètement amenés, exécutèrent le projet des deux prêtres ; ces deux ouvriers et Soulastre moururent sans faire connaître le lieu où la caisse avait été placée. Fournier, qui a raconté la chose, remettait à des temps meilleurs la divulgation du secret, et, mort subitement, il l'emporta dans la tombe».

Le trésor de la Cathédrale était bien réduit à cette époque car nous l'avons dit plus haut, plusieurs objets précieux avaient été vendus pour subvenir aux dépenses occasionnées par les travaux du choeur en 1733. Travers parlait en ces termes, vers 1750, de la châsse des Saints Donatien et Rogatien. «Nous avons encore les reliques des deux saints, au moins pour la plus grande partie, mais leur châsse que le procès-verbal de l'ouverture dit avoir été d'or et d'argent, enrichie de pierreries et grande à faire entrer un choriste de 13 ans avec sa dalmatique, a entièrement disparu, et ne se voit plus au trésor».

Pendant que certains proposaient de détruire la Cathédrale pour prolonger la rue, l'architecte Groleau heureusement, veillait à sa conservation faute de pouvoir parler de son entretien. Il n'était pas le seul à regretter cet abandon.

«Le défaut de locaux, disait l'un des administrateurs, s'est fait si vivement sentir dans cette ville quand il a été question d'établir des maisons d'arrêt, des hôpitaux militaires, des magasins de vivres et de fourrages, des tribunaux, des commissions militaires, nous a porté à affecter les églises à ces usages. Vous avez dû abandonner aux dégradations des édifices qui méritaient d'être conservés et dans ce nombre la ci-devant cathédrale, où il existait naguère un magasin de fourrages et actuellement une écurie. Il y a dans cette ci-devant église un jeu d'orgues précieux et estimé des connaisseurs, qui est exposé aux dégradations du premier malveillant. Aujourd'hui que la Convention a décrété des fêtes publiques, nous devons chercher un local pour la célébration de ces fêtes: vous n'en n'avez pas un qui convienne mieux à cette destination que la ci-devant cathédrale. Le jeu d'orgues donnera aux fêtes plus d'attraits et d'agréments».

Les considérations de ce rapport furent adoptées. Le génie et l'artillerie s'emparèrent des basses nefs et des chapelles latérales, laissant seulement la grande nef pour la célébration des fêtes décadaires, où les orgues jouaient à la grande satisfaction du peuple, dont les sentiments mystiques n'étaient pas entièrement éteints.

L'orgue était d'ailleurs en bon état. L'organiste Joubert veillait à sa conservation. Cet instrument accompagnait à chaque fête les airs chantés par le peuple, et les plus farouches énergumènes, de 1793 à 1796, le prirent sous leur protection. Il faillit cependant être détruit; en 1867, en faisant le relevage des jeux du positif on y trouva un foyer d'incendie, composé d'étoupes, d'allumettes et d'amadou légèrement brûlé, qu'une main criminelle avait placé entre le sommier et le faux sommier ; les administrateurs du département n'avaient donc pas tort de dire dans leurs délibérations du 13 floréal que le jeu d'orgues était resté exposé aux dégradations du premier malveillant.

Guimard, dans ses Annales Nantaises, décrit ainsi vers 1794 «la ci-devant Cathédrale dénommée Temple de la raison.»

«Son portail, bâti en 1434, et surchargé de sculptures gothiques d'assez mauvais goût, est flanqué de deux tours quarrées qui renfermaient autrefois une sonnerie très harmonieuse. Il n'en reste plus qu'une horloge. Elles ont environ 170 pieds de haut. Au-dessus de celle qui est au Midi, un Observatoire haut de trante pieds, d'où l'on découvre, au moyen d'un télescope, plus de trois lieues à la ronde. En dedans de l'église, on peut remarquer la hardiesse de la voûte plate qui supporte le buffet d'Orgues composées de 7 000 tuyaux ..... La nef a 112 pieds d'élévation, etc.....»

La Cathédrale était devenue un entrepôt et personne ne s'occupait de son entretien.

En 1799, les intempéries l'avaient tellement endommagée que Mathurin Grucy, architecte, dressa à la demande du maire Saget un devis s'élevant à 3 048 Fr 78 pour réparer la toiture et 10 081 Fr 51 pour le vitrage des baies en verre ordinaire.

En 1800, l'explosion de la Tour des Espagnols qui fit disparaître une aile entière du château, causa 60 morts et fit des ravages importants, défonça la grande verrière sud et finit de défoncer la toiture.

A cette époque, l'artillerie avait ses casernes dans la nef, le génie occupa la chapelle Saint-Clair, les Domaines la Sacristie.

«Ce bâtiment est tellement en désordre, dit un rapport, qu'il ne peut servir de rien à la commune. C'est au domaine à prendre tous les moyens pour prévenir de plus grandes dégradations s'il est intéressant pour le conserver et dans tous les cas, pour prévenir les accidents qui peuvent résulter des suites funestes de l'évènement du château, l'adjoint et l'architecte ayant observé qu'il y avait péril dans plusieurs parties des croisées inférieures»

La Cathédrale servait à tous les usages hormis à celui pour lequel elle était destinée.

Le «Publicateur de Nantes» (28 Nivôse an VIII-1800) faisait cette annonce sensationnelle «Expérience aéronautique dans la Cathédrale - Avis aux souscripteurs pour la 51e ascension de l'aéronaute Blanchard - Les citoyens souscripteurs sont informés que depuis le 27 nivôse jusqu'au 30 inclusivement, à midi très précis, dans

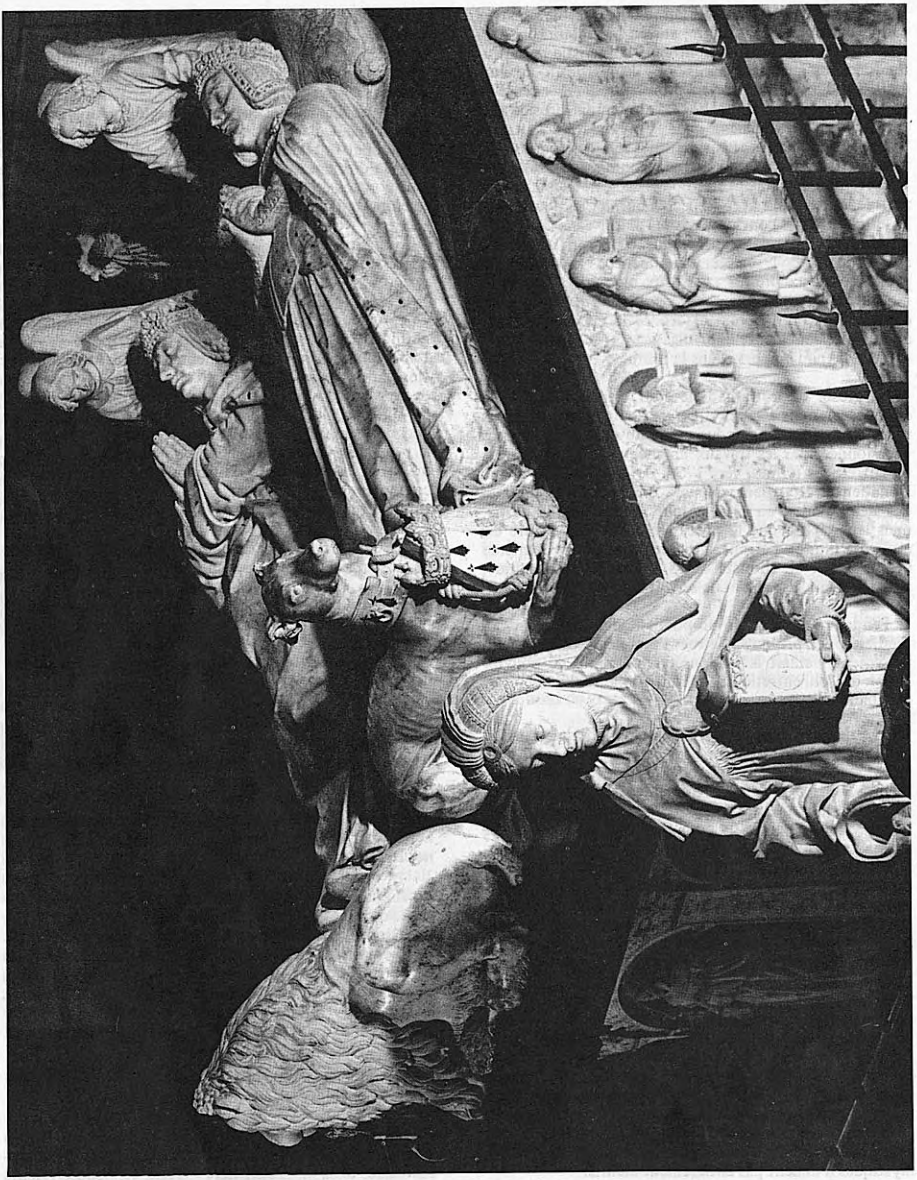

Ensemble au 1er plan la Tempérance

Photo José Chevreau et Bernard Darot

l'église Saint–Pierre, il y aura diverses expériences intéressantes comme ballon captif rempli de gaz, expérience de parachute sur un quadrupède qui tombera du haut de la voûte sans se blesser et un aérostat qui, d'un coup d'électricité, détonnera du haut de l'édifice. La descente accélérée de la galerie et de la Mongolfière qui y seront suspendues représentera la chûte du célèbre et malheureux Pilastre de Roziers à Boulogne-sur-mer. On verra aussi dans cette église une partie de la flotte aérienne qu'on prépare avec célérité pour le voyage prochain.

Les non-souscripteurs pourront aussi voir ces expériences moyennant 60 centimes.»

Heureusement pour notre Cathédrale, le premier évêque nommé après l'interrègne révolutionnaire fut Jean-Baptiste Duvoisin, ami et conseiller de l'empereur. Il usa de sa légitime influence au profit du monument abandonné par toutes les administrations. L'ère des dévastations était close ; et dès le 10 mai 1802, les réparations urgentes indiquées par Crucy en 1799 et celles nécessitées par l'explosion de la poudrière furent adjugées. La même année un rapport sur l'état des autels de la Cathédrale fut demandé aux architectes Jean-François Ogée, Sébastien Praud et à l'architecte-voyer Peccot, en voici un extrait :

«Le maître-autel ainsi que tous les autels de la Cathédrale d'ailleurs, avait été complètement démoli, son revêtement de marbre était écorné ; mais à part quelques pièces du tabernacle en bois sculpté et doré, on le retrouva complet. Les anges adorateurs pouvaient être aussi réparés.

Pour les autels acolytes situés au pied des montants du grand portique Louis XIII, les matériaux conservés en permettaient le rétablissement.»

Ces travaux furent exécutés avec le concours du sculpteur Robinet-Bertrand, et, l'année suivante, cinq des huit autels des chapelles latérales furent remis en état. A ces travaux, évalués 3 000 francs, on ajouta 24 Fr pour la réparation et pose des fonts baptismaux et d'un bénitier.

En 1806, un rapport des architectes Seheult, Allonneau et Louis Nau constatait les besoins de réparations urgentes à la charpente de la grande nef et concluait à la remise en état des trois chapelles latérales, celle entre autres des fonts baptismaux à laquelle on n'avait fait que des réparations insignifiantes.

L'ensemble des travaux indiqués par les architectes s'élevait à 4 600 francs.

Monseigneur Duvoisin obtint le bronze nécessaire à la fonte d'une seconde cloche, car, jusqu'en 1806, la Cathédrale resta avec une seule cloche, encore était-elle fêlée, c'était celle qui servait de timbre pour l'horloge. Une partie du bronze provint d'un dépôt oublié dans quelque cour des bâtiments de l'ancien lycée, comme nous l'apprend cette lettre du maire de Nantes au préfet en date du 19 septembre 1806 :

«J'ai l'honneur de vous prévenir que, conformément au décret impérial du 24 Juillet et à votre lettre du 5 août, j'ai fait délivrer à Monsieur l'évêque de Nantes le métal de cloche et de feuilles de cuivre provenant des portes de la Cathédrale qui était déposé au Lycée.»

Ce métal, qui ne devait plus présenter de formes artistiques avait été déja mis, en 1794, à la disposition du sculpteur Lamary pour fondre une statue de la Liberté destinée à la colonne commémorative élevée par les architectes de Nantes entre les deux cours; il attendait depuis cette époque son emploi et resta longtemps en réserve car, le 11 octobre 1807, le Conseil de fabrique de la Cathédrale, réclamait encore la seconde cloche et exposait à sa Majesté l'Empereur que «près de 100 milliers de matières provenant du carillon de la Cathédrale avaient été autrefois enlevés et convertis en monnaie et qu'il était juste d'en rétablir une partie avec quelques-uns des canons que son bras toujours victorieux avait enlevés à l'ennemi.»

L'année suivante Napoléon vint à Nantes, on oublia les cloches et l'on proposa d'ériger sur la colonne une statue de l'empereur avec le bronze attendu, mais rien ne vint que la chute de l'empire. Louis XVIII monta sur le trône et adopta, en 1822, le projet de la Municipalité nantaise d'élever une statue en pierre à Louis XVI sur la colonne que ne surmontait pas encore la statue de l'empereur.

Les travaux de restauration entrepris à grands frais à partir de 1815 ne sont pas toujours heureux.

Le ministre Montalivet, après s'être renseigné sur les travaux exécutés pour environ 66 000 francs, en fit une juste critique dans une lettre adressée au préfet le 29 février 1832 :

«Des renseignements précis, écrivait-il, fournis au Ministère, par l'un de Messieurs les architectes du Gouvernement font connaître que sous l'administration de vos prédécesseurs, on a entrepris de regratter l'extérieur de l'édifice, notamment de la façade et que toutes les parties de l'architecture, les sculptures surtout ont été mutilées dans cette opération de la manière la plus barbare.»

Voilà pour l'extérieur ; à l'intérieur à part le badigeonnage grossier, la décoration se complétait grâce aux libéralités du clergé et de quelques généreux paroissiens.

1817 - Le tombeau de François II sauvé par Crucy -

En 1817, après bien des tergiversations, le tombeau de François II, dernier duc de Bretagne et père de la reine Anne, fut placé dans le transept sud. Cette œuvre sublime du sculpteur Michel Colombe avait été, en 1792, sauvée de la destruction par Crucy après son enlèvement de la chapelle des Carmes condamnée à la démolition. Démonté sous la surveillance de cet architecte et du sculpteur Lamary, il fut transporté dans une courette du couvent des Ursulines (ancien Lycée).

Ce magnifique mausolée, fut exécuté en 1507. Il est entièrement en marbre blanc. Sur le tombeau sont couchées deux statues représentant François II et Margue-

rite de Foix, sa seconde femme, ayant une couronne et le manteau ducal.

Des carreaux, soutenus par trois anges, supportent leur tête et à leurs pieds un lion et un lévrier tiennent les armes de Bretagne et de Foix. Aux quatre angles, quatre statues de hauteur naturelle représentent avec leurs attributs les vertus cardinales : la Justice, la Tempérance, la Prudence et la Force.

Dans la statue emblématique de la Justice est représentée Anne de Bretagne sous le costume et sous les attributs de reine et de duchesse avec la couronne fleurdelisée et fleuronnée sur la tête.

A propos de la statue : la Prudence, le baron Gaëtan de Wismes, dans une note placée au bas de la page 78 de son très intéressant volume : «Les personnages sculptés de la ville de Nantes», s'exprime ainsi : «Cette statue, on le sait, offre cette particularité d'avoir une tête à double face : le visage de devant est celui d'une femme, celui de derrière représente un vieillard à longue barbe. Un de nos compatriotes, M.Furret, architecte, s'est demandé si nous ne possèderions pas dans cette figure le portrait de Colombe fait par lui-même. Cette supposition est plausible, s'appuyant en particulier sur des exemples analogues»

-Décoration des chapelles latérales -

La décoration des chapelles latérales a été refaite de 1825 à 1840.

En 1836, un généreux donateur avait offert de décorer la chapelle St-Clair. Il y mettait pour condition que ce travail serait effectué par un architecte de son choix. Celui-ci cacha derrière le lambris décoratif le tombeau si gracieux de l'évêque Guillaume Guéguen ; ce fut en 1883 seulement que sur l'observation de Palustre, membre de la commission des monuments historiques, on enleva la partie du lambris dérobant aux regards le vénérable tombeau du seizième siècle. Il reparut mais détérioré par les scellements des menuiseries et le peu de soin qui présida à leur pose. La statue de l'évêque Hamon, remplace aujourd'hui sur ce tombeau celle de Guéguen, attribuée à Michel Colombe et malheureusement disparue.

En 1834, comme on travaillait à faire disparaître le badigeonnage naïvement appareillé des voûtes du choeur et du transept, on retrouva les peintures à l'huile du dix-septième siècle. Elles étaient sur fond de plâtre très résistant et semblaient d'une réparation facile, mais on n'en fit rien.

En 1839, les travaux d'achèvement de la cathédrale reprennent suivant le plan primitif.

Dr Yves Merlant

L'achèvement de la cathédrale aux XIXe et XXe siècle

Les architectes des XVe et XVIe siècles, accolant leurs constructions nouvelles à ce qui allait subsister de la Cathédrale romane, avaient donné naissance à un édifice hybride.

Depuis la Révolution, l'État s'était contenté d'assurer les travaux annuels d'entretien rigoureusement indispensables à sa conservation. Toutefois, en 1826, on avait fait disparaître l'observatoire établi sur la tour sud, lors des guerres civiles, pour surveiller la marche des armées vendéennes et, en 1830, on restaurait trois chapelles pour y placer les tableaux offerts par la Duchesse de Berry et le ministre de l'Intérieur.

Deux ans plus tard apparaissait sur la tour nord le disgracieux télégraphe optique qui devait y figurer jusqu'en 1854.

C'est à la fin de l'épiscopat de Mgr Joseph de Guérines (1822 - 1838) que fut décidé l'achèvement de cette église, c'est-à-dire le remplacement de l'abside et du choeur romans par une abside et un choeur gothiques, ouvrage important qui occupera plus d'un demi-siècle.

Les places réservées aux hommes dans la cathédrale se révèlaient insuffisantes depuis longtemps, aussi le prélat sollicita-t-il, en 1834, la construction d'une chapelle qui leur fût destinée, solution évidemment provisoire et incomplète. Ce fut le secrétaire Charles Vrignaud, un remarquable diplomate, qui présenta la requête de son évêque au ministre Persil (1). Celui-ci conseilla de voir plus grand, c'est-à-dire d'envisager l'achèvement de l'édifice, en invoquant les motifs suivants : «l'importance de la ville, l'esprit religieux qui y règne, l'intérêt des Beaux-Arts et le bon effet que cette opération pourrait produire, politiquement parlant, dans l'esprit des populations de l'Ouest.»

«Je ne sais ce que vous penserez de ce projet vraiment gigantesque et peut-être même chimérique, écrivait Vrignaud à son évêque, mais, comme me disait M. Persil, en demandant on ne court aucun risque, et , en ne demandant pas, on n'obtiendra jamais rien....Cette proposition m'a si fort étonné que j'en ai été bouleversé.... ma pauvre imagination s'est mise en mouvement... quelques paroles de votre bouche me remettront dans mon assiette....»

Mgr de Guérines, en effet manifesta d'abord un certain scepticisme : «Ce plan est inexécutable avec les idées actuelles de la Société et il entraînerait dans des dépenses qui seraient l'objet de tant de critiques qu'il pourrait fai-

(1) Ministre de la Justice et des Cultes en 1834 et 1836

re plus de tort à la religion qu'il ne lui porterait de profits, mais... je ne m'oppose pas à ce qu'on donne satisfaction au ministère sur la production du plan général...»

Quant à l'abbé de Courson, alors supérieur du Séminaire de philosophie, ce fut chez lui de l'enthousiasme : «M.Thiers attachera son nom à un monument qui l'immortalisera.Votre chapelle des hommes m'a toujours déplu... J'ai toujours eu la pensée que l'on devait songer à l'achèvement, ne dût-on placer que dix pierres par an... La Cathédrale d'Orléans a bien été achevée depuis la Révolution.»

C'est ainsi que le projet prit corps : les travaux allaient s'échelonner sur près de soixante ans

Le problème n'était pas simple, car il impliquait d'abord la destruction des vestiges romans puis l'édification difficile et coûteuse d'un choeur ogival, de hautes voûtes :

«Le choeur, constatait le ministre, est un reste d'une vieille église, qui devra être démoli.» En exécutant des travaux de décoration intérieure, au cours de l'été 1834, on avait retrouvé, ornant la coupole romane, une fresque représentant la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. Le ministre avait envisagé un moment la restauration de cette belle fresque, badigeonnée sous la Révolution, oeuvre du Nantais Charles Errard (2) ; le projet d'achèvement rendit évidemment vaine toute possibilité de réfection.

L'architecte diocésain, Séheult estimait que l'achèvement total de l'église coûterait enriron 400 000 Fr. En Janvier 1835 il présenta un premier devis de 64 000 fr pour des travaux qui s'inscrivaient, cette fois, dans un véritable projet d'achèvement ; «Construction d'une chapelle affectée aux hommes, en prolongement du bas-côté nord et formant l'une des parties dites bras de la croix.»

De son côté, au même moment, l'évêque expliquait au ministre : «Les constructions projetées au nord permettraient de rendre à leur destination celles existant au midi et qui, dans l'état actuel de l'irrégularité de l'église, ne peuvent servir qu'aux sacristies... Les constructions s'exécutent à Nantes avec facilité, élégance et abondance de matériaux qui y arrivent soit par mer, soit de l'intérieur, par la Loire ..... L'achèvement de l'église peut facilement s'opérer par parties : d'abord le bras de la croix (au nord) ... pour lequel l'évêque et le chapitre offrent 16 000 Fr ; ensuite les deux arcades des bas-côtés, conformes à celles existant au midi, à la suite des bras de la croix. Enfin le choeur par lequel on pourrait terminer l'ouvrage .... Dans la construction projetée, on sera guidé par celle correspondante et déjà exécutée ; il ne s'agira que de reproduire au nord ce qui existe au midi...» (28 janvier 1835)

Les travaux prévus devaient priver le «palais épiscopal», jouxtant la cathédrale au nord, de plusieurs pièces, dont l'appartement dit «d'honneur», réservé aux hôtes de marque, et allaient nécessiter des aménagements dans les locaux conservés. Le préfet Maurice-Duval, entièrement acquis au projet d'achèvement souhaitait même qu'on édifiât un nouvel évêché ailleurs, d'autant plus qu'il n'ignorait rien du délabrement général du vieux «palais». Toutefois, Mgr de Guérines, alors âgé de 75 ans préférait conserver ce qui subsisterait des locaux d'habitation et ne point abandonner son jardin, à cause «de son âge et de ses infirmités».

A l'automne de 1835, le principe de l'achèvement était adopté ; le ministère, décidé à faire disparaître les restes de l'édifice roman, envisageait l'étalement des travaux sur dix ans. Une restriction cependant : le Conseil des Bâtiments Civils approuvait la construction du transept nord et des deux premières travées du déambulatoire, mais il faisait, en quelque sorte, opposition au chevet, voulant que l'église «fût fermée à l'est par un mur parallèle à la face occidentale», c'est-à-dire à la façade. Le projet d'achèvement ainsi limité fut donc approuvé en octobre 1838 et estimé à 409 000 francs.

Deux tentatives d'adjudication se révélèrent infructueuses ; les bâtisseurs des siècles précédents n'avaient pas fait école, l'importance des travaux et les risques à courir faisaient fuir les entrepreneurs. Ces travaux étaient en effet sans précédent à Nantes au XIX^{e} siècle : fondations de seize mètres de profondeur et ouvrage s'élevant à plus de quarante-six mètres au-dessus des fondations ! Sur la proposition de Maurice-Duval, le ministre accepta une soumission présentée par l'entrepreneur Garreau. Mgr de Guérines étant mort le 12 mai 1838, ce fut son successeur, Jean-François de Hercé qui procéda à la bénédiction solennelle de la première pierre, le 3 septembre 1840.

Dès 1842 l'évêque présenta une nouvelle demande pour la construction de l'abside. Le préfet Chaper, qui avait remplacé Maurice-Duval, l'appuya fermement : «Le renvoi à un autre temps de la construction de l'abside, écrivit-il, aurait encore le grave inconvénient que, commencée plus tard, elle offrirait plus de difficultés pour se lier parfaitement avec la partie actuellement commencée...»

A dater de 1842, architecte, évêque, préfet vont solliciter avec ténacité la construction de l'abside. En effet le mur du fond, préconisé par le Conseil des Bâtiments Civils, devant avoir deux mètres d'épaisseur et s'élever à près de 50 mètres de hauteur, nécessiterait l'emploi de pierres de taille, ce qui exclurait toute idée de provisoire. Au surplus son aspect serait fort «disgracieux»

Mais les négociations n'étaient pas toujours faciles, Vrignaud, vicaire général depuis 1836, se plaignait de l'architecte Séheult dont les «inexplicables lenteurs» l'exaspéraient.

En avril 1842, à Paris, le ministre l'accueillit de façon fort bienveillante, mais le Directeur des Cultes, Dessaure t le reçut fraîchement : «C'est un parleur et un faiseur d'embarras, confiait le vicaire général à son collègue Dandé. Je l'ai trouvé bien différent de ce que je l'avais vu il y a deux ans. J'espère que M. Bignon (3) le ramènera à

(2) Charles Errard (1606 - 1689). Membre de l'Académie de peinture en 1648 Directeur de l'Académie de peinture et d'architecture établie à Rome par Louis XIV.
(3) Député de la Loire-Inférieure.

des dispositions plus bienveillantes et plus solides surtout car je n'ai entendu que des déclamations et des lamentations .... pour le moins fort superflues...»

« Dessauret, à l'accent auvergnat, disait :
- Tout beau, tout beau ! Monsieur l'abbé, je vous ai dit que vous n'obtiendrez pas ce que vous demandez, et vous ne l'obtiendrez pas !
-Monsieur le Directeur, je vous prie de remarquer que je ne suis pas ici pour solliciter pour moi. Je parle dans l'intérêt général. L'édifice appartient à l'État, et lui restera sans que je puisse en emporter une pierre ; et vous ne m'en diriez pas plus si je défendais un intérêt qui me fût personnel !»

Fort heureusement, en juin, le ministre promit au député Bignon et à Vrignaud de demander un crédit spécial pour l'abside, lors du vote du budget, mais ce n'était qu'une promesse, aussi les autorités locales profitèrent-elles de la venue à Nantes du duc de Nemours, fils du roi Louis-Philippe, en 1843, pour lui faire visiter la cathédrale. Le duc s'attarda sur les chantiers, examina les plans et se déclara chaud partisan de l'abside ... Et l'évêque d'insinuer ensuite au ministre . «Il y aurait là de quoi immortaliser le passage du prince à Nantes ...»

Aprés cette visite, Mgr de Hercé eut l'idée de mettre dans son jeu l'ancien préfet, Maurice-Duval, qui s'empressa d'intervenir d'abord pour faire transformer, dans le projet, le «formidable mur» en une clôture très provisoire et très peu coûteuse, sauvegardant ainsi le proche avenir. Répondant à l'évêque il ajoutait : «Je vous remercie Monseigneur, d'avoir pensé à moi dans cette circonstance car je vous parlais du plus profond de mon coeur en vous disant de disposer de moi en toutes occasions, et combien je suis heureux de vous prouver toute mon estime, et j'espère que vous me permettrez d'ajouter : toute mon amitié ... en quelque lieu que j'aille vous aurez toujours un serviteur aussi dévoué que reconnaissant de vos bontés pour lui ....»

Au début d'octobre 1843, le ministre des Cultes annonçait au baron Maurice-Duval.: «J'ai décidé qu'il serait donné suite à l'achèvement de la Cathédrale.» Celui-ci s'empressa de transmettre la bonne nouvelle au prélat. Une décision ministérielle du 30 juillet 1844 donna enfin gain de cause aux amis de la cathédrale en approuvant la construction de l'abside «pour être commencée en 1845.»

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse Maurice-Duval plaçait sa correspondance avec Mgr de Hercé sur le plan de l'amitié, lui transmettant les «mille respects de Mme Mosselman» sa propre fille adoptive.»

Un jour de 1845, Garreau confia à Vrignaud que l'ancien préfet serait heureux d'obtenir une décoration du Saint-Siège : « Une marque d'estime de la part de l'évêché, dit-il, le rendrait heureux pour la fin de ses jours...» et l'entrepreneur se félicitait d'avoir «un homme comme lui qui se porte à notre religion».

Vrignaud alerta le P. Vaures, un franciscain qui résidait à Rome et restait uni par bien des liens au Pays Nantais. Mais le religieux fut de glace . «Je ne pense pas, fit-il observer sèchement, que le Pape actuel (4) ait l'intention de prodiguer ses décorations....» Quelques mois plus tard, Mgr de Hercé et son vicaire général partaient pour Rome : en septembre 1847 Maurice-Duval sera nommé Chevalier de l'Ordre Pontifical de St-Grégoire-le-Grand, en «témoignage d'estime, de gratitude pour les services qu'il a rendus dans les fonctions éminentes auxquelles il a été élevé.» Cette distinction, sans doute, fera sensation parmi les curés sanctionnés de 1832 !

Les Nantais ont donc obtenu leur abside, mais voici qu'une nouvelle difficulté se présente : personne ne veut s'en charger ! Garreau, évidemment pressenti, refuse tout net «découragé qu'il est par la faiblesse des crédits annuels accordés jusqu'ici» ; et l'évêque de faire observer au ministre

«De tels travaux n'ont pu être exécutés avec la perfection remarquable que tout le monde admire que parcequ'ils ont été confiés à des ouvriers de choix, que l'on a formés ad hoc avec le plus grand soin .... la main-d'œuvre est beaucoup plus dispendieuse .... la faiblesse des allocations ne donne de l'ouvrage que pendant deux ou trois mois, Garreau est obligé de conserver ces ouvriers toute l'année et de les occuper à des constructions pour lesquelles des ouvriers ordinaires suffiraient. (Ces ouvriers de choix sont payés 5 Fr par jour).

L'architecte, de son côté, loue la grande expérience de Garreau en déplorant «les bénéfices réduits et très réduits qu'il retire des travaux» et le préfet Chaper reconnaît qu'il «présente toutes les garanties désirables pour les ouvrages d'art et de précision dont l'exécution ne peut-être confiée qu'à des artistes éprouvés.» Au ministère, du reste, on tient à Garreau, une visite qu'il y a faite a prévenu en sa faveur, «on le croit honnête homme et on l'aime». Chargé de l'achèvement d'une des belles Cathédrales de France, il a voulu voir Saint-Paul à Londres, Saint-Pierre de Rome et la cathédrale de Cologne. Finalement, malgré les réticences de sa famille, l'entrepreneur se laisse convaincre et passe un marché avec le ministère pour les travaux futurs, le 23 octobre 1845. A la même date, le montant total des travaux, effectués ou à effectuer, s'élève à 1 940 000 francs.

A ce moment, nouvelle difficulté ! Par mesure d'économie, les plans de Séheult pour l'abside sont réduits de «tout le développement d'une double arcade.» On commence les travaux. Coup de théâtre ! Les fouilles font découvrir les anciennes fondations préparées par les architectes d'antan . c'est exactement le projet primitif de Seheult. En juin 1846, on revient donc à ce projet, et le ministère accorde un crédit supplémentaire de 254 000 F.

Garreau se passionne pour son oeuvre, mais il est dévoré de soucis : il craint le départ de l'abbé Vrignaud dont on parle pour l'évêché de Luçon : «Que deviendrons-nous ? lui écrit-il, car vous et M. Bignon vous êtes tout....»

L'État payant avec retard, l'entrepreneur emprunte continuellement : de 1839 à 1845, il a payé 15 à 20 000 francs d'intérêts sur ses propres deniers ; en juillet 1846 il songe à se retirer. Il reste pourtant, et les tra-

(4) Pie IX élu le 16 juin 1846.

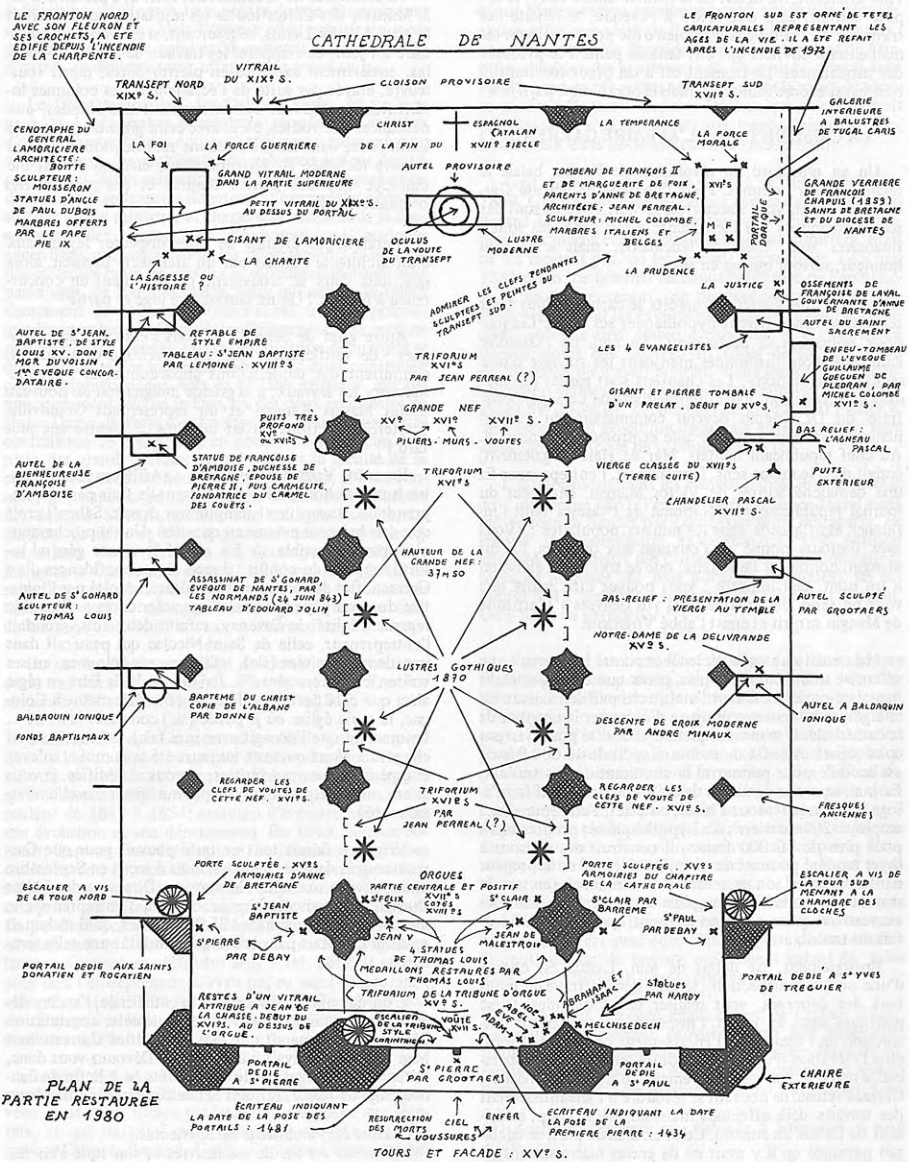
CATHEDRALE DE NANTES
LE FRONTON NORD AVEC SON FLEURON ET SES CROCHETS, A ETE EDIFIE DEPUIS L'INCENDIE DE LA CHARPENTE.
LE FRONTON SUD EST ORNE DE TETES CARICATURALES REPRESENTANT LES AGES DE LA VIE. IL A ETE REFAIT APRES L'INCENDIE DE 1972.
TRANSEPT NORD XIXe S.
VITRAIL DU XIXe S.
CLOISON PROVISOIRE
TRANSEPT SUD XVIIe S.
CENOTAPHE DU GENERAL LAMORICIERE ARCHITECTE: BOITTE SCULPTEUR: MOISSERON STATUES D'ANGE DE PAUL DUBOIS MARBRES OFFERTS PAR LE PAPE PIE IX
LA FOI
LA FORCE GUERRIERE
GRAND VITRAIL MODERNE DANS LA PARTIE SUPERIEURE
PETIT VITRAIL DU XIXe S. AU DESSUS DU PORTAIL
CISANT DE LAMORICIERE
LA CHARITE
LA SAGESSE OU L'HISTOIRE ?
CHRIST
ESPAGNOL CATALAN DE LA FIN DU XVIIe SIECLE
AUTEL PROVISOIRE
OCULUS DE LA VOUTE DU TRANSEPT
LUSTRE MODERNE
LA TEMPERANCE
LA FORCE MORALE
TOMBEAU DE FRANÇOIS II ET DE MARGUERITE DE FOIX, PARENTS D'ANNE DE BRETAGNE. ARCHITECTE: JEAN PERREAL. SCULPTEUR: MICHEL COLOMBE. MARBRES ITALIENS ET BELGES
XVIe S.
M F
PORTAIL DEDIE A S. PIERRE
GALERIE INTERIEURE A BALUSTRES DE TUGAL CARIS
GRANDE VERRIERE DE FRANCOIS CHAPUIS (1859) SAINTS DE BRETAGNE ET DU DIOCESE DE NANTES
LA PRUDENCE
LA JUSTICE
OSSEMENTS DE FRANÇOISE DE LAVAL, GOUVERNANTE D'ANNE DE BRETAGNE
AUTEL DU SAINT SACREMENT
ADMIRER LES CLEFS PENDANTES SCULPTEES ET PEINTES DU TRANSEPT SUD.
AUTEL DE S. JEAN-BAPTISTE, DE STYLE LOUIS XV. DON DE MGR DUVOISIN 1er EVEQUE CONCORDATAIRE.
RETABLE DE STYLE EMPIRE
TABLEAU: S. JEAN BAPTISTE PAR LEMOINE. XVIIIe S.
TRIFORIUM XVIe S. PAR JEAN PERREAL (?)
LES 4 EVANGELISTES
ENFEU-TOMBEAU DE L'EVEQUE GUILLAUME GOEGUEN DE PLEDRAN, PAR MICHEL COLOMBE XVIe S.
GISANT ET PIERRE TOMBALE D'UN PRELAT, DEBUT DU XVe S.
PUITS TRES PROFOND XVe OU XVIe S.
GRANDE NEF XVe XVIe XVIIe S.
PILIERS · MURS · VOUTES
BAS RELIEF: L'AGNEAU PASCAL
AUTEL DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE
STATUE DE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, EPOUSE DE PIERRE II, PUIS CARMELITE, FONDATRICE DU CARMEL DES COUETS.
TRIFORIUM XVIIe S.
VIERGE CLASSEE DU XVIIe S. (TERRE CUITE)
PUITS EXTERIEUR
CHANDELIER PASCAL XVIIe S.
HAUTEUR DE LA GRANDE NEF: 37m50
AUTEL DE S. GOHARD SCULPTEUR: THOMAS LOUIS
ASSASSINAT DE S. GOHARD, EVEQUE DE NANTES, PAR LES NORMANDS (24 JUIN 843) TABLEAU D'EDOUARD JOLIN
BAS-RELIEF: PRESENTATION DE LA VIERGE AU TEMPLE
AUTEL SCULPTE PAR GROOTAERS
NOTRE-DAME DE LA DELIVRANDE XVe S.
LUSTRES GOTHIQUES 1870
AUTEL A BALDAQUIN IONIQUE
BAPTEME DU CHRIST COPIE DE L'ALBANE PAR DONNE
BALDAQUIN IONIQUE
FONDS BAPTISMAUX
DESCENTE DE CROIX MODERNE PAR ANDRE MINAUX
REGARDER LES CLEFS DE VOUTES DE CETTE NEF. XVIe S.
TRIFORIUM XVIIe S. PAR JEAN PERREAL (?)
REGARDER LES CLEFS DE VOUTE DE CETTE NEF. XVIe S.
FRESQUES ANCIENNES
PORTE SCULPTEE XVIIe S. ARMOIRIES D'ANNE DE BRETAGNE
ORGUES
PARTIE CENTRALE ET POSITIF XVIIIe S
COTES XVIIIe S
PORTE SCULPTEE XVIe S. ARMOIRIES DU CHAPITRE DE LA CATHEDRALE
ESCALIER A VIS DE LA TOUR NORD
ESCALIER A VIS DE LA TOUR SUD MENANT A LA CHAMBRE DES CLOCHES
S. FELIX
S. CLAIR
S. CLAIR PAR BARREME
S. JEAN BAPTISTE
S. PAUL PAR DEBAY
S. PIERRE PAR DEBAY
JEAN V
JEAN DE MALESTROIT
4 STATUES DE THOMAS LOUIS MEDAILLONS RESTAURES PAR THOMAS LOUIS
PORTAIL DEDIE AUX SAINTS DONATIEN ET ROGATIEN
PORTAIL DEDIE A S. YVES DE TREGUIER
RESTES D'UN VITRAIL ATTRIBUE A JEAN DE LA CHASSE. DEBUT DU XVIe S. AU DESSUS DE L'ORGUE.
TRIFORIUM DE LA TRIBUNE D'ORGUE XVIe S.
ABRAHAM ET ISAAC
Statues par HARDY
ESCALIER DE LA TRIBUNE STYLE CAROLINGIEN
VOUTE XVIIe S.
MELCHISEDECH
PORTAIL DEDIE A S. PIERRE
S. PIERRE PAR GROOTAERS
PORTAIL DEDIE A S. PAUL
CHAIRE EXTERIEURE
PLAN DE LA PARTIE RESTAUREE EN 1980
ECRITEAU INDIQUANT LA DATE DE LA POSE DES PORTAILS: 1481
RESURRECTION DES MORTS
CIEL
ENFER
TOUSSURES
ECRITEAU INDIQUANT LA DATE DE LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE: 1434
TOURS ET FACADE: XVe S.

vaux avancent. Au début de la pénible année 1847, le député Dubois, dans une lettre à l'évêque, se félicite des travaux : «C'est un chantier bien utile pour employer les malheureux ouvriers qui ont tant de peine à se procurer des subsistances. Le froment est à un prix exorbitant.... Nantes est encore tranquille, mais la population souffre.»

LA CRISE DE 1848 et L'AFFAIRE GARREAU

Un an plus tard, la révolution de Février balaie le régime et ses hommes. Pour l'honnête et dévoué Garreau, les ennuis vont s'accentuer. Avant 1848 ce sont des soucis financiers qui l'assaillent, après 1848, les soucis financiers sont toujours lancinants, mais c'est son honneur, surtout qui est en jeu.

A la fin de février, les crédits se cachent. Pour tenir ses engagements, il veut hypothéquer ses biens. Les passions politiques se déchaînent. Au club de l'Oratoire «quelques voix furibondes menacent les travaux d'une sauvage destruction». Les chantiers sont gardés par mesure de précaution. Par l'intermédiaire de Le Sant, beau-frère du Dr Guépin devenu commissaire du gouvernement, Garreau demande aide et protection à celui-ci. Au chef républicain nantais, Mgr de Hercé, également, écrivit dans le même sens. D'autre part, l'entrepreneur fit une démarche auprès de Victor Mangin, Directeur du journal républicain «Le National de l'Ouest» dont l'influence était grande dans les milieux populaires : «Vous avez toujours donné de l'ouvrage aux ouvriers, lui dit Mangin, continuez de le faire, que ce soit à une église ou à un pont, peu importe ; vous pouvez être assuré que vous ne serez pas troublé dans vos oeuvres » L'attitude de Mangin surprit et émut l'abbé Vrignaud.

Mais voici que va se déclencher contre les travaux une offensive administrative, plus grave que celle des clubs nantais : au début d'avril l'architecte parisien Lassus est chargé par le nouveau ministre d'inspecter le chantier de la cathédrale. Il se montre plein d'affabilité pour Garreau ... et repart. A la fin du mois un crédit de 40 000 francs, est accordé pour permettre la continuation des travaux. En mai, nouvelle demande de crédit du prélat,qui fait l'éloge de Garreau : tout l'hiver, en effet, l'entrepreneur a employé 200 ouvriers ; il a hypothéqué ses propres biens pour plus de 50 000 francs, il construit des maisons à loyer modéré pour ses ouvriers, il est le seul entrepreneur nantais à payer son personnel le vendredi soir (en vue du marché du samedi) ; il emploie à tour de rôle tous ses manoeuvres pour que tous puissent «participer au bienfait du travail».

Brusquement, au début de juin, Lassus est chargé d'une nouvelle inspection : le ministère, effrayé du montant des dépenses, veut réaliser des économies. C'est pourquoi aussi, en juillet, l'inspecteur ordonnait «la destruction de l'abside par l'ensablement de ses fondations, puis l'élévation d'un mur de clôture qui eut été un obstacle sérieux à son développement futur». Sans hésiter, Garreau refusa, ne pouvant se résoudre à l'anéantissement des travaux déjà effectués mais, du même coup, se faisant de Lassus un ennemi. Celui-ci, d'autre part, se déclarait persuadé qu'il y avait eu de graves malversations, et son rapport attaquait Séheult, qui se défendit et se justifia .... puis attaqua à son tour :

«L'architecte de la cathédrale, écrit-il, a présenté à M. le Ministre des Cultes toutes les réfutations que suscitait le travail de M. Lassus, se réservant, si cela devient nécessaire un jour, de comparer les travaux de l'église St-Nicolas, entièrement exécutés en pierres dures, repris sous-œuvre, étayés par suite de l'écrasement des colonnes intérieures, corrigés au commencement des croisées, aux naissances des voûtes, etc... avec ceux gigantesques, de la Cathédrale, dans lesquels aucune rectification n'a été ni ne sera réclamée au gouvernement, bien qu'il n'ait été employé que des pierres tendres et des maçonneries ordinaires.» (5)

N'était-il pas étrange de faire inspecter les travaux d'un architecte nantais par un architecte parisien, alors que tous deux se trouvaient pratiquement en concurrence à Nantes ? On ne saurait être juge et partie.

Autre grief de Séheult : Lassus s'était fait accompagner de vérificateurs qui, sous prétexte de sondages, commirent des déprédations impardonnables , «vandalisèrent» les travaux, à la grande indignation du nouveau préfet Marius Rampal et du représentant Grandville. Toutefois les trous seront bouchés .... quatre ans plus tard !

En août, Vrignaud constatait : «Affligeant conflit entre hommes honorables .... Puissent-ils finir par se comprendre.... Lassus croit remplir son devoir, Séheult croit que son honneur est mis en question. Un rapprochement n'est pas impossible....» En réalité le vicaire général savait la gravité du conflit ; il recevait les confidences d'un Garreau, fier de son honnêteté, ulcéré, révolté par l'injustice dont on payait ses sacrifices volontaires : «Quand je regarde l'église de Savenay, refaite deux fois, grondait l'entrepreneur, celle de Saint-Nicolas qui passerait dans une de nos croisées (sic), refaite en ses colonnes, en ses voûtes, en ses croisées ! ... J'ai demandé de faire en régie ainsi que cela devrait se faire ... et se fait même à Cologne, la seule église où je puisse (sic) comparer la nôtre ... La manière que l'on agit avec moi (sic) me cause un vif chagrin.... Vous qui avez toujours été avec moi et m'avez engagé à ne pas vous quitter, ni vous ni l'édifice, je vous ai cru, mais aussi veillez à ne pas me laisser dans l'embarras...» (6)

Vrignaud faisait tout ce qu'il pouvait pour que Garreau rentrât dans ses débours, mais il reçut en Septembre une mauvaise nouvelle : le nouveau Directeur des Cultes Durieu, ne pouvait faire accorder à l'entrepreneur le moindre acompte sur les 175 000 Francs, qu'il réclamait «puisqu'il n'était pas prouvé qu'on lui dût une telle somme....»

L'un des plus actifs amis de la cathédrale, l'ancien député Bignon, faisait à la même époque cette constatation désabusée «il paraît que MM. Séheult et Garreau sont bien tracassés, écrivait-il à Vrignaud. Dévouez-vous donc, faites donc abnégation de vos intérêts !» A la fin de l'année, Mgr de Hercé, sentant Séheult menacé, demanda au

(5) Lassus est l'architecte de St-Nicolas.
(6) Garreau est fils de ses oeuvres et son style s'en ressent. En 1811 âgé de 10 ans, ce grand entrepreneur était apprenti maçon à huit sols par jour.

ministre que l'architecte des monuments diocésains dont il faisait un vif éloge à tous points de vue, fût maintenu dans ses fonctions. Mais l'évêque allait mourir un mois plus tard et contre celui qu'il appuyait, et aussi contre d'autres, se déployait une offensive de grand style.

Le Directeur général des Cultes, Durieu, en un rapport du 12 décembre au ministre, proposait la création d'une commission des édifices religieux : estimant que, trop souvent, les architectes de province étaient des incapables, il faisait ressortir «la nécessité de l'organisation d'un corps d'architectes directement nommés et commissionnés par le ministre, et chargé spécialement de la conservation des monuments diocésains». «A quelques exceptions près, ajoutait-il, les départements manquent d'architectes pour les grandes et sérieuses constructions» parce que, de toute évidence, ceux qui ont de la valeur demeurent ou viennent à Paris ! Il est utile de préciser que les membres du Conseil des Bâtiments Civils, eux, ne pouvaient être chargés « de la composition des projets ni de la direction des travaux.» Bientôt fut donc constituée cette commission des Arts et édifices religieux qui eut pour président Viollet le Duc, un des deux architectes de Notre-Dame de Paris, l'autre étant son ami Lassus. Cette commission se composait, en partie, «d'architectes à la piste des grands travaux et qui avaient la faculté de se charger des constructions votées, décrétées, subventionnées, patronnées» par cette même commission. Bientôt fut destitué Séheult, comme son collègue Robelin, architecte de Sens et Nevers, pourtant soutenu par le représentant Victor Hugo ... On dénonça de semblables intrigues à Cambrai, à Rouen, au Mans. Il s'agissait de substituer aux «incapables» de province, les «habiles» de Paris. On voulait «monopoliser les grands travaux d'architecture et les distribuer aux créatures d'une coterie».

En janvier 1849 meurt Mgr de Hercé, et les chantiers de la cathédrale sont déserts. Plus de crédits ! Travaux suspendus ! Cet intermède durera jusqu'a 1855.

L'affaire Séheult-Garreau, elle, n'était point suspendue ! Il ne nous appartient pas d'entrer dans tous les détails car elle ressortit bien plus à l'histoire administrative qu'à l'histoire religieuse. Ses principales péripéties se déroulent de 1849 à 1854; essayons d'évoquer brièvement son évolution et son dénouement. En 1849, comme Séheult, Garreau avait été destitué. Le Directeur des Cultes en décembre, fit répandre dans le public son rapport au ministre, rapport rédigé d'après l'inspection de Lassus et attaquant l'architecte et l'entrepreneur nantais. Ce genre de publicité rompait fâcheusement avec les habitudes administratives ! Par la suite, Séheult se découragera et laissera Garreau se défendre seul : «M. Séheult, écrira plus tard l'entrepreneur, n'avait pas eu assez de courage ; attaqué plus que moi sur le côté moral, il a trouvé bon de dire qu'il n'était pas en cause ....» Garreau, lui, fit résolument tête à l'orage.

En réalité, il ne resta pas seul : des amitiés solides l'appuyaient : Maurice-Duval, près de qui Lassus était intervenu pour que l'ancien préfet retirât son appui aux Nantais, et qui traitait Lassus «d'infame coquin» (7) ; les préfets Chaper, Rampal, Gauja, Ferdinand Favre, ancien et futur maire de Nantes et représentant de la Loire-Inférieure, les anciens députés Bignon et Jollan, le représentant Grandville ; et l'évêché en la personne de Vrignaud «dont l'intervention passionnée avait produit le plus fâcheux effet aux yeux de l'administration» selon Lassus ; et aussi le chanoine Raguideau, membre éminent du Chapitre «héritier des sentiments de Vrignaud» dont il était l'ami et qui prit la relève en 1850, après la mort du vicaire général. Contre Garreau : Durieu, qui ne connaissait pas Nantes et s'en rapportait aux inspirations d'un tiers, Lassus, aux dires de Séheult et de l'entrepreneur.

Tout d'abord, afin d'être payé, à la fin de décembre 1849, Garreau engagea un procès contre l'administration devant le Conseil de Préfecture, qui demandait vainement les pièces comptables et autres au ministère, mais ne les recevait pas, ou les recevait incomplètes. Le 9 mai 1851 enfin, ce tribunal reconnut la loyauté de l'architecte et de l'entrepreneur, ne tint pas compte des évaluations établies par les experts parisiens et, cassant les marchés, ordonna une nouvelle expertise. C'est contre ce dernier point que Garreau fit appel devant le Conseil d'État parce qu'il avait pour lui «tous les actes de l'administration validés par deux décisions ministérielles, l'une ayant été exécutée depuis plus de cinq ans et l'autre étant en cours d'exécution depuis six ans» et voulait faire respecter «l'autorité de la chose jugée» (8)

L'affaire passionnait les Nantais. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, l'ancien préfet Maurice-Duval avait été envoyé à Nantes par Louis-Napoléon Bonaparte, en qualité de commissaire extraordinaire. Une pétition adressée au ministre des Cultes et portant soixante signatures de notables (de tous horizons politiques), lui fut remise le 18 décembre, en faveur de Séheult et Garreau. On y lisait en particulier :

«... l'envoi sur les lieux d'un architecte de Paris, jusque là étranger à ces travaux, amena bientôt leur interruption .... des difficultés furent suscitées à l'architecte et à l'entrepreneur, hommes généralement estimés dans le pays, dont l'administration centrale et l'administration locale n'avaient eu qu'à se louer et auxquels l'opinion publique était entièrement favorable.... Ces difficultés, attribuées généralement à des rivalités, ont eu pour résultat la suspension, depuis trois ans, des travaux dont il s'agit.... Il en résulte un grand dépérissement pour les travaux exécutés ... de nombreux ouvriers sont privés d'ouvrage, l'intérêt de la religion réclame le prompt achèvement de la cathédrale de Nantes.... Une administration impartiale ne peut manquer de rendre à l'architecte et à l'entrepreneur la justice que leur rendent leurs concitoyens.... il est aussi équitable que juste de leur confier la continuation de travaux qui exigent autant de suite dans l'exécution que dans la conception....»

Après avoir interjeté appel devant le Conseil d'État, Garreau, abandonnant provisoirement son entreprise, résida le plus souvent dans la capitale pour défendre efficacement ses intérêts. Au dernier moment son avocat nommé président de tribunal civil, ne put plaider Gar-

(7) Archives Diocésaines : Seheult à Vrignaud, 6 avril 1849.
(8) Il s'agit ici des règlements financiers effectués par l'administration orléaniste.

reau déclara «s'en rapporter à la justice du Conseil». Ses meilleurs avocats furent le rapporteur et le procureur qui firent son éloge aux applaudissements de leurs collègues. Le 24 mai 1854, le Conseil d'État rendit une sentence en tous points favorable à l'entrepreneur : maintien intégral des marchés antérieurement passés, validité des règlements de compte, paiement des sommes encore dûes à Garreau, avec *intérêts et intérêts des intérêts* ; allocation immédiate d'une somme de 50 000 francs, à valoir sur les sommes dues par l'État, le tout sans préjudice des «dommages auxquels il pouvait avoir droit.»

«Sans nul doute, écrivait le ministre au préfet, cette affaire présente des circonstances particulières qui ont été préjudiciables à M.Garreau, ainsi l'administration des Cultes ne s'est pas bornée à se défendre par les voies ordinaires contre les réclamations de cet entrepreneur ; elle a publié et fait distribuer dans la ville de Nantes et aux environs un mémoire fort étendu dans lequel elle lui reprochait d'avoir usé de dol, de manoeuvres frauduleuses à son égard. Ces accusations ont porté, on ne peut le dissimuler, une grave atteinte au crédit du sieur Garreau.... Aujourd'hui que les accusations .... ont été reconnues mal fondées par le Conseil d'État, il convient de lui accorder une indemnité.... » (14 janvier 1855) Cette indemnité se chiffra par la somme considérable de 365 000 francs.

L'administration se montrait véritablement compréhensive et généreuse. Sans doute ne se sentait-elle pas très à l'aise vis-à-vis de sa victime. Il est vrai qu'elle n'était plus représentée par les mêmes hommes.

* *
*

Depuis quatre ans, Durieu avait été admis à la retraite et remplacé par M. de Contencin (25 avril 1850). Pourquoi cette disgrâce ? Parce que ce fonctionnaire subalterne, devenu Directeur des Cultes après la révolution de février 1848 - en vertu de quelles interventions ? - avait été mêlé neuf fois à diverses affaires judiciaires et condanné au moins six fois, de 1848 à 1850, en qualité de ... négociant ! Ce haut fonctionnaire était donc un justiciable habitué du tribunal de commerce ! En décembre 1858, condamné par contumace pour «faux en écriture privée et de commerce» à cent francs d'amende et vingt ans de travaux forcés, il fut rayé de l'ordre de la Légion d'Honneur (9). Il comparaîtra devant la Cour d'Assises de la Seine en l'été de 1860 sous cette inculpation de faux. Aux Archives nationales un document sans date fournit la précision suivante : «Le sieur Durieu n'a pas seulement deshonoré sa famille. Il a, par son inconduite laissé sa femme dans le dénuement le plus absolu.» Tel était l'homme qui avait poursuivi, au nom de l'honnêteté Séheult et Garreau.

Au ministère des Cultes un chef de division et un chef de bureau durent abandonner leur poste.

Réparation extraordinaire : Garreau fut reçu au ministère, puis le ministre envoya à Nantes le sous-Directeur des Cultes, V. Hamille, féliciter en son nom M. et Mme Garreau . «Votre courage, leur dit le représentant du ministre, a empêché l'administration de commettre un crime.»

Satisfait d'avoir obtenu gain de cause, libéré de tous ses soucis administratifs et financiers, Garreau abandonnera la cathédrale en 1856 et voyagera : Grèce, Turquie, Palestine, Egypte, Malte, Italie, Suisse, Espagne, le verront tour à tour déjà, pour ses travaux, après avoir visité la France, il était allé parfaire son instruction et sa technique sur place : en Angleterre, Italie, Belgique, Pays Bas et Allemagne. En janvier 1853, le préfet de Mentque le nomma maire de Remouillé et, pendant douze ans, malgré ses voyages et sa besogne professionnelle, il ne cessera d'oeuvrer pour son village, ce dont ses compatriotes du reste, ne lui seront pas toujours reconnaissants. L'entrepreneur s'éteindra à Remouillé, en 1896, âgé de 95 ans.

Que faut-il penser de cette affaire Séheult-Garreau ? «Il semble, a écrit l'avocat Huet, que l'on ait voulu incriminer l'entrepreneur, l'architecte et tous les fonctionnaires qui ont participé.... aux actes de l'ancienne administration...»

Après la Révolution de Février 1848, des équipes politiques et administratives nouvelles arrivèrent aux affaires. Il fallait à toute force, d'une part, trouver l'ancienne administration en défaut, l'accuser d'incurie ou de malhonnêteté ! On se souvenait évidemment de divers scandales qui avaient éclaboussé le régime de Juillet ; mais un Durieu pouvait-il s'ériger en censeur ? Au surplus, l'affaire de Nantes était vraisemblablement irréprochable.

On décèle d'autre part, une offensive jalouse de certains architectes parisiens contre leurs confrères provinciaux par des manoeuvres déloyales, ils veulent accaparer les grands travaux. En ces heures troubles, l'occasion s'avère propice : il n'est que de manoeuvrer des Durieu sans scrupules et qui n'y connaissent rien ; c'est là un esprit de concurrence commerciale qui ne s'embarrasse pas des moyens.

Le courage d'un ancien ouvrier maçon, fils de ses oeuvres, remarquablement intelligent, tenace et courageux, fit, à Nantes, échouer le complot.

* *
*

L'ACHEVEMENT DEFINITIF

A la fin d'octobre 1849, Théodore Naud a été nommé architecte diocésain. Il venait d'édifier le choeur de Ste-Croix et la plus grande partie du grand séminaire (actuel lycée Livet). Il remanie les plans de son prédécesseur et continue les travaux.

On lui doit de belles cryptes sous l'abside et dans toute la partie circulaire du soubassement. Celle du centre sert d'enfeu pour les évêques de Nantes. Ensuite tout

(9) A la tête d'une entreprise exploitant des carrières de marbre en Corse, il avait en sa comptabilité un découvert de 277 500 Fr.

l'ensemble de la construction monte lentement. A la fin de l'épiscopat Jaquemet, c'est-à-dire à la fin du second Empire, on en est arrivé aux fenêtres des chapelles absidales.

Quand le curé - constructeur de Saint-Nicolas Félix Fournier, devient évêque de Nantes (1870) il donne un élan vigoureux aux travaux d'achèvement. Il avait réussi à trouver deux millions pour construire St-Nicolas, allait-il réunir les quelques centaines de mille francs nécessaires à l'achèvement de l'église-mère ? Effectivement il suscita des souscriptions auxquelles vinrent s'ajouter des allocations de l'État. A la mort de Naud, Eugène Boismen devient architecte diocésain à son tour (1864) et c'est sous sa direction que la plus grande partie du travail est exécutée : il achève l'abside et construit la sacristie et, dans une étude enthousiaste des travaux en cours, l'archiprêtre P. Gaborit écrit : « L'effet sera vraiment d'un grandiose et d'une splendeur tels qu'il faudra aller bien loin pour trouver quelque chose de comparable. Et même nous pouvons dire que, parmi les cathédrales, celle de Nantes aura un caractère à part qui lui donnera un intérêt de plus : elle sera la seule de France dans le style du XVe siècle et une des rares cathédrales présentant dans toutes leurs parties une parfaite unité de style.»

Quand, en 1886, au temps de Mgr Le Coq, Boismen se retire, il est remplacé par Louis Sauvageot, architecte diocésain de Rouen. Il reste alors à relier l'abside neuve à la vieille nef. C'est un travail délicat qui nécessite la destruction de la tour romane afin que devienne possible l'édification de la maîtresse voûte du transept, centre de l'édifice.

* *
*

D'une ancienne cathédrale de style roman, il reste sous le choeur actuel de Saint-Pierre, une crypte du XIe siècle qui fut mutilée au XVIIIe. En effet, c'est en 1733 que le choeur fut remanié de fond en comble et son niveau abaissé, ce qui nécessita la destruction des voûtes de la crypte et celle-ci fut même comblée. Toutefois, on n'avait pas perdu le souvenir de cette crypte : elle fut déblayée complètement en 1886, mais il était impossible de la reconstruire dans son état d'origine en reconstituant ses voûtes : il aurait alors fallu placer le dallage du choeur à 2,20 m au-dessus de celui de la nef. On sait bien que, dans toutes les grandes cathédrales le dallage du sanctuaire présente des hauteurs différentes, ce qui a toujours paru nécessaire au bel effet des cérémonies, il n'en est pas moins vrai qu'une dénivellation de 2,20 m, beaucoup trop importante, était absolument impensable. On se contenta de recouvrir la crypte d'un plancher droit (poutres métalliques entre lesquelles sont posés des briquages) et un escalier placé sur le côté permit d'y accéder, ainsi qu'aux cryptes récentes. Les colonnes anciennes, toutes conservées, ayant encore plus de 2 m de hauteur, la circulation était facile en ces locaux.

Le nouvel édifice enfin terminé fut inauguré le jour de Noël 1891 par Mgr Le Coq, alors que la première pierre en avait été posée 457 ans auparavant, et il y avait 57 ans que le ministre de Louis-Philippe, Persil, avait préconisé son achèvement devant Mgr de Guérines et son secrétaire Charles Vrignaud.

Enfin, au jour de cette inauguration, qui aurait pu prévoir les malheurs de notre époque : le bombardement de 1944 et l'incendie de 1972 ?

* *
*

LES CLOCHES

Avant 1793, douze cloches animaient les tours de la cathédrale. A l'issue de la Révolution, il n'en restait qu'une seule. Deux nouvelles lui furent ajoutées en 1825 par Mgr de Guérines ; quinze ans plus tard, celles-ci furent refondues, en même temps qu'on en fondait six neuves. Huit cloches dont la plus grosse pèse 5 650 Kgs, furent donc bénies le 7 décembre 1841 par Mgr de Hercé. Parrains et marraines représentaient le département, la ville de Nantes, la noblesse, le haut et le petit commerce etc.... La sixième cloche fut présentée au nom des «corps d'état» par M. Pierre Baranger, menuisier, et par Madame Marie Maillet, épouse de l'entrepreneur Garreau. Celle-ci avait été pressentie par une lettre du prélat en date du 19 septembre 1841 :

« Madame,

L'intérêt que M. votre mari prend à la cathédrale, par suite des beaux travaux qu'il y exécute avec tant d'habileté, m'a inspiré la pensée de lui offrir un témoignage de notre satisfaction, en vous proposant de présenter à la bénédiction solennelle que je compte en faire, l'une des cloches qui doit composer la belle sonnerie en Saint-Pierre. Vous savez peut-être que chacune des cloches représente une catégorie sociale.... ce serait de celle des corps d'état que vous seriez la marraine. Ils ne peuvent être mieux représentés que par quelqu'un de la famille de M. Garreau qui a des rapports si multipliés avec un grand nombre ; et ce que l'on m'a dit de vous, Madame, m'est un sûr garant que tout le monde vous verra, avec plaisir, choisie pour figurer à cette intéressante cérémonie.

Je me plais à penser que vous accéderez à ma demande..... »

Sept ans avant le début de ce qu'on appellera «l'affaire Garreau», cette invitation constituait déjà un témoignage intéressant en faveur de l'entrepreneur, lui apportant, en quelque sorte, la caution épiscopale.

On plaça les cloches d'abord dans la tour nord, mais les trépidations inspirèrent des craintes pour la solidité de cette tour. La sonnerie fut alors transportée, en 1842, dans la tour sud soigneusement consolidée au préalable. Les frais, couverts en quasi-totalité par la fabrique et les fidèles, s'élevèrent à 115 000 Francs.

M. FAUGERAS

* *
*

IL ETAIT UNE FOIS ... LA CATHEDRALE

NANTES, 28 JANVIER 1972, 16 H 15 ..... une rumeur circule de bouche en bouche, (certains pensent à un «canular») .... mais la rumeur s'amplifie, se confirme, devient clameur : « LA CATHÉDRALE BRÛLE !!!».

Un large panache sombre progresse, s'étale, enveloppe la Ville, une gigantesque torchère, visible à des lieues à la ronde, s'exhale du coeur de NANTES !

L'immense brasier ronfle, crépite, le feu dévorant consume l'imposante forêt de chevrons de la longue toiture.

La charpente brasille et rougeoie dans le crépuscule, éclate et s'effondre, formant une aveuglante Croix latine autour de laquelle scintillent les casques des pompiers, soldats du feu, téméraires et courageux, luttant avec désespoir contre les flammes traîtresses. Une âcre odeur de brûlé s'insinue alentour. Des gerbes d'étincelles jaillissent.

Au pied de l'édifice torturé, la Foule angoissée s'agglutine, des Nantais pleurent, leur belle CATHEDRALE SAINT-PIERRE BRULE, vision d'Enfer rappelant à beaucoup l'horrible spectacle des terribles incendies après bombardements que NANTES connut pendant la guerre.

Visage crispé, levé vers le brasier déchaîné, Monseigneur VIAL, impuissant, contemple le saccage de son vénérable sanctuaire.

M. le Préfet GROLLEMÜND, M. le Sénateur-Maire André MORICE, et de nombreuses autres personnalités muets, atterrés, assistent au désastre....

C'était au soir du 28 JANVIER 1972 .....

Près de l'inextricable amas de poutres fumantes, calcinées, ruisselantes d'eau, les pompiers ont longuement veillé, attentifs au retour d'une étincelle, d'une flammèche sournoise....

C'est une Cathédrale décoiffée, mais encore digne et imposante, ceinte d'un diadème de balustres et pilastres tout noircis, qui émerge, pathétique, au petit matin, de la brume hivernale, près du Manoir de Guillaume GUEGUEN, heureusement intact.

Encore meurtrie par les bombardements, la Cathédrale connaissait un nouveau sinistre.

Les dégâts sont immenses ; les tuffeaux de l'orgueilleuse voûte, plus haute que celle de NOTRE DAME de PARIS, résisteront-ils au gel succédant à la terrible chaleur, à l'inondation ?

Mais tel le PHENIX renaissant de ses cendres, la Cathédrale St-Pierre vit peu à peu se refermer ses plaies multiples.

Bientôt les fidèles et ses nombreux visiteurs pourront la voir dans son intégrale beauté puisque les derniers travaux de restauration sont enfin sur le point d'être terminés.

Bientôt, dans la nef majestueuse, si claire, si belle, retentiront, triomphantes, les grandes orgues, célébrant dans la ferveur, dans l'admiration, après tant de vicissitudes, tant de malheurs, la résurrection de notre magnifique Cathédrale.

- Janvier 1980
- Georgette HEURTIN

LES ORGUES

Qui était Jacques GIRARDET ? Où et quand est-il né ? Quels ont été ses déplacements ? Près de quel maître a-t-il été initié ? Où est-il enterré ? On ne le sait . Ces questions restent actuellement sans réponse. Fort peu de renseignements nous sont parvenus sur ce Facteur d'orgues et c'est fort dommage. Il ne nous est connu que par l'inventaire qu'il dressa en 1617 de l'instrument de la Cathédrale d'Angers qui venait d'être endommagé par la foudre et le marché conclu le 11 Septembre 1619 à Nantes pardevant Me GUILLET, Notaire Royal, pour la construction d'un grand jeu d'Orgues avec son Positif sur l'actuelle tribune. Ce document, détruit par les bombardements de 1944 avait par bonheur été communiqué à la Société Archéologique de Nantes et reproduit dans son bulletin.(1). Ledit GIRARDET s'y obligeait sur tous ses biens meubles et immeubles présents et futurs, même par la prison en cas de défaut. Un seul fait est certain, cet engagement a doté notre Cathédrale, dès l'orée du XVII[e] siècle d'un instrument incroyablement en avance sur son époque. Quelle motivation avait poussé le Chapitre à dépenser ainsi 7 600 livres alors que les voûtes de la grande nef n'étaient pas encore posées ? (elles ne le seront qu'à partir de 1627). Aucun document ne le précise. Il existait déjà un instrument puisque l'on trouve trace en 1466 d'une réparation, puis en 1531 d'un marché pour un nouvel orgue : Mille livres pour l'organier Grégoire AMBROSY, deux cents pour les ébénistes qui construisent le buffet. C'est probablement cet instrument qui est transféré en 1555 sur le jubé, car les rats endommagent le cuir des soufflets, et l'on profite de ce déplacement pour l'agrémenter d'un jeu de cornet. Etait-il hors service soixante années après cette intervention ? Il est simple-

(1) T. XXVII - 1888 - H. 266.268

ment permis de penser à un concours de circonstances. La nouvelle nef est ouverte au culte depuis 1577 et les fidèles peuvent admirer la magnifique charpente en forme de navire renversé qui la domine à plus de 40 mètres. L'ampleur du lieu nécessite un autre instrument.Le jubé en bois qui s'intercale dans l'étage inférieur de l'arc triomphal édifié en 1616 ne sera enlevé qu'en 1733. Ce n'est donc pas sa démolition qui a nécessité la construction de l'actuelle tribune et du Grand Orgue. Par ailleurs de même que Rennes, Nantes, évêché gallo-romain était autrefois sous l'obédience de TOURS, à l'inverse des autres sièges Bretons, suffrageants de DOL. Sa vocation ligérienne lui faisait en outre tourner le dos à la péninsule armoricaine pour s'ouvrir vers le fleuve, moyen de communication. Et ce sont les facteurs d'orgues venus du Nord, de Normandie, les Langhedul, Carlier , Le Pescheur qui ont inspiré, entre autres, l'école de la Loire à laquelle il est permis de penser que Jacques GIRARDET appartenait. Si l'on examine la composition de l'Orgue qu'il a construit à Nantes, on est surpris de trouver d'emblée un instrument classique, avec des claviers manuels de 49 touches et un pédalier de 30 notes. Les conceptions les plus modernes de facteurs tels Pierre MAILLARD ou Valéran de HEMAN ne comportaient que 40 à 45 touches aux manuels et des pédaliers de 20 à 24 degrés. Seize registres au clavier principal (Le Grand Orgue) regroupent un plenum basé sur une montre de 16 pieds avec tierce séparée et une fourniture de quatre rangs, des jeux de détail et une batterie d'anches. Le Positif donne la réplique sur une montre de 8 pieds et comprend neuf jeux. Flute de 8 pieds et Trompette répondent au clavier de pédales. Reste de coutume moyennageuse, des appels de tambour et rossignol apportent une note de fantaisie. Le meuble comprenait deux corps : un grand buffet axé sur une tourelle en tiers point portant les trois tuyaux les plus hauts de la montre, deux plates faces en comprenant chacune neuf plus petits étaient flanquées de deux tourelles extrêmes. Trois harpies soutiennent la tourelle centrale. Leur visage réaliste a des levres moustachues, les seins sont insolemment gonflés et font ressortir les ailes stylisées. Le bas du corps , engainé, se termine par des pattes de bouc. Le petit corps du Positif qui domine la nef constitue la réplique inversée du grand buffet, le tiers point médian est encadré de deux tourelles rondes plus élevées. Les lanternons avec balustrades et dômes à aigrettes rappellent la Renaissance, de même que les rinceaux cachant le haut des tuyaux. Ce buffet, intact a toujours fière allure. De style Louis XIII, il est souvent cité en référence.

Cet orgue restera sans modification notable en service jusqu'en 1767. Les archives ont gardé trace de relevages et réparations effectuées en 1643, 1674, 1686 où il est question d'un clavier d'écho rajouté on ne sait par qui, 1698, 1744 et 1767, année où intervient le facteur Adrien LEPINE. Cent cinquante années durant, cet orgue aura donc connu l'ensemble de la production classique, de Titelouze à Balbastre en passant par Roberday, Nivers, Les Couperin, Lebègue, Gigault, Boyvin, de Grigny....

Le 15 Juillet 1768, le Chapitre décide une réfection et un agrandissement de l'orgue. Le nombre et l'étendue des claviers restent inchangés. Une grosse Tierce est ajoutée au Grand Orgue. Aucune modification n'est apportée au Positif. Deux anches, Trompette et Hautbois s'étendent sur les 37 notes d'un récit. Quant à la pédale, elle s'étoffe d'une Bombarde. Tambour et rossignol sont conservés. Peu de changements,en somme. Par contre, le buffet est agrandi de chaque côté d'une plate-face de 6 tuyaux flanquée d'une tourelle en portant cinq en demi-cercle. Les soubassements de cette nouvelle partie possèdent chacun une porte dont le tableau supérieur est orné d'un violon et d'un luth finement sculptés. Deux atlantes gainés, mais musclés complètent la symétrie et supportent sans effort apparent chaque tourelle extrême. Il est vrai que le sculpteur a garni leur tête d'un coussin. Ces tourelles sont couronnées d'urnes drapées. Cet ajout respecte le style général du meuble : les entablements restent droits et ce début de style d'inspiration antique, qui se développera sous le règne de Louis XVI, se marie fort bien avec un Louis XIII encore imprégné des découvertes de la Renaissance. Ce buffet est resté inchangé dans son aspect extérieur. Seul un défaut de concordance dans le milieu du soubassement entre les colonnes cannelées et les chapiteaux ioniens trahit les modifications ultérieures apportées à la console.

Cette dernière, disposée en fenêtre dut certainement être élargie, car François-Henri CLICQUOT qui entreprit en 1784, à la demande du Chapitre, la réfection totale de l'orgue, ne se contenta pas de porter l'étendue des claviers à 54 notes pour les claviers de Grand Orgue et de Positif, il intercale un troisième clavier de Bombarde, et un demi clavier d'Echo vient surmonter celui du Récit. Le pédalier est étendu par ravalement jusqu'au Fa et ses 33 notes lui permettent d'atteindre l'ut.

Ce travail fut exécuté pour la somme, énorme à l'époque, de 20 000 livres. Les 19 jeux du Grand Orgue reprenaient la disposition de GIRARDET, avec la refonte des fournitures, l'ajout d'une deuxième trompette et d'une voix humaine. Le Positif s'enrichissait de trois jeux cornet , trompette et clairon. Un Récit de 37 notes comprenait flute, cornet, trompette et hautbois. Bourdon, flute de 4, cornet, trompette et clairon pouvaient être appelés sur un écho de même étendue. Un clavier complet de Bombarde possédait outre sa batterie d'anches un jeu de cornet. Il pouvait par tiroir, s'accoupler avec le Grand Orgue et le Positif. Cinq jeux de cornet, certainement la plus belle batterie d'anches construite en France faisaient de cet orgue un instrument unique, de loin supérieur au dernier ouvrage sorti des mains de CLICQUOT à la Cathédrale de Poitiers en 1790.

Cette même année, la Révolution avait éclaté, et Nantes allait payer un lourd tribut aux idées nouvelles. La Cathédrale se trouva évidemment désaffectée et le Comité révolutionnaire avait même décidé la destruction de l'instrument. Il fut sauvé par son titulaire Denis JOUBERT qui dut y jouer quelques pièces de circonstance. Balbastre, l'auteur de Noëls variés que nous entendons avec plaisir chaque année avait également exercé cette forme de son talent sur la Marseillaise et le Ca Ira.. Quoi qu'il en soit, il fut décidé le 21 mai 1794 que la ci-devant cathédrale serait affectée à la célébration des fêtes publiques et le jeu d'orgues conservé pour la même destination. Ce même opportunisme permettra également de sauver d'autres instruments.

Il faudra attendre l'an 1804 pour que l'édifice soit de nouveau ouvert au culte une fois les réparations indispensables effectuées. Après avoir été écurie, magasin à fourrages, gymnase, lieu de démonstration d'aérostats.. ...il se trouvait quelque peu dégradé, aucun service n'avait voulu prendre en charge son entretien. Il n'était donc pas question d'espérer dégager quelques crédits pour l'orgue.

La facture de CLICQUOT devait être particulièrement soignée car quatre vingt deux années s'écouleront avant l'intervention d'un organier en 1866. L'organiste titulaire, André-Louis MINARD écrivait en 1850 : «L'orgue n'a subi aucune réparation depuis 1780, aussi est-il dans un état déplorable .... les claviers datent de 1619 (2) c'est dire dans quel état ils sont ; les touches noires enfoncent de plusieurs centimètres en dessous des touches blanches..... les sommiers perdent le vent.... les soufflets du Positif étant plus détériorés, il reçoit moins de vent et n'est jamais d'accord avec le Grand Orgue. Malgré cela, l'orgue produit encore un bel effet, les jeux du Grand orgue ont une grande puissance dans le médium... Il n'est pas douteux que, si cet instrument était réparé, il ne fut un des meilleurs de province.»

Deux devis furent présentés, l'un par Aristide CAVAILLE-COLL qui prévoyait une dépense de 81 125 Fr, et l'autre, plus modeste émanait de la Maison MERKLIN ne s'élevait qu'à 74 000 Fr. La considération d'une dépense moins élevée fit retenir ce dernier. L'orgue de CLICQUOT fut en majeure partie respecté. Disparurent malheureusement le plein jeu du Positif, remplacé par un Salicional ; le nasard et la tierce du Grand Orgue au profit d'une Gambe de 8 pieds. Le détail du devis de CAVAILLE COLL ne nous est malheureusement pas parvenu. Cette restauration avait néammoins permis aux tuyaux de retrouver leur voix. Toute la mécanique avait été soigneusement revisée et des claviers neufs posés dans l'ancienne console en fenêtre. Un pédalier à l'allemande de 33 notes conservait le ravalement. Enfin, une soufflerie moderne, à plis horizontaux, avait remplacé les soufflets cuneiformes et assurait une alimentation convenable des sommiers. En fait, les modifications consécutives à cette intervention avaient permis de conserver l'architecture, le type et la couleur de cet instrument.

Il n'en fut pas de même après les travaux exécutés en 1933 par la Manufacture Nantaise fondée par Louis DEBIERRE et gérée , à l'époque, par M. GLOTON. Nommé en 1922 titulaire du Grand Orgue, l'Abbé COURTONNE voulait faire restaurer et , dans le cadre des travaux, moderniser l'instrument qui lui était confié. Il fit preuve de ténacité dans cette intention et tenta même quelque peu de forcer la main de Mgr LE FER de la MOTTE, ce qui n'alla pas sans quelques difficultés. Il publia en 1924, une plaquette retraçant l'histoire de l'orgue et organisa diverses manifestations en vue de recueillir quelques fonds. Les travaux, enfin approuvés par l'Evêché furent achevés en 1933 et la traditionnelle inauguration assurée par Louis VIERNE ; « Il fallait, écrivait l'Abbé COURTONNE, garder au vieil orgue, jadis illustré par le célèbre CLICQUOT le caractère de ses timbres anciens, mais, en même temps le doter d'une mécanique moderne et l'enrichir de sonorités permettant l'exécution de la musique moderne.» Ce point de vue était certe louable, mais ces mesures de conservation ont en fait, eu pour conséquence la suppression du ravalement du pédalier dont l'étendue s'est vue ramenée à 30 notes, de ut à fa ; disparut également le clavier d'écho, en entier. Furent également victimes du modernisme, le cornet du récit et les pleins-jeux du Grand Orgue mis au goût du jour. Par contre, un récit expressif permettant enfin l'interpretation de la musique symphonique était mis en place. L'étendue des claviers resta inchangée pour le Grand Orgue, le Positif et la Bombarde par contre, le Récit bénéficia d'une extension à 54 notes A la transmission mécanique fut substitué un système électro-pneumatique, sauf pour le Positif. Le pédalier eut sa forme normalisée. Une nouvelle console fut donc installée devant l'ancienne et de nouveaux sommiers mis en place. Cette actualisation était certes nécessaire et pouvait se comprendre. On ne peut que regretter aujourd'hui qu'elle n'ait pas été menée avec suffisamment de soin et de respect de la facture existante. Elle a eu pour conséquence de défiguer de manière irréversible l'oeuvre de CLICQUOT. Une telle destruction délibérée est difficilement admise actuellement, mais au cours des années 30 l'opinion n'était pas sensibilisée, les classiques étaient tombés dans un profond oubli et le goût du jour portait exclusivement vers la littérature symphonique ou moderne. Le cas de Nantes n'est malheureusement pas unique. La facture néoclassique a eu pour résultat tangible un véritable massacre d'instruments tant du XVIII[e] que du XIX[e] siècle avec la maigre compensation de rares réussites. Cependant, même avec sa nouvelle voix, l'orgue sonnait bien et le rayonnement de son titulaire lui a permis d'accueillir des élèves de valeur.

Les hostilités de 1939-1945 n'ont par bonheur que relativement peu affecté le Grand Orgue. Une bombe tombée le 16 septembre 1943 sur la Place du Maréchal Foch endommage le vitrail qui orne la façade. Les débris de verre et de plomb se logent dans les tuyaux et les sommiers. Le souffle ébranle le buffet. Le 15 juin 1944, au cours d'un violent bombardement, plusieurs impacts sur le choeur ébranlent les voûtes et font tomber, avec des gravats, ce qui reste de la verrière.

Un relevage sérieux s'imposait. Un projet de restauration et d'agrandissement est proposé en 1952 aux Beaux Arts par le facteur Joseph BEUCHET qui a repris en mains depuis 1947 la direction de la Manufacture fondée par son Grand Père Louis DEBIERRE. M. Gaston LITAIZE est désigné comme rapporteur. Le projet est ambitieux, il prévoit de porter l'orgue de 53 à 89 jeux, d'allonger les quatre claviers manuels à 61 notes et le pédalier à 32. Tous les claviers sont concernés par ces additions.Les éléments antérieurs sont conservés. On complète le plénum sur chaque plan sonore, les fournitures et cymbales sont refaites ou complétées. L'orgue doit devenir universel et pouvoir accepter toute sorte de musique. La console doit être remplacée, les sommiers refaits et la transmission entièrement électrifiée. Une première tranche de travaux est décidée permettant de porter l'instrument à 74 jeux. Mais abondance amène-t-elle ipso-facto qualité ? En 1955, les travaux sont entamés mais la charpente intérieure du buffet nécessite de sérieuses réparations. De nouveaux crédits doivent être dé-

(2) Ce qui n'était qu'en partie exact.

bloqués. En 1960, il est décidé de réparer les voûtes qui surplombent la tribune ; leur badigeon s'effrite et viendrait encrasser l'orgue nouvellement reconstruit. L'instrument est donc bâché et mis hors service. Les travées suivantes seront ensuite entreprises. Ce bâchage durera ainsi dix longues années durant lesquelles les fidèles apprécieront les sonorités de l'orgue de choeur, qui construit en 1897 par Louis DEBIERRE, dispose de 27 jeux réels répartis sur trois manuels et un pédalier. Cet instrument, d'une harmonisation homogène et typique de son époque est actuellement sous bâche et devra faire l'objet d'un sérieux relevage avant d'être remis en service. Puisse son caractère être respecté. Enfin, le 21 Novembre 1971, une foule estimée au moins à 3000 personnes envahit la Cathédrale, montrant l'attachement des Nantais à leur patrimoine. Mais ce premier contact ne laisse pas de surprendre, une certaine déception se manifeste même : l'orgue n'a plus la même puissance, il ne sonne plus comme autrefois. Est-ce l'ampleur de l'assistance qui assourdit l'édifice ? Les amateurs et habitués n'auront guère le temps de confronter leurs souvenirs, car le 28 Janvier 1972, la charpente s'embrase en un gigantesque incendie. La Maison BEUCHET prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir les orgues tant du feu que de l'eau. L'efficacité des secours permet d'éviter le pire. Mais ce sont quatre années d'exil et les fidèles doivent se consoler avec les timbres délicats du petit instrument qui se cache dans la Chapelle de l'Immaculée.

Enfin, le 26 juin 1975, un nouveau concert inaugural permet dans une nef rénovée, mais s'arrêtant au niveau du transept d'apprécier à nouveau le talent de l'organiste titulaire. Il est certain que, seule, l'ouverture du choeur permettra d'écouter à nouveau le Grand Orgue dans le volume pour lequel il a été harmonisé. Experts et connaisseurs auront alors tout loisir d'estimer si la disposition intérieure, l'harmonisation des jeux, voire la taille des fournitures .... sont en harmonie et cohérence. Ils pourront alors supputer si, au lieu d'un ajout supplémentaire qui viendrait se superposer à autre chose, une - reprise de ce qui existe..... mais ceci n'est pas de mon propos. Il est dommage de constater que deux révisions effectuées en moins de cinquante ans dans notre siècle qui se veut éclairé n'aient pas su respecté ce que les générations précédentes avaient pu conserver, oh ! parfois malgré elles !

Souhaitons simplement que notre Grand Orgue retrouve un jour la voix, la puissance et la beauté qui avaient tant frappé André Louis MINARD, et, pour reprendre son propos, il n'est pas douteux qu'il ne serait l'un des meilleurs de province.

M. LE BOURG

Chroniques de la maîtrise

FONDATION (XVème siècle)

En l'an de grâce 1404, Charles VI étant roi de France et Jean V duc de Bretagne, Hervé le Barbu devient le 66ème évêque de Nantes et commence à diriger, au milieu de multiples difficultés, son vaste diocèse.

Le Chapitre. – Il est assisté dans son ministère par un «conseil » de prêtres choisis, élevés à la dignité de chanoine, et qui, réunis au nombre de dix à quinze, forment le «Chapitre».

Outre leur rôle de conseillers administratifs, les chanoines ont la charge essentielle d'assurer la prière liturgique de l'église-cathédrale, c'est-à-dire, la messe quotidienne et les heures du bréviaire. Ils devaient non seulement lire et réciter, mais aussi chanter oraisons et psaumes.

Conscients de leur insuffisance dans ce domaine ou fatigués par l'âge, ils en vinrent à demander à l'évêque de leur adjoindre des chanteurs, de préférence des enfants entièrement à leur disposition, qui leur viendraient en aide ou au besoin les remplaceraient.

C'est en 1413 qu'Henri le Barbu accéda à leur demande, en nommant «six enfants de choeur» ou enfants-chanteurs, fondant ainsi la première Maîtrise ou manécanterie de la Cathédrale de Nantes. Ce chiffre de six peut paraître ridiculement faible à des gens du XXème siècle. Et pourtant il constituait la moyenne - quatre à douze - des maîtrises canoniales de cette époque.

Choix des enfants. – Ce choix, sans doute fait ou contrôlé par le chanoine-chantre - on dira plus tard le grand-chantre - sorte de maître de choeur, portait sur des garçons de huit à dix ans, dont les parents s'engageaient à les laisser jusqu'à l'âge de la mue. Moyennant quoi, ils étaient logés, nourris, élevés et instruits aux frais du Chapitre.

Logement – Les enfants de la Maîtrise étaient logés dans un bâtiment appelé «psallette » (du latin «psallere» chanter). La psallette de la fondation, sans doute construite par l'évêque, était située sur le «parvis Saint-Pierre» de l'époque, c'est-à-dire actuellement, quelque part entre la rue Chauvin et la rue Ogée. Elle n'avait rien de commun avec la «psallette» attenante à la sacristie de la Cathédrale, bâtie à la fin du XV^{e} siècle, où, vers 1837, sera installée, pour peu de temps, une Manécanterie : d'où son nom.

A la Psalette, les enfants-chanteurs étaient tout près du lieu de leur fonction : la Cathédrale. Cette cathédrale était alors la cathédrale romane, construite à la fin du XI^{e} siècle. La cathédrale actuelle sera commencée au printemps de 1434, vingt et un ans après la fondation de la Maîtrise.

Enseignement. – Les enfants de choeur reçoivent

en priorité un enseignement musical et accessoirement un enseignement profane.

L'enseignement musical est donné soit par le chanoine-chantre, soit par un maître de musique agréé par lui.

En 1413, l'enseignement musical porte uniquement sur le chant liturgique, donc le plain-chant (ou chant grégorien) latin, tant pour la Messe, avec propre et ordinaire que pour l'office canonial, c'est-à-dire, psaumes, hymnes antiennes, répons. Pratiquement, les enfants de choeur doivent savoir par coeur tout le psautier, ainsi que le Gra duale.

La polyphonie naissante ne semble pas avoir pénétré jusqu'à Nantes. Elle exigera d'ailleurs des effectifs plus nombreux qui ne viendront que plus tard.

L'enseignement profane est limité à des notions élémentaires de grammaire et de calcul.

Costume. – Aux offices, les enfants de choeur revêtent une robe, sorte de soutane, qu'ils doublent d'un manteau l'hiver, et d'un surplis. Aux grandes fêtes, ils ont quelquefois des dalmatiques de couleur et plus ou moins ornées. Au XVII^{e} siècle, très exactement en mars 1601, le Chapitre remplacera surplis et dalmatique par une aube. D'où le surnom d'aubé, souvent employé à Nantes - et ailleurs - pour désigner un enfant chanteur. - Sur leur tête, aux cheveux coupés court, ils portent une barrette. - En dehors des offices, leurs vêtements sont ceux de tous les enfants.

Emploi du temps. – Contraints d'assister et de chanter à tous les offices, de Matines à Complies, ils se lèvent à 4 heures en été, un peu plus tard en hiver. - Ils ont les trois repas traditionnels : matin, midi et soir. Le menu est frugal, mais habituellement suffisant. - Dans l'ensemble, la discipline est sévère. Pourtant, ils s'en accommodent, non sans la transgresser de temps en temps.

Mort du Fondateur. – Henri le Barbu mourût le 27 avril 1419, dans un âge avancé, après avoir été trente-six ans évêque, tant à Vannes qu'à Nantes. Il fut inhumé à la Cathédrale dans une chapelle qui n'existe plus.

«La Psallette (ou Maîtrise) le reconnait pour son fondateur. La musique de l'église cathédrale doit son origine à cette fondation.» (Abbé Travers : Histoire de la Ville de Nantes.)

ECLIPSE DE TROIS SIECLES

Désormais la Maîtrise de la Cathédrale ne va plus faire parler d'elle. Comme une mécanique bien construite, elle va fonctionner sans à coups, tout en s'adaptant sans aucun doute à l'évolution de la musique. Toutefois le plain-chant restera toujours sa musique de base, quelles que soient les détériorations qu'il va subir au cours des siècles.

Au XVI^{e} siècle, c'est le développement envahissant de la polyphonie dite de la Renaissance. Mais son exécution exige un plus grand nombre de chanteurs.

Le XVII^{e} siècle ajoute à la polyphonie les couleurs de l'orchestre, tandis que l'orgue est installé dans de nombreuses églises. Par exemple, c'est de 1619 que date le Grand-Orgue de la Cathédrale de Nantes.

Le XVIII^{e} siècle accentue le rayonnement du XVII^{e} mais favorise l'envahissement du sanctuaire par la musique profane de l'opéra.

Il n'empêche qu'à la Révolution, la France compte plus de 450 maîtrises. Dans les villes, les véritables maîtrises réunissaient en moyenne 25 à 30 personnes, capables de lire toute la musique à livre ouvert.

La Révolution ayant à peu près tout détruit, l'Empire commence la reconstruction qui se poursuivra pendant le XIX^{e} siècle. La fondation de Conservatoires de musique va faciliter l'étude de la musique, mais pas nécessairement de la musique d'église, qui ne sera sauvée que par les maîtrises.

DÉCLIN DU CHANT SACRÉ

Au début de ce XIX^{e} siècle, la Maîtrise nantaise de 1413 a beaucoup changé. Certes, le Chapitre existe toujours, mais les six enfants de choeur qui aidaient les chanoines ont été remplacés depuis longtemps par des hommes, chantres officiels et musiciens de métier. Aux Grand'Messes dominicales se joignent à eux quelques amateurs et quelquefois des enfants musiciens bénévoles. L'ensemble est alors dirigé, non plus par le chanoine-chantre, mais par un maître de chapelle, ecclésiastique ou laïc.

La musique utilisée est toujours le plain-chant, mais un plain-chant mutilé, sous prétexte de facilité, et devenu une caricature de l'authentique chant grégorien. La polyphonie de la Renaissance est ignorée. Quant à celle de l'époque, elle s'inspire beaucoup plus du style du théâtre que de celui de l'Église. Nantes n'échappe pas à cette décadence.

VERS LE RENOUVEAU

Mais, vers le milieu du siècle, des signes de renouveau se manifestent. Les archives de l'Ecole Saint-Pierre en donnent la preuve. «En 1848, rapportent-elles, le Chapitre de la cathédrale vota la fondation de deux classes de chant à l'École Saint-Pierre... Environ 120 enfants suivent ces cours de chant. En plus, il y avait une «Chorale d'adultes». Enfants et hommes, autant d'éléments pour constituer une maîtrise ou, du moins, renforcer celle qui existait déjà.

Les archives ajoutent : «Le 1er Mars 1856, le Chapitre vota le traitement du Frère chargé de la surveillance de la Maîtrise et des choristes».

Voici maintenant les noms de quelques Maîtres de chapelle. Jusqu'en 1848, Simon et Pérès, dont on ne sait rien de spécial. Leur succède A. Martineau, compositeur de motets et cantiques, dont, en particulier, le célèbre «O Marie, O Mère chérie », chanté dans toute la France jusqu'au milieu du XX^{e} siècle. Après lui, Monsieur l'Abbé Lehuic, de 1893 à 1899.

LA RECONSTITUTION MAITRISE–ECOLE
M. L'Abbé François MOREAU
1900 – 1906

Mais voici que le 7 septembre 1896 arrive à Nantes un nouvel évêque, Mgr ROUARD, d'origine bourguignonne. Curé de la Cathédrale Saint Bénigne de Dijon, il avait eu la chance et le temps d'y apprécier la célèbre Maîtrise des Abbés Moissenet.

Par opposition, l'indigence de la musique de la Cathédrale de Nantes lui saute aux oreilles, et il se promet d'y mettre fin. Il lui faut donc trouver un prêtre musicien compétent. Renseignements pris, il choisit un jeune vicaire de Ligné qui, à l'Institution Saint-Joseph d'Ancenis comme élève, puis comme professeur, avait manifesté de solides qualités musicales, l'Abbé François MOREAU. Il l'envoie pendant deux ans se perfectionner à la Schola Cantorum de Paris. Puis, à son retour, il annonce, dans la Semaine religieuse du 22 Septembre 1900, la «Création d'une Maîtrise pour la Cathédrale.»

Maîtrise-école. – Cette Maîtrise est constituée sous forme «d'école cléricale, destinée en même temps au recrutement du sacerdoce et à la formation au chant sacré d'après les principes traditionnels.»

Siège. – Elle est installée dans l'immeuble du 8, Impasse Saint-Laurent, tout près de la Cathédrale.

Direction. – Son directeur est M. l'Abbé François MOREAU, secondé par M. l'Abbé Joseph DAVODEAU, organiste de l'orgue de choeur, récemment installé (1897) par la Maison Debierre.

Recrutement. – Les élèves, uniquement externes, doivent :

a) appartenir à des familles chrétiennes et honorables,
b) avoir une voix juste et agréable.

Enseignement. – Il est double : musical et scolaire.

a) musical : les leçons de chant sont données par le directeur et son adjoint ;
b) scolaire : l'enseignement primaire est donné par des frères, le secondaire, par des professeurs ecclésiastiques.

Grand-Séminaire. – Le directeur de la Maîtrise est également responsable de l'enseignement musical au Grand-Séminaire, où il donne des cours deux ou trois fois par semaine.

Effectifs. – Sopranes et alti, formés à la Maîtrise : 30 à 40. - Ténors et Basses : Aux grand'messes ordinaires, d'abord, les 4 chantres officiels, appointés par le Chapitre, auxquels viennent s'ajouter 12 à 15 chanteurs bénévoles, soit un total de 42 à 55. - Aux grand'messes pontificales, le maître de chapelle dispose des séminaristes.

Costumes. – Aux offices, les enfants sont revêtus d'une soutane rouge et d'une cotta blanche.

Fonctions. – La Maîtrise assure les chants liturgiques de la Cathédrale à la Grand'Messe, aux Vêpres et au Salut des dimanches et fêtes, ainsi qu'aux cérémonies traditionnelles de la paroisse de la Cathédrale.

Le Chapitre – Le Chapitre n'est plus directement responsable de la Maîtrise. Mais il est toujours astreint à la messe quotidienne capitulaire et à l'office canonial. Les chanoines y sont aidés par les quatre chantres officiels revêtus pour la circonstance d'une soutane noire et d'un surplis sans manches.

Programme

Ayant en main l'outil indispensable, l'Abbé MOREAU va s'efforcer de rendre à la Cathédrale de Nantes une musique vraiment «sacrée», c'est-à-dire d'une inspiration et d'un style religieux et liturgique.

En premier lieu, il lui faut rétablir le plain-chant dans son intégrité historique, *le chant grégorien*, selon les travaux qu'il a d'ailleurs suivis, des Bénédictins de Solesmes où il pourra se procurer les livres nécessaires. Lui-même publiera, en 1906, un «Manuel de chants grégoriens».

Ensuite, il va introduire petit à petit la véritable *polyphonie d'église* des Maîtres de la Renaissance, de Josquin des Prés à Palestrina ; de la période classique, avec Bach et Haëndel ; enfin des Ecoles contemporaines allemande, italienne et française.

Enfin, il entend supprimer immédiatement quelques *abus* contraires à une saine liturgie, particulièrement, l'alternance du grand-orgue avec les voix au Kyrie et au Gloria.

OPPOSITION, PUIS SUCCES

L'Abbé Moreau se met à l'oeuvre avec l'ardeur de sa foi, de son jeune âge et de son talent. Mais il lui faut faire face à une opposition farouche des chanoines du Chapitre et de certains membres du clergé, mécontents d'être bousculés dans leurs habitudes et de ne plus entendre les airs et romances qui leur plaisaient.

Assuré du soutien de son évêque, de l'encouragement de ses chanteurs et de l'appui enthousiaste d'un grand nombre de séminaristes, l'Abbé tient bon. Il sera encore plus ferme dans son action quand, dès 1901, l'Abbé Pierre PORTIER, son condisciple et ami au Collège Saint-Joseph d'Ancenis, remplacera à l'orgue de choeur l'Abbé Davodeau.

Le succès vient peu à peu, surtout après la publication, le 22 Novembre 1903, du Motu proprio du Pape Pie X sur la Musique sacrée, qui confirme entièrement, et avec l'autorité suprême, l'apostolat musical de l'Abbé Moreau.

La Maîtrise a le vent en poupe et il semble qu'une ère de prospérité s'ouvre devant elle. Or, à ce moment une double épreuve s'abat sur elle. D'une part, l'Abbé MOREAU, vaincu par la fatigue et la maladie, doit aller se soigner en Suisse. Il ne reviendra plus à la Maîtrise. L'abbé PORTIER reçoit la tâche difficile de le remplacer. D'autre part, survient alors la Loi de Séparation, qui, par ses expulsions et ses appropriations iniques, obère gravement les finances du diocèse. A Noël 1906, les enfants chantent pour la dernière fois et le 5 Janvier 1907, la Semaine religieuse annonçait la fin de la Maîtrise-Ecole.

M. L'ABBÉ PIERRE PORTIER
1906 – 1931
I
Maîtrise à voix Égales (1906-1921)

Désormais l'Abbé PORTIER ne dispose plus que de voix d'hommes : celles des chantres de la Cathédrale et celles des séminaristes.

Ce qui reste :

Le Siège de la Maîtrise est toujours le 8 de l'Impasse Saint-Laurent, où habitent le directeur et l'organiste.

Les **répétitions** des hommes s'y font également, deux fois par semaine après le repas du soir. – Quant à celles des séminaristes, le maître de chapelle va les faire lui-même trois fois par semaine, après le repas de midi, au 21 de la rue de Gigant, et, à partir de 1914, au nouveau Grand-Séminaire, rue du Cardinal Richard.

Les **effectifs** de la nouvelle Maîtrise comprennent les 15 à 20 chantres de la Cathédrale, auxquels s'ajoutent aux grandes fêtes 25 à 30 séminaristes, soit au total, les dimanches ordinaires, 15 à 20 chanteurs, et aux fêtes 40 à 50 chanteurs.

Quant aux **fonctions**, elles sont les mêmes que sous la précédente Maîtrise. – Au Chapitre, rien n'est modifié.

Organiste de choeur. – En juillet 1909, l'Abbé PORTIER a la joie d'être aidé comme organiste de choeur par un jeune musicien qu'il a déjà pu apprécier, l'Abbé Marcel COURTONNE, qui a terminé ses études à la Schola de Paris.

Ce qui change:

Ce qui va obligatoirement changer, c'est le répertoire. Non pas certes, le *chant grégorien*. L'Abbé PORTIER en demeure un partisan aussi déterminé que son prédécesseur, et il suit avec le plus grand intérêt les travaux et les éditions des Bénédictins de Solesmes.

Pour la *polyphonie*, c'est tout différent. Les oeuvres à 4 voix d'hommes sont loin d'être aussi répandues que les oeuvres à 4 voix mixtes. Il en existe des recueils, mais peu en France. L'important est de se les procurer. Après quoi, il reste au maître de chapelle le soin d'en faire lui-même des copies sur stencils et de les tirer en nombre d'exemplaires voulu. Et petit à petit, il constituera pour toute l'année liturgique, un répertoire à 4 voix d'hommes, mais aussi à 3 voix et même à 2 avec accompagnement, entre autres : Messe à 4 voix de Cuypers, à 3 voix de Casciolini et Perosi.

Avec un talent indéniable et reconnu, avec une persévérance souriante, mais ferme, l'Abbé PORTIER forme et entraîne allègrement son équipe vers un idéal de foi, de beauté et d'apostolat musical.

Les années passent. 1914 va être fertile en évènements motivant l'activité de la Maîtrise. En Février, Mgr ROUARD étant décédé, la Maîtrise traduit par ses chants à la Messe de Sépulture, la peine des Nantais et des diocésains, en même temps que sa reconnaissance à l'égard de son protecteur.

Quelques mois plus tard, en Septembre, c'est encore elle, qui, malgré les angoisses de la guerre, accueille avec des chants de joie et d'espérance, le nouvel évêque, Mgr LE FER DE LA MOTTE.

Entre temps en mars, est paru le *Paroissien noté 800*, mettant enfin à la portée des paroisses tous les offices du matin et du soir en chant grégorien.

Au cours de la guerre, et malgré la mobilisation de plusieurs chanteurs, l'Abbé PORTIER et la Maîtrise de la Cathédrale ne cesseront de porter à Dieu la prière pour la Patrie et pour les soldats, aussi bien aux offices du dimanche qu'aux cérémonies patriotiques.

II
1921 – 1931
Reconstitution de la Maîtrise à 4 voix Mixtes

La guerre terminée, chacun s'efforce de reprendre une vie normale. M.l'Abbé PORTIER sent revivre en lui le désir de retrouver des voix d'enfants qui ajoutent tant de charme et d'éclat aux exécutions. Les chantres et particulièrement le dynamique M. BEDEL, partagent ce désir, que vient renforcer une circonstance providentielle. A l'école paroissiale Saint-Pierre, un Frère, M. MORAND, avait réuni un groupe de ses élèves, à qui il apprenait le solfège, en l'illustrant de chansons. Le cas échéant, il pourrait être un collaborateur précieux.

Au milieu de 1921, l'Abbé Portier, n'hésite plus à voir Mgr LE FER DE LA MOTTE. Il lui confie son désir lui soumet ses plans et lui demande l'autorisation nécessaire. Mgr lui donne son accord et lui adresse le 10 Octobre 1921 une lettre, publiée dans la Semaine religieuse, annonçant le retour des enfants dans les rangs de la Maîtrise.

L'Abbé Portier se met à l'oeuvre immédiatement, confiant la collaboration d'une part de son ami l'Organiste de choeur, l'Abbé Marcel COURTONNE et, d'autre part, du directeur et des professeurs de l'Ecole Saint-Pierre, dont évidemment le frère MORAND qui, d'ailleurs, ne tardera pas à entrer au Grand Séminaire pour se préparer au sacerdoce.

Organisation et Fonctionnement

Le Siège social est toujours au 8 de l'Impasse Saint-Laurent, où logent directeur et organiste, et où se font les répétitions des hommes.

Il ne s'agit plus d'une Maîtrise-École, comme en 1900, mais d'une Maîtrise avec voix d'enfants.

Recrutement. – Ces enfants sont recrutés à l'École paroissiale Saint-Pierre, au nombre de 50 à 60.

Classes de chant. – Les classes de chant sont faites par le Maître de chapelle, tous les jours, de 11 heures à 11 H 45, à l'École St-Pierre, d'abord à l'Hotel Rosmadec puis, à partir de 1926, rue du Refuge, dans une classe affectée spécialement à cet usage.

Surveillant. – Un frère, désigné par le Frère directeur

est chargé de la surveillance pendant les classes de chant, ainsi que, le dimanche, à la sacristie de la Maîtrise et du choeur. Il peut même aider le maître de chapelle dans l'enseignement. Le premier surveillant fut évidemment le frère MORAND.

Costume de choeur. – A l'office, les enfants sont revêtus d'une soutane rouge et d'une cotta avec dentelle.

Hommes. – Les hommes sont, comme précédemment les chantres officiels et bénévoles de la Cathédrale, 18 à 20, et, en plus, aux grandes fêtes, les séminaristes de l'équipe Maîtrise, 30 environ. Ce qui donne comme effectifs :

Dimanches ordinaires , Maîtrise seule :60 à 80 chanteurs;
Grandes fêtes, avec séminaristes : 90 à 110.

Répétitions. – Hommes : deux fois par semaine, aprés le repas du soir ; Séminaristes : au Séminaire, deux ou trois fois par semaine, après le repas de midi.

Avec une équipe aussi nombreuse,M. l'Abbé PORTIER n'hésite pas à mettre sur pied dès Noël un programme de haute qualité : c'est déjà le succès. A Pâques 1923, il fait chanter, avec tout le Séminaire, la *«Messe à 2 choeurs et 2 orgues»* de Widor ; puis, l'année suivante, la *«Messe du Pape Marcel »* à 6 voix et a cappella, de Palestrina. Puis se succèdent des motets de Palestrina, Vittoria, R. de Lassus, Casciolini, Mozart, Perosi, Van Nuffel ; des choeurs de Haëndel, Campra, Marcello, Liszt, Saint-Saëns, Noyon.

Le 25 Août 1923, M. L'Abbé COURTONNE quitte l'orgue de choeur pour monter au Grand-Orgue, dont il devient titulaire. Divers organistes laïcs le remplaceront dont, en 1925, Louis MARTIN.

De plus en plus, la Maîtrise est fréquemment sollicitée pour illustrer de ses chants congrès ou anniversaires : en 1924, le Congrès Marial breton ; en 1925, le Congrès National de l'A.C.J.F. ; en 1930, le Centenaire de la Médaille miraculeuse.

Mais une activité aussi débordante finit par altérer, sans qu'il s'en aperçoive trop, la santé du Directeur de la Maîtrise. Et soudain, c'est le drame. Tandis qu'il s'adonne tout entier à la préparation de la «Messe solennelle de la Maîtrise», fixée au 21 Février 1931, M. l'Abbé PORTIER est soudainement arrêté. On croit, avec lui, à une attaque de grippe. Quelques jours plus tard, le médecin finit par déceler un mal très grave, irrémédiable. Le malade s'en rend compte. Avec un esprit de foi admirable, il fait et renouvelle le sacrifice de sa vie, et le 20 Février, vers le milieu du jour, il meurt tranquillement, comme le «bon et fidèle serviteur» de la louange divine qu'il aura été toute sa vie. Il avait 58 ans.

Le 22 Février, ses obsèques se déroulent à la Cathédrale, devant une foule de prêtres, de paroissiens, d'amis venus associer leur prière à celle, partculièrement fervente de la Maîtrise désolée, mais reconnaissante et confiante.

Le 3 Octobre suivant, la Semaine religieuse, annonçait la nomination de son successeur : le prêtre qui, avec émotion, vient d'écrire ces lignes. La maîtrise continue. Elle va commencer un nouveau chapitre de son histoire.

J. BESNIER

1931 – 1980

Presqu'un demi-siècle, au cours duquel la Maîtrise a continué son oeuvre de louange, sous la direction du jeune Abbé de 1931, devenu Chanoine en 1943, et Mgr en 1961 ! Pourtant Dieu sait si les épreuves ne l'ont pas épargné ! 1939, mobilisation du Maître de chapelle et de quelques chanteurs ; en 1943, bombardements entraînant l'évacuation des enfants ; 1944, destruction de l'abside de la cathédrale et sa fermeture, repli vers la chapelle de l'Oratoire ; 1967 - 1970, baisse, puis arrêt du recrutement des enfants, remplacés, il est vrai, progressivement par des dames et jeunes filles ; 1972, incendie de la cathédrale et second repli, cette fois vers la chapelle de l'Immaculée.

Mais après chaque épreuve, la Maîtrise est repartie avec encore plus d'enthousiasme et un rayonnement accru. Comment ne pas évoquer en 1947, le Congrès Eucharistique national ; puis, les concerts, les jubilés, les sacres d'évêques, les grandes solennités de l'année liturgique ? Evidemment, le Concile Vatican II a amené quelques perturbations, mais la Maîtrise, tout en donnant une plus large part au français, a obstinément conservé le chant grégorien et la polyphonie, témoins de la beauté et de la richesse de l'ancien rite.

La plus grande gloire de Dieu et l'édification des fidèles, tel à été l'objectif poursuivi inlassablement par la Maîtrise de la Cathédrale, sous la conduite de Mgr Joseph Besnier, secondé maintenant par M. l'Abbé Potier. Puisse-t-elle continuer longtemps encore l'oeuvre commencée sous l'épiscopat d'Henri le Barbu !

Y. L.R.

AVERTISSEMENT

Monsieur Henri de Berranger, ancien directeur des Archives départementales, membre de notre société académique, depuis peu décédé, a fait paraître en 1966, aux Editions de Minuit, un ouvrage du plus haut intérêt, intitulé «Evocation du vieux Nantes».

En hommage à notre ancien collègue, et avec l'autorisation de la famille de Monsieur de Berranger et des éditeurs, nous avons emprunté à son ouvrage pour la présentation du chapitre «Autour de la cathédrale», des extraits qui sont imprimés en caractéres italiques.

AUTOUR DE LA CATHEDRALE

HISTORIQUE DES COURS

A l'est de la vieille ville, entre la Loire et l'Erdre, s'étendait un espace vide, bosselé par deux «mottes» qui prendront plus tard le nom de Saint-Pierre et de Saint-André (1). Ce fut d'abord un lieu de repos, traversé par la route d'Angers, que les Gallo-Romains bordaient, telle la voie Appienne, de stèles funéraires. Quand les invasions barbares du IIIe siècle rendirent une enceinte indispensable, ces stèles servirent à daller le sol de la porte Saint-Pierre. Puis, au cimetière païen succéda un cimetière chrétien, plusieurs même, sans doute, puisque l'on a retrouvé des tombes mérovingiennes de l'hôtel d'Aux à la rue Labouchère, voire au delà de la rue Henri IV.

Champ de morts et glacis, telles furent les plus anciennes destinations des cours. La seconde l'emporta : il fallait à tout prix couvrir le seul côté de Nantes que ne limitait aucun cours d'eau. L'enceinte gallo-romaine celles de l'évêque Foucher, d'Alain Barbe-Torte, de Pierre Mauclerc, renforcées par François II, se succèdèrent ou se complétèrent. Un ouvrage conçu et réalisé entre 1478 et 1536 ou 1537, le belouard, *vint protéger par surcroît la porte Saint-Pierre. Certaines gravures le représentent fort inexactement. Ce bastion à six faces, dont seules subsistent les fondations, offrait un tracé piriforme, dépassant le point où se dresse aujourd'hui la colonne Louis XVI. On n'accédait à ce retranchement que par deux ponts-levis situés l'un au sud, entre deux petites tours, l'autre à l'ouest, devant la porte Saint-Pierre.*

Tout près de l'Erdre et de la Grosse tour, le duc de Mercoeur commença en 1590 le bastion Saint-André, chargé de la croix de Lorraine. Vers la même époque, la duchesse faisait plus pacifiquement aménager une partie de terrain voisin pour la «Danse aux Dames».

.... Au milieu du XVIe siècle et sans doute à la suite des lettres patentes de 1552, le chapitre avait planté un gibet sur la Motte Saint-André.

....Les «Mottes», toujours séparées par le «belouard» changèrent un peu d'aspect au cours du XVIIe siècle, surtout la Motte Saint-Pierre.

Elles étaient déjà le rendez-vous de la jeunesse, et nous avons trouvé dans la bibliothèque de la Société académique, un rapport de police manuscrit de 1724, qu'il nous a semblé intéressant de porter à la connaissance de nos lecteurs.

RAPPORT DE POLICE 1724

Police des écoliers, laquais et gens de livrée.

«Le procureur du roi a remontré que quelques attentions qu'il ait eu pour faire exécuter les déclarations du Roi et les réglements de la cour au sujet du port d'armes cannes et bâtons par les écoliers et gens de livrée, et d'empêcher les désordres qui en peuvent arriver, il ne lui a pas été possible d'y parvenir, tant par le défaut des pères et mères, maîtres d'école, pédagogues, qu'autres personnes tenant pensionnaires, de veiller et tenir la main à ce que les enfants qui vont au collège ne portent aucune canne ni bâton ; que, par le défaut d'exactitude des maîtres à empêcher leurs laquais de porter dans les rues en les suivant ou derrière leurs chaises ou carrosses, des cannes ou bâtons, ce qui donne journellement lieu à des risées et querelles entre lesdits écoliers, laquais et gens de livrée qui à l'occasion d'icelles, s'attroupent à la sortie du collége, sur les mottes de Saint-André et Saint-Pierre, dans les rues et places publiques de cette ville ; que le jour de hier et autre jour précédent, il a vu lesdits écoliers et laquais attroupés avec de pareilles armes ; que, s'étant battus, il s'en trouve plusieurs grièvement blessés ; à quoi étant nécessaire de pourvoir pour empêcher la continuation de semblables désordres par une répétition des ordonnances qui ont été rendues et des défenses qui leur ont été faites à ce sujet, et être en état de faire subir aux contrevenants les peines portées par les règlements, il a requis qu'attendu ce qui résulte de l'article XI des privilèges de l'université de cette ville, il soit fait itératives défenses à tous écoliers de quelque qualité et condition qu'ils soient, à tous laquais et gens de livrée, de s'attrouper et de porter aucunes épées, cannes ou bâtons, sur les peines portées par les déclarations de Sa Majesté, arrêts et règlements de la cour à l'égard des écoliers, et au respect des laquais et gens de livrée, sous peine du fouet, du carcan, des galères et autres punitions corporelles.»

....On doit à Gérard Mellier des transformations d'une autre importance. Sitôt maire (1720), il voulut doter Nantes, assez mal pourvue à cet égard, d'une promenade entre l'Oratoire, la cathédrale et les fossés du château.

«Ce projet remanié par le temps et la force des choses devait aboutir à donner «aux cours», sensiblement leur physionnonie actuelle.»

LE COURS SAINT-PIERRE

Du côté est, le cours Saint-Pierre est bordé jusqu'à la place du Maréchal-Foch, par la rue Henri IV. Les deux premières maisons anciennes portent les numéros 6 et 7. On retrouve dans l'une les traits habituels de l'architecture civile à Nantes sous Louis XV : de grandes arcades éclairant le rez-de-chaussée et l'entresol ; au premier étage, un large balcon que supportent quatre consoles cannelées ; au second, trois balconnets.

....Immédiatement à gauche apparaît la façade de l'Oratoire, enserrée, étranglée plutôt, par deux immeubles trop voisins et trop hauts, qui nuisent à son aspect.

....Au rez-de-chaussée, une porte sommée d'un linteau triangulaire s'encadre entre deux niches sous frontons

---

(1) Nom emprunté à une chapelle voisine, construite au Ve siècle. Celui de l'autre cours répète le vocable de la cathédrale.

courbes. Inversement, au premier étage, qu'épaulent des ailerons tant soit peu mesquins, une baie en plein cintre voisine avec deux niches à frontons triangulaires.

La décoration est abondante, sans excès.

....A l'intérieur, la nef unique de deux travées, le transept et l'abside semi-circulaire sont éclairés par huit fenêtres. Des pilastres à chapiteaux corinthiens supportent un entablement. Sur les lambris qui tiennent lieu de voûte, on voyait en 1870 encore les armes des Cossé-Brissac, du maréchal de La Meilleraye et du duc de Mazarin. Le porche a été construit, vers 1870, avec les vestiges de la chapelle Saint-Thomas, qui survécut à la collégiale Notre-Dame et fut sauvée d'une destruction complète par la Société archéologique de Nantes.

PLACE DU MARÉCHAL-FOCH

Jadis place d'Armes, puis de la Liberté, puis Joséphine, puis Louis-XVI, aujourd'hui du Maréchal-Foch, cette place a conservé dans l'usage courant son avant-dernier nom.

Sur le côté ouest de la place, le mieux situé, Ceineray avait songé à reconstruire la Monnaie. Une descendante de la dynastie de Montaudoin, grands armateurs nantais chargea son gendre le marquis de Martel d'acquérir le terrain rendu depuis peu utilisable par le comblement des fossés. Crucy dressa en 1781 les plans du futur «hôtel des colonnes», non sans y apporter quelques retouches en 1784. L'aile gauche, en retour vers la rue de l'Évêché, sera due à une autre famille d'armateurs, les Du Lac.

Le voisinage de l'hôtel d'Aux, déjà bâti par Ceineray, imposait quelque souci d'harmonie architecturale dont Crucy tint compte, mais avec beaucoup d'austérité. Le soubassement à renfends devait laisser passage à une rue centrale. Crucy en marqua l'entrée par une arcade si peu majestueuse, en dépit des deux portes à linteaux qui l'encadrent, qu'elle semble, écrit justement M. Lelièvre, «un porche d'accès dans une cour intérieure». Au centre du premier étage, quatre colonnes corinthiennes supportent un fronton triangulaire où les armes des Montaudoin (d'azur à un mont de six coupeaux d'or), soutenues par des lévriers, sont sculptées sur deux écus identiques, pour rappeler le mariage contracté entre Nicolas Montaudoin, sieur de la Clartière, et sa cousine Anne Montaudoin.

De part et d'autre s'alignent des fenêtres (moins hautes au second étage) sans la moindre moulure. Seuls le portique central, avec son fronton, et les balustres du premier étage distinguent cet édifice d'une caserne.

Ceineray avait, pourtant, offert un modèle moins sévère avec l'hôtel d'Aux, commencé en 1771 pour un armateur d'origine mancelle, René-Louis, marquis d'Aux. Ce dernier renvoya deux fois son mémoire à l'architecte et lui déclara finalement qu'il n'était pas permis pour une telle oeuvre d'attendre d'aussi faibles honoraires. Ceineray, encore plus obstiné, maintint son chiffre et eut le dernier mot.

En 1793, les élèves du ci-devant Oratoire transformé en hôpital, entre autres René-Théophile Laënnec, poursuivirent leurs études en cet hôtel, où les cours d'humanités avaient lieu au rez-de-chaussée. Le futur fondateur de la phtisiologie ne semble pas avoir brillé là, si on en juge par l'unique prix qu'il obtint.

Les premiers préfets résidèrent à l'hôtel d'Aux, de 1800 à 1828 avant de se rapprocher de leurs bureaux dans l'ancienne chambre des comptes. Ce fut donc place Joséphine que le baron Wischer de Celles accueillit Napoléon Ier le 9 août 1808, à trois heures du matin.

INCIDENTS ET AFFRONTEMENTS SUR LES COURS PENDANT LA RESTAURATION

Dès 1726, les Nantais ont pu disposer, près du chevet de la cathédrale, d'un agréable mail planté de trois cents ormeaux, grâce à l'initiative d'un de leurs maires les plus actifs : GERARD-MELLIER. Par la suite, une fois rasée l'enceinte médiévale qui enserrait encore la ville, l'architecte CEINERAY put prolonger le cours Saint-Pierre par une nouvelle perspective : le cours Saint-André. Ainsi se trouvait constituée la plus belle des promenades nantaises qui devint très vite un lieu d'intense vie collective : voir, être vu, rencontrer des amis, amorcer quelque aventure sentimentale, surprendre et répéter les derniers potins du jour, commenter les évènements, grands ou petits de la vie politique et de la vie quotidienne, - on a peine à imaginer ce que fut l'importance des grandes «promenades» de province, au siècle dernier.

Le cours Saint-Pierre ne manqua pas à sa vocation. Il devait même pendant la Restauration, de 1815 à 1830, être un des lieux privilégiés de la vie politique nantaise, un de ceux où battit le mieux le pouls de son opinion publique.

* *
*

Dimanche 30 Juillet 1815, Monsieur le Préfet DE BROSSES inaugure une série de réjouissances officielles destinées à galvaniser les sentiments royalistes que trop de Nantais manifestent avec tiédeur, aux yeux de la capitale, depuis le retour définitif de LOUIS XVIII à Paris : le général ESTEVE passe, sur le «Grand Cours», la revue de la Garde Nationale que lui présentent le colonel FRESNEAU et le major DE MONTI. Mais les ovations des badauds ne peuvent faire oublier à Monsieur le Préfet qu'une bonne partie de la population se méfie de ce roi ramené dans les fourgons de l'étranger, et conserve un souvenir nostalgique de l'Empereur, dont on oublie la pesante dictature pour ne plus penser qu'au héros révolutionnaire et au général prestigieux.

Très vite, en effet, la promenade sur les cours va servir de prétexte aux affrontements entre partisans et adversaires du nouveau régime ; la cocarde tricolore étant devenue un emblème séditieux depuis que LOUIS XVIII a repris le drapeau blanc de la monarchie absolue, les jeunes libéraux arborent ostensiblement un bouquet de violettes à la boutonnière : c'est leur signe de ralliement :

Un jeune rentier, Prosper CHARETTE, qui, quelques jours auparavant, a manqué se battre en duel avec le fédéré DESLANDES, dit à un ami, le lieutenant AILLERY :

«-On devrait bien mettre en prison tous ces coquins qui portent la violette.»

«-Est-ce pour moi que vous dites cela ?»

Le royaliste s'arrête, dévisage celui qui l'a ainsi interpellé, un invalide de la marine, FROMONT, ex-fourrier des Fédérés Nantais.

....«Si c'est pour vous que j'ai dit cela ? Mais oui, certainement .....»

FROMONT n'a plus qu'un bras .... un boulet a arraché l'autre. Cependant, d'un coup de canne, il étend CHARETTE à terre.

Des amis de la victime se précipitent. FROMONT reçoit aussi du renfort, et même inattendu, car les canonniers de la Garde Nationale de service Place LOUIS XVI accourent «non pour rétablir l'ordre, mais pour augmenter le trouble» ! La mêlée est bientôt générale, tous les jeunes y prennent part .....(1)

A la suite de cette rixe, DE BROSSES décide de faire arrêter sur le champ «tout porteur de violettes» ,et de le faire écrouer au Bouffay. Ce sera, en effet, le sort de quelques jeunes frondeurs arrêtés, les jours suivants, une violette aux lèvres.

* *
*

Après le passage du commissaire CARDAILLAC, qui, pendant plusieurs mois, a fait tomber sur la ville une véritable chape de plomb, l'atmosphère se détend quelque peu jusqu'en 1820. Mais l'assassinat du duc de BERRY sert de prétexte aux «ultras» pour durcir à nouveau le régime. L'atmosphère se tend à nouveau ; des échauffourées ont lieu place GRASLIN, autre point névralgique de la ville.

La nomination du lieutenant-général DESPINOIS à la tête de la XII[e] région militaire à NANTES n'arrange en rien les choses. Ancien général d'Empire rallié aux BOURBONS, il nourrit une haine viscérale contre les «factieux». C'est un policier impitoyable plutôt qu'un chef militaire. Très vite, il se fait détester, et sur le sable du Cours Saint-Pierre, un jeune étudiant traduit le mépris dans lequel on le tient en écrivant négligemment, sous ses yeux, du bout de sa canne, le mot «ESPIONIDES», anagramme de son nom : DESPINOIS.

* *
*

Mais le commandant de la place va pouvoir prendre sa revanche. La France libérale est entrée dans l'ère des complots : un certain nombre de jeunes libéraux conspirent à NANTES : sous-officiers, commerçants, employés. DESPINOIS, averti par ses espions, procède à des arrêstations préventives. Un grand procès a lieu en juin 1822 dans la ville mise en état de siège, mais les accusés sont acquittés faute de preuve et la nouvelle de leur acquittement est accueillie par des transports de joie, place du Bouffay (2) où se presse une foule très dense. DESPINOIS, hors de lui, fait charger cette foule, sans sommations. Il s'ensuit une bousculade indescriptible. Cette fois, la guerre est ouverte entre les Nantais et le commandant de place, et c'est le Cours Saint-Pierre qui servira de théâtre aux affrontements majeurs.

Le lendemain, en effet, est un dimanche. Sur le Grand Cours, les promeneurs sont nombreux. On discute les évènements de la veille, puis la foule se tait, le bruit des tambours résonne, la parade militaire commence. Le lieutenant-général va passer la revue.

Une fois la parade terminée, DESPINOIS, qui devine la sourde hostilité de ces gens, soudains devenus muets, décide de circuler à travers les groupes au lieu de rejoindre son domicile, comme à l'accoutumée, rue de l'Héronnière ; provocation inutile, qui lui vaut des «témoignages malveillants, reçus», écrira-t-il, «de quelques hommes ennemis de tout ordre social et de tout gouvernement légitime.»

Le dimanche suivant, DESPINOIS recommence à fendre les groupes de promeneurs à la suite de la parade. Deux fois, trois fois, des jeunes gens se rangent pour lui céder la place, mais comme DESPINOIS récidive, ils refusent cette fois là de reculer. Il faut alerter le poste de garde de la place LOUIS XVI. On procède à des arrestations et le jeune COETOUX perdra, dans l'aventure, sa place d'élève interne des hôpitaux de NANTES.

Comme si ce n'était pas suffisant, le dimanche 30 juin DESPINOIS fait charger la troupe à l'issue de la parade : les soldats, au lieu de demeurer dans l'allée centrale, se précipitent, baïonnettes en avant, dans la contre-allée réservée aux promeneurs. C'est un sauve-qui-peut général ponctué des prostestations qu'on imagine. Le même scénario se répétera plusieurs fois à la colère générale et les choses vont même s'envenimer à partir de juillet où le 1[er] régiment suisse vient tenir garnison dans la ville.
(LOUIS XVIII avait jugé bon de s'entourer à nouveau de mercenaires étrangers, considérés plus sûrs en cas de troubles.) Les nouveaux venus se comportent en véritables occupants, et ne tardent pas à se rendre aussi odieux aux Nantais, que l'avaient été les Prussiens en 1815.

Le dimanche 21 Juillet, des officiers suisses sont bousculés sur les cours, après la parade, par quelques jeunes gens, aussitôt arrêtés malgré les protestations de la foule. D'incidents en incidents, les choses iront ensuite se détériorant au point que des protestations véhémentes surgissent au sein même de l'aristocratie commerçante de la ville : GOUPILLEAU , RIOM, VERGER, VALLEE, DE LA GARANDERIE, MABON, CAILLE Fils, CHEGUILLAUME, Louis SAY, JALABERT, ETIENNE, BONAMY, DEZAUNAY, LIZE Jeune, NAUX, MAES Fils, CESBRON, CRUCY fils et bien d'autres signeront une

(1) -Extrait du manuscrit de Jean Belfond : «Nantes, 1815-1830,cité factieuse »
(2) C'est place du Bouffay que ce trouvait à cette époque le tribunal de Nantes.

violente protestation contre les agissements de la troupe, et les condamnations pleuvront sur les membres de la bourgeoisie nantaise, qui, dans son ensemble, s'éloigne progressivement du régime.

* *
*

Cependant la mort de LOUIS XVIII entraîne, avec l'avènement de CHARLES X, un nouveau durcissement des milieux gouvernementaux. En EUROPE et en FRANCE, les libéraux connaissent de terribles revers. Le temps des complots a vécu et l'on ne peut compter sur un régime électoral inique pour changer les choses, il faut attendre que le temps travaille contre les excès ultras. Par ailleurs, NANTES retrouve peu à peu une prospérité nouvelle : le port renaît, les industries se multiplient. Ces conditions de stabilité économique et sociale expliquent, pour une large part, la modération des luttes politiques de 1825 à 1830. Le Cours Saint-Pierre retrouve son calme ; les robes chatoyantes des belles Nantaises recommencent d'y fleurir gaiement après la messe du dimanche.

* *
*

Mais c'est à l'extrémité de la belle promenade, place LOUIS XVI, que retentiront les fusillades du 30 juillet 1830, et que s'abattront quarante-neuf manifestants nantais, victimes du combat de tous les temps en faveur des libertés.

Emilienne LEROUX.

* *
*

«Le percement de la rue Royale - appelée ensuite rue de la Préfecture, puis rue du Roi Albert, fut commencé peu avant 1789».

*Le premier et longtemps le seul immeuble de cette voie nouvelle en occupe le N° 10, il s'agit de l'hôtel bâti en 1790 par Crucy pour Jacques Cottin (1754-1823) dit l'*Américain.

....Cet hôtel présente un plan alors assez exceptionnel à Nantes, puisqu'on n'en connaît qu'un autre exemplaire rue Georges-Clémenceau : un corps de bâtiment flanqué de deux ailes en équerre, encadrant une cour fermée par un mur percé d'un porche. Crucy a outré son parti-pris habituel d'austérité. Les façades sont nues et le portail, entre deux colonnes doriques, porte pour seuls ornements des triglyphes.

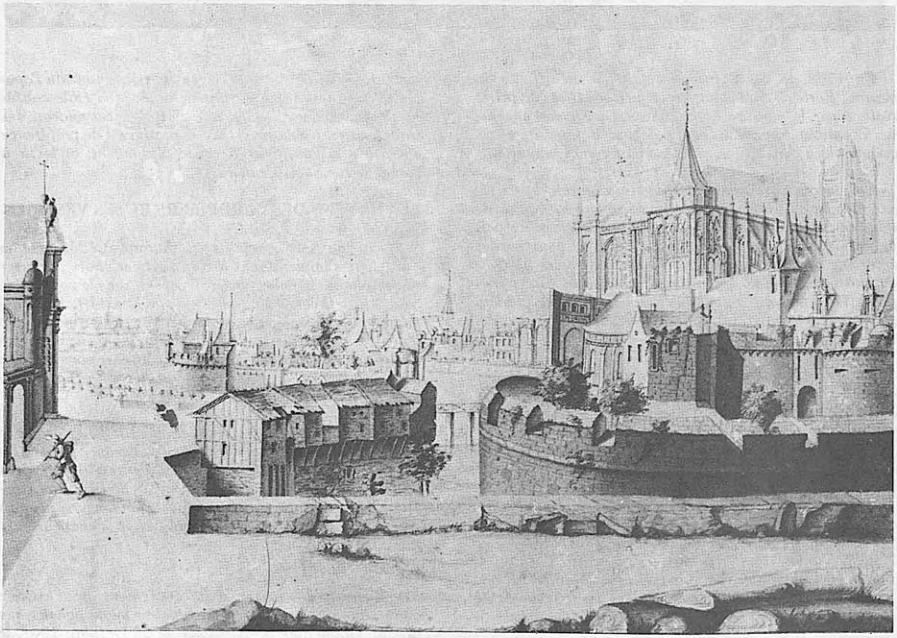

Porte St-Pierre avec fortification; à gauche chapelle de l'oratoire et entrée du collège ; au bord des douves , des construction en bois

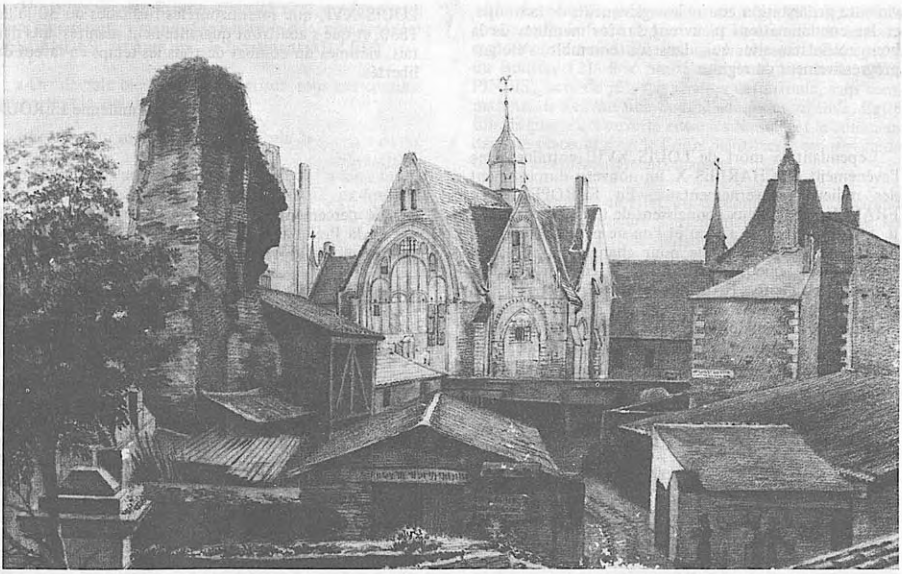

Chapelle des Cordeliers, place Dumoustier

En 1798, le N° 2 fut construit par un officier de marine, Herbert Pradeland, grâce aux bénéfices de prises réalisés par le corsaire Le Nantais *sur un navire anglais.* Le Bornholm. *Le nom de Pradeland a tenu une très grande place dans l'histoire de la bienfaisance nantaise.*

Les autres hôtels datent de la Restauration et du règne (2) de Louis-Philippe (rappelons que la moitié de l'espace restait encore vacante en 1824). Parmi les premiers, signalons l'hôtel Thomas (N° 11) où deux petites colonnes doriques rappellent timidement leurs vis-à-vis de l'hôtel Cottin. Le N° 6 (hôtel de Bruc de Livernière) présente quelque originalité avec les linteaux triangulaires qui surmontent les fenêtres du rez-de-chaussée. (3)

La rue d'Argentré est un tronçon rectifié du vieux chemin conduisant de la chapelle Saint-André à l'église Saint-Léonard.

Dans ces parages s'éleva l'église Saint-Cyr et Sainte-Juliette, succédant à un édifice beaucoup plus ancien (peut-être du V^e siècle), que dévastèrent les invasions normandes. Les reconstructeurs furent, en 1038 Budic, comte de Nantes, et son épouse Aloïs. Leur fils Mathias y rétablit les religieuses de Ronceray d'Angers. Pierre Mauclerc, pour élever son enceinte, détruisit l'oeuvre de Budic et le cimetière avoisinant, mais dédommagea le Ronceray avec le terrain où s'élèvera la nouvelle église Saint-Cyr, dite à partir du XIV^e siècle Saint-Léonard.

Le nouveau rempart de Mauclerc, distinct de l'ancien à partir de la tour du Trépied, fut renforcé, sur l'emplacement actuel de la rue d'Argentré, par la tour du Papegault, c'est-à-dire du perroquet, nom de la cible coutumière des archers. Il s'agissait plutôt en cet endroit des arquebusiers, car le tir à l'arc se pratiquait de préférence sur la Motte Saint-Nicolas (place Bretagne), et le tir à l'arbalète rue Saint-Léonard.

LE COUVENT DES CORDELIERS ET SES VESTIGES

Ce fut au XIII^e siècle, à coup sûr avant 1253, que les Cordeliers s'implantèrent à Nantes. Leur choix porta sur une modeste chapelle, élevée, croit-on, sous le vocable de Saint-Michel, vers 1232, par l'évêque Henri I^er. Elle s'appuyait contre la face externe du mur gallo-romain, que rendait inutile à cet endroit l'enceinte nouvelle de Pierre Mauclerc. Les Cordeliers commencèrent à construire là leurs bâtiments conventuels, sur un terrain offert par la famille de Rieux ou les ducs de Bretagne.

....Ces Cordeliers si intransigeants sur leurs droits se montrèrent, par ailleurs, pleins d'obligeance envers les collectivités et services publics de Nantes. Ils offraient un lieu de réunions et une salle d'archives à une vingtaine de corporations (cordonniers, boulangers, maçons etc....),dont chacune avait sa confrérie et sa chapelle.

---

(2) N° 4, 8, 1, 3, 5, 7, 9, 15, 17.

(3) Bien qu'il s'agisse d'un évènement de l'histoire contemporaine, on ne saurait omettre ici de signaler que devant l'immeuble N° 1, tomba le 20 Octobre 1941, le feld-Kommandant Hotz, d'où s'ensuivit l'exécution de quarante-huit otages à Nantes et à Chateaubriant.

Vue panoramique de l'ancien Nantes au XVI siecle

- 1. Cathédrale.
- 2. Collège Notre Dame.
- 3. Eglise St Denis.
  rue St Denis. paroisse disparue.
- 4. Eglise St Laurent.
  impasse St Laurent. paroisse disparue.
- 5. Eglise Ste Radegonde.
  place Marc-Elder. paroisse disparue.
- 6. Chapelle des Jacobins.
  place des Jacobins. couvent. p. disparue.
- 7. Chateau.
- 8. Chapelle des Carmélites.
  rue des Carmélites. Couvent. : Cinéma.
- 9. Eglise St Vincent.
  place St. Vincent. paroisse disparue : Café-restaurant.
- 10. Ancienne Chambre des Comptes.
- 11. Chapelle de l'Oratoire.
  place de l'Oratoire. : Collège.

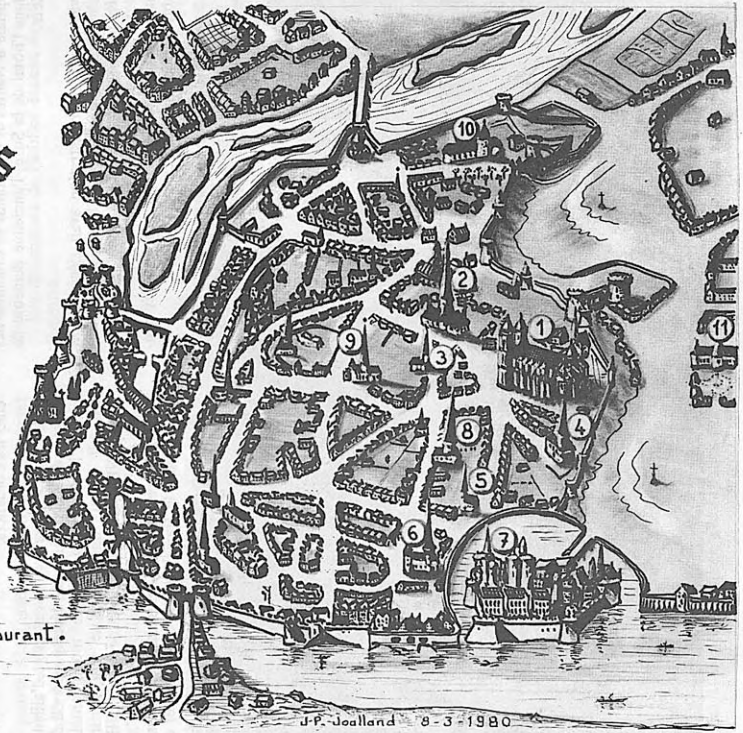

....Là se réunirent les notables avant l'institution de la Mairie, et là fut élu le premier maire, Geoffroy Drouet, en 1564. On n'exagérerait pas en affirmant qu'une importante partie de l'histoire nantaise s'est déroulée entre ces murs.

....Depuis 1835, la rue des Cordeliers, percée sur l'emplacement de la petite nef du sud, sépare les vestiges en deux îlots, enclavés de part et d'autre dans les écoles Saint-Pierre et Saint-Vincent de Paul.

Jadis, le couvent s'adossait au rempart de Pierre Mauclerc, entre les tours du Trépied et Chauvin. Quant au mur gallo-romain, il longeait ou traversait par endroits l'église. L'ensemble des bâtiments conventuels serait à peu près délimité, aujourd'hui, par les rues Saint-Jean (où se trouvait le portail), d'Aguesseau et du Refuge (4), ainsi que la place Dumoustier.

---

(4) Il faudrait plus exactement désigner ici, s'il existait encore, le rempart de Pierre Mauclerc.

LA CHAMBRE DES COMPTES

Anne de Bretagne avait jugé opportun en 1495 de fixer sa capitale à Nantes et d'y établir sa Chambre des Comptes dans l'hôtel de la Suze, l'ancienne demeure de Gilles de Retz.

Auparavant, cette administration avait siégé suivant les circonstances dans bien d'autres lieux entre autres Vannes et Redon.

Il fallait désormais lui donner un siège fixe et conserver à l'abri les documents précieux.

Anne devenue reine, la Chambre quitta Vannes pour se réunir à Nantes dans les locaux loués aux Cordeliers.

Un premier hôtel fut bâti sur les bords de l'Erdre entre 1515 et 1543, dont le dessin nous a été conservé par une aquarelle exécutée en 1645 par le Hollandais Lambert Doomer.

La statue d'Henri II à cheval surmontait le porche monumental et un large escalier latéral barrait la partie droite de la façade.

Deux siècles plus tard, l'immeuble menaçait ruine, avec ses fondations insuffisantes et ses planchers surchargés de lourds dossiers.

Il fallut se replier une fois encore chez les Cordeliers avec personnel et archives.

C'était en 1762, et Ceineray se vit confier l'exécution d'une nouvelle construction, plus vaste et plus luxueuse.

Commençés en 1763 les travaux dureront 20 ans avant l'installation. Durant ce délai les archives avaient souffert des mauvaises conditions de leur conservation chez les Cordeliers.

Un conflit entre architectes avait d'ailleurs contribué au retard, MENOU ayant décrété que s'il était exécuté suivant le plan prévu, l'escalier monumental ne tiendrait pas. Il fallut une expertise du parisien célèbre PERRONET pour donner gain de cause à CEINERAY.

En fait ce n'est pas lui mais son successeur CRUCY qui termina le travail et qui dut apporter en définitive

Ancienne Chambre des Comptes

quelques modifications au plan prévu pour consolider l'escalier.

Tel que nous le voyons maintenant, le Palais de la Chambre des Comptes devenu Préfecture a fière allure vu sur sa façade principale, place Roger Salengro. Malheureusement, il ne se visite pas et les larges grilles placées en 1808 empêchent de distinguer les détails architecturaux des parties basses.

Touché par une bombe en 1944, le palais a été remis en état. En outre, les vieux bâtiments qui l'entouraient rue Maurice Duval ont été abattus et remplacés par de nouvelles constructions qui s'harmonisent bien avec lui sans l'écraser.

Extérieurement la décoration est sobre mais harmonieuse. La grande porte est ornée de sculptures représentant la Religion et la Justice.

Du vestibule sur le bel escalier à double révolution qui donna tant de soucis à CEINERAY, on voyait jadis plus grande que nature la statue en plâtre du libérateur de la Bretagne vainqueur des normands, Alain Barbe-Torte ainsi nommé à cause de sa barbe frisée.

Hélas ce pauvre Alain, sans doute trop encombrant fut expédié vers le château il y a quelques années et stationna d'abord en plein vent puis sur une arcade des murs d'enceinte.

Et un beau jour des marins étrangers le croyant de pierre en voulant escalader pour une photo le firent choir et depuis il attend en pénitence une réparation.

Au premier étage de la Chambre des Comptes, la belle salle du procureur avait été divisée en petites pièces couvertes de faux plafonds. Restaurée dernièrement, elle a retrouvé sa longueur originelle de 16 mètres et son dallage en pierre blanche.

Au-dessus des six portes étaient six médaillons représentant cinq rois de France et la Duchesse Anne entourés d'allégories.

Autrefois existait un autel où les Cordeliers, chapelains officiels venaient célébrer la messe lors des audiences solennelles.

Une autre pièce a perdu son décor ancien mais gagné au XIX^{ème} siècle six magnifiques lustres de cristal.

L'autre façade du monument est moins facile à examiner par manque de recul. Elle a cependant gagné en harmonie depuis la disparition des immeubles qui environnaient de trop près à droite et à gauche remplacés par une terrasse et par un square.

EGLISE SAINT-DENIS

Fondée, dit-on, en 623 par DAGOBERT, elle était située au 9 de la rue Saint-Denis.

Reconstruite à plusieurs reprises, elle fut aussi église paroissiale.

Vendue en 1790 et transformée en maison d'habitation, elle conserve de l'ancienne église le chevet plat visible dans la cour comprenant jadis une nef et un collatéral;elle était de plan presque carré : 20 mètres de long sur 18 mètres de large.

La découverte de squelettes sous le sol de la cave occasionna un grand émoi, il y a quelques années et la police fut prévenue. L'enquête révéla qu'il n'y avait pas eu de crime, mais que les caves de l'immeuble n'étaient autres que les anciennes cryptes de l'église Saint-Denis.

ÉGLISE SAINT-LAURENT

Située jadis au fond de l'impasse St-Laurent, contre le mur de ville, elle était également paroissiale, mais régnait sur un territoire de faible étendue.

D'origine fort ancienne, elle fut restaurée ou reconstruite bien des fois jusqu'à sa vente finale en 1796 comme bien national qui voit sa transformation en maison d'habitation.

Léon Maître qui en examina les restes en 1890 nous en laisse une description.

Les dimensions de l'édifice étaient de 28 mètres sur 9 mètres.

Il en a été détruit une partie considérable : tout le choeur et une grande partie du côté de l'épitre. Il n'en reste plus qu'une partie de la façade et une partie du côté de l'évangile, jusqu'au bras du transept inclusivement.

Elle a été aménagée depuis en maison d'habitation : mais à l'intérieur, on en voit encore le portail, les piliers, avec l'amorce de leur arcade, une porte qui ouvrait sur l'escalier de la tribune, une fenêtre ou une porte qui s'ouvre d'un bras du transept sur un corridor, et les murs du transept du côté de l'évangile.

Le tout occupé par l'atelier d'une chaisière habile.

A l'intérieur, il y avait un caveau, dans lequel on descendait par quelques marches, construit en 1763. En cette année le général de la paroisse de Saint-Laurent (le général était à peu près un équivalent du conseil de Fabrique), obtint un arrêt de la cour qui lui permit de faire construire dans son église un grand caveau pour y déposer tous ses morts.

Le caveau construit en quatre caves différentes, avec une entrée commune, servit pendant neuf ans, à la sépulture de tous les paroissiens. Mais la défense faite, à cette époque, de continuer à enterrer dans les églises, détermina les paroissiens de Nantes à se réunir pour ouvrir le cimetière de la Bouteillerie. La paroisse de Saint-Laurent ayant besoin de ressources et ne pouvant plus se servir de son caveau pour y déposer les corps de tous les paroissiens, forma le projet d'en vendre les divisions à quatre familles : nous ignorons s'il fut donné suite à ce projet.

On descend dans une autre partie de ce caveau par un petit escalier situé dans la cour en plein air, et fermé par

une grille. Un mur qui soutient la voûte du caveau en sépare les deux parties ; mais, à travers les ouvertures de ce mur, il est facile de constater que ces deux parties sont en communication.

La partie la plus intéressante de cette église est le mur qui fait le fond du transept restant. En l'examinant à l'extérieur de l'édifice, c'est-à-dire dans la cave de l'ancienne cure qui la limite au nord, on constate qu'il a été construit suivant la tradition des Romains, en petit appareil, avec des chainons de larges briques.

Au premier abord, on serait tenté de le prendre pour un mur gallo-romain ; mais ce petit appareil et ces chainons sont très irréguliers. Au lieu d'être liés par ce que l'on est convenu d'appeler le ciment romain, ils le sont par une mauvaise chaux mélangée parfois de terre. Leur solidité a souffert de la mauvaise qualité de ce mélange ; dans plusieurs endroits, le mur est boursouflé : il a fallu le consolider, ainsi que l'étage qui se trouve au-dessus de cette cave, par d'énormes poutres soutenues par des piliers de bois plantés exprès dans ce but.

Ce mur présente des différences frappantes avec le mur gallo-romain de l'enceinte de Nantes. Pour en juger on n'a qu'à comparer avec la petite partie de cette enceinte que l'on peut voir actuellement sur le Cours Saint-Pierre, entre la terrasse de la cure de St-Pierre et l'escalier qui descend de l'angle du Cours dans la rue Prémion.

Les murs de toutes les terrasses qui règnent entre ces deux points extrêmes, ont été élevés sur la vieille enceinte gallo-romaine. Il y a un certain nombre d'années, on voyait encore sur le Cours le petit appareil ; Il a depuis uniformément disparu sous une couche de ciment ; mais il n'y a sur bien des points qu'à enlever cette couche pour remettre cet appareil à jour, ce qui serait, pour les Nantais, une grande curiosité.

Pour ces différentes raisons, nous ne croyons pas que le vieux mur conservé par l'église Saint-Laurent remonte à la bonne époque Romaine ; il nous semble que jamais les Romains n'ont aussi mal bâti. Nous nous croyons plutôt en présence d'une construction faite à une époque où tous les arts étaient en décadence. Les maçons qui ont élevé ce mur avaient sous les yeux des modèles qu'ils cherchaient à reproduire ; la vue des murs gallo-romains leur inspirait la pensée de les imiter : mais leur imitation était grossière, inintelligente ; au lieu de poser de temps en temps, comme de nouvelles assises, ces cordons de larges briques qui donnaient de la solidité au mur en contribuant extérieurement à sa décoration, ils les inséraient ici ou là sans discernement.

Tout en cherchant à reproduire d'une façon quelconque l'extérieur des murs gallo-romains, ils avaient perdu le secret du mortier qui en liait les parties. De là, le peu de solidité de notre mur qu'il a été facile de traverser avec un manche de pelle de part en part en son épaisseur de 80 cm ; de là, la nécessité dans laquelle on s'est rencontré, à une époque inconnue, de l'étayer, ainsi que les poutres qui y sont engagées, avec ses nombreux piliers.

A tout examiner, on peut se demander si ce vieux mur n'est pas du Xe siècle, et s'il ne date pas de la reconstruction de l'église Saint-Laurent après le départ des Normands.

On peut juger de l'état dans lequel se trouve alors la ville de Nantes par celui de la Cathédrale, quand Alain Barbe-Torte, vainqueur des Normands, s'y présenta après sa victoire; les abords en étaient obstrués par des ronces, la toiture disparue, les murs en ruines.

S'il en était ainsi de la Cathédrale, que penser des églises moins importantes ?

Dans la reconstruction qu'ils en entreprirent alors, les Nantais surent remployer les matériaux que les démolitions précédentes mettaient à leur disposition. Ainsi s'expliquerait le remploi de ces petites pierres et de ces grandes briques qui avaient appartenu à des édifices plus anciens et ruinés.

Quoi qu'il en soit, la vue de ce vénérable mur a inspiré à la Société d'Archéologie, la pensée de pratiquer sur ce point des fouilles qui ont déjà donné un certain résultat. On a trouvé des briques romaines, des tuiles à rebord, des dallages en ciment romain. Tout prouve qu'il y a eu dans cet endroit des constructions qui remontent aux premiers siècles historiques de Nantes.

Pour donner notre opinion personnelle sur l'état des fouilles, nous croyons qu'il y avait là antérieurement au VIe siècle, une construction sur la nature de laquelle les données recueillies jusqu'ici ne projettent qu'une lumière insuffisante. L'existence de cette construction nous est révélée par la rencontre en certains endroits d'un vieux dallage où l'on trouve de vrai ciment romain.

Sur cet emplacement a été construite la très ancienne église de Saint-Laurent. Aucun document écrit ne permet d'en assigner l'existence à cette époque lointaine mais de nombreuses considérations trop longues à développer ici, ne nous laissent aucun doute sur ce point.

Cette église devait présenter une forme rectangulaire et cette forme a été respectée lorsque, d'après notre avis après les invasions Normandes, on a reconstruit le mur qui nous occupe et qui, autant qu'on en peut juger par l'état des lieux, avait pour parallèle le mur remplacé aujourd'hui par le mur de l'hôtel Marion de Beaulieu.

Dans cet espace rectangulaire, au XIVe siècle, lors de la construction de la dernière église de Saint-Laurent, on a inscrit une croix dont le transept a utilisé pour ses deux fonds le mur de l'église précédente laissant vagues les quatre coins qui restent d'un rectangle quand on y inscrit une aire cruciforme qui occupe tout le milieu du rectangle dans sa longueur et dans sa largeur.

Cette reconstruction de l'église a été faite sous Charles de Blois, mort en 1364. Nous voyons, en effet, par le procès de sa canonisation, qu'il fournit le bois qui fut alors employé.

L'ÉGLISE SAINT-JEAN ou du baptistère dont les vestiges ont été retrouvés en 1910 par le chanoine DURVILLE sous la cour de l'ancien évêché.

Elle existait avant la Cathédrale car sa première construction remonterait au IVe siècle et sa reconstruction au VIe siècle.

Elle se composait d'une nef allongée avec un chevet plat au nord et un transept plus débordant à l'est qu'à l'ouest, à cause du manque d'espace sans doute.

Deux piscines baptismales avec marches de descente pour les baptêmes par immersion ont été découvertes dans la nef ainsi qu'un puits. La première piscine serait du IVe siècle, la seconde du VIe siècle, dont l'emplacement est marqué sur le trottoir rue de l'Évêché, par un demi-cercle.

Le chevet de la chapelle Saint-Jean fut détruit au XIIe siècle pour la construction de l'évêché. Et quand la nef disparut à son tour au XVe siècle pour permettre la construction du collatéral actuel de la cathédrale, le service paroissial fut transféré dans une chapelle de la cathédrale.

Mais Saint-Jean est resté paroisse avec très peu de paroissiens jusqu'à la Révolution.

Dès 843, l'église Saint-Jean était le centre d'un pélerinage très fréquenté lors de la fête de Saint-Jean par les fidèles de la ville et des environs et c'était en même temps la paroisse des habitants du quartier de la Cathédrale.

LA COLLEGIALE NOTRE-DAME

C'était un merveilleux édifice.

Totalement détruit aujourd'hui, il occupait l'emplacement de la place Dumoustier.

A la place d'une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge et en ruines, Alain BARBE-TORTE avait fait construire après sa victoire sur les Normands en 937, l'église Sainte-Marie où il se fit enterrer.

Agrandie et enrichie au cours des siècles, elle devint en 1325 Collégiale, c'est-à-dire qu'un chapitre de moines appointés y était attaché pour assurer la permanence du culte.

Au XVIe siècle, dans toute sa splendeur, elle comprenait un choeur aussi long que la nef avec deux bas-côtés étroits épaulés de nombreuses chapelles construites successivement par des donateurs.

Le choeur était surmonté d'une longue et fine flèche en tuffeau à six pans, flanquée à sa base de six clochetons. De riches tombeaux en marbre dont celui du duc Pierre II et de son épouse Françoise d'Amboise ornaient la nef et les chapelles.

D'après Monsieur de Berranger dans son «Évocation du vieux Nantes», le sol de la place Dumoustier cache encore une crypte ; quelques pans de murs s'enclavent encore dans les maisons voisines au nord de la place, tandis que la rue Ogée conserve plusieurs logis des chanoines.

Quelques éléments sculptés de la chapelle St-Thomas sauvés de la destruction par la Société d'Archéologie ont été remontés dans le porche d'entrée de la chapelle de l'Oratoire actuellement en cours de restauration.

Notons pour la petite histoire qu'au 13 de la rue Notre-Dame se trouvait jadis l'hôtel de la Suze, demeure luxueusement ornée où Gilles de Retz, le terrible Barbe-Bleue des légendes commit quelques-uns de ses crimes.

Dr Yves Merlant

TEMOIGNAGES

LE CENTENAIRE DU BUREAU DE POSTE DE NANTES PRÉFECTURE

L'histoire, c'est un peu un miroir à double face ; d'un côté la grande, celle qui ne s'encombre pas de détails parcequ'elle est à l'échelle du monde entier ou, à tout le moins des continents et des nations ; de l'autre, la petite histoire aux dimensions beaucoup plus modestes certes, mais tellement plus humaine, au point que sans elle tout le passé nous paraîtrait manquer de chaleur.

Dans cette immense et riche petite histoire, j'ai puisé cet anniversaire qui ne prétend en aucun cas avoir une valeur édifiante, mais vise seulement à vous distraire un moment, celui que vous voudrez bien consacrer à le lire.

Le 4 décembre 1978 avait lieu la célébration du centenaire du bureau de Poste de Nantes Préfecture, 7 place du Port-Communeau.

Sur cette place, le 27 fructidor an 6 (13 sept. 1798), existait déjà un Relais de Poste chez le citoyen RENOUVELLE, Hôtel du Nord, place de la Concorde, ci-devant le Port-Communeau. Ce Relais assurait le parcours : Nantes-Rennes et vice-versa. A cette époque la Rue Maurice Duval s'appelait Rue des Caves et ensuite Rue Saint-Léonard. Pendant la Révolution elle s'appelait Rue Cochin.

La Rue Maurice Duval rappelle le nom du préfet de Loire-Inférieure de 1832 à 1840, date à laquelle il fut révoqué. Il avait mis fin à la guerre civile dans le départe-

ment, mais on peut lui reprocher de s'être entendu avec le juif DEUTZ, gagné par Monsieur Thiers, alors ministre de l'Intérieur, pour se faire livrer, à prix d'argent, la Duchesse de BERRY cachée à Nantes.

La création du bureau mixte de Poste et Télégraphe paraît au bulletin officiel du 1er novembre 1878. Tout ceci sous l'impulsion d'un remarquable Ministre : Adolphe COCHERY qui a donné aux services qu'il administra une importance nouvelle.

Sous son mandat, le trafic télégraphique double, la Poste se charge du recouvrement des valeurs, la loi sur les caisses d'épargne est votée, il crée la médaille postale ; ce fut un grand ministre.

Nous ne connaissons pas grand chose de l'activité du bureau à la fin du siècle dernier, si ce n'est, en feuilletant le cahier des réclamations de 1892, celle du Directeur Général des Postes Justin de SELVES. Cette réclamation adressée au Directeur départemental est relative au paiement des mandats télégraphiques adressés à des militaires : Consignes données aux vaguemestres des casernes nantaises.

Je ne crois pas qu'actuellement le Directeur général des Postes agisse de la sorte, autres temps, autres moeurs.

En compulsant les archives, nous trouvons, en 1903, une pétition de 80 signatures des habitants des quartiers avoisinant la préfecture, adressée au directeur départemental des Postes, pour demander l'ouverture d'un deuxième guichet. Demande formulée par le Maire Monsieur Emile SARRADIN.

Monsieur le Directeur,

«J'ai l'honneur de vous transmettre une pétition des habitants des quartiers avoisinant la Préfecture qui demandent qu'un deuxième guichet soit ouvert au bureau des Postes de la Préfecture pour les chargements de lettres, l'émission et le paiement des mandats.

Cette demande n'a pas de suite.

En 1906, une nouvelle pétition, avec cette fois-ci 100 signatures est adressée au Directeur départemental.

Monsieur le Directeur,

«J'ai l'honneur d'appeler de nouveau votre attention sur l'insuffisance du nombre des employés au Bureau de Poste de la Préfecture. Le Conseil Municipal s'est fait, à plusieurs reprises, l'écho des plaintes qui se produisent souvent à cet égard.

«Il arrive parfois que le seul guichet préposé aux opérations est accaparé par une personne qui retient l'employé un temps très long pendant lequel le public est obligé d'attendre outre mesure, tandis qu'il serait rationnel d'ouvrir un deuxième guichet qui ferait le service courant et normal.

«Je serais heureux de recevoir de vous l'assurance que vous avez pris mes réclamations répétées en considération et que vous pourrez prochainement donner satisfaction au public nombreux qui fréquente le bureau important de la Préfecture.

Veuillez....

Le Maire
Emile SARRADIN

Cette seconde réclamation reste lettre morte.

Ce n'est que le 18 décembre 1915 que le Ministre du Commerce de l'Industrie des Postes et Télégraphes, Monsieur CLEMENTEL, par décision ministérielle mentionne la création d'un emploi de Dame.

Il a fallu 12 ans pour obtenir la création de ce nouvel emploi.

On trouve comme Receveur en 1913, Monsieur REBELLIAU dont le fils a été nommé membre de l'Institut et dont la soeur était receveuse à la Haie-Fouassière.

Après la première guerre mondiale et jusqu'à nos jours le bureau suivit son petit bonhomme de chemin. Des créations d'emploi eurent lieu, le bureau passa à des classes supérieures. Une restauration rajeunit le bureau en 1978.

Que de chemin parcouru en un siècle.

Actuellement ce bureau a subi des perfectionnements modernes, des terminaux le relient directement aux ordinateurs des chèques postaux et des caisses d'Épargne.

Armand EVE
Musée Postal Nantes

SOUVENIR

La place Dumoustier - En ce lieu s'élevait l'ancienne église royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes qui fut fondée vers 1320 par l'Évêque Daniel.

Cette église fut vendue sous la Révolution à un industriel. Elle tomba en ruines et disparut. Près d'elle existait aussi un vieux manoir connu sous le nom d'Hôtel de la Suze.

Le marché aux légumes, qui se tenait place Saint-Pierre fut transféré en 1836 place Dumoustier.

Ce nom est dû à Pierre Dumoustier né en 1771, qui s'engagea en 1799 et qui devint général de division en 1811, député en 1815 et baron d'Empire.

Il remplaça en 1830 à Nantes le général Despinay et mourut l'année suivante des suites d'un accident de cheval.

Après cette description sommaire du passé, la place Dumoustier a gardé ce petit air provincial de jadis. Encadrée d'immeubles style Napoléon III, il existait un petit café au coin de la rue du Refuge et de la rue Ogée, face à la place Dumoustier.

C'était pendant la dernière guerre mondiale ; j'habitais alors rue du Roi Albert et souvent des réunions d'amis avaient lieu dans ce modeste petit sanctuaire, dénommé Café de la Place. Je ne sais dire pourquoi, nous l'avions choisi, et d'emblée, entre les autres pour tenir nos conciliabules clandestins.

Il se composait d'une petite salle avec comptoir, de deux ou trois tables seulement. En montant trois marches se trouvait une autre salle, pour les intimes. C'est là que nous nous réunissions. L'aubergiste nous connaissait bien et prenait souvent part à nos conversations. C'était l'époque des vaches maigres et parfois l'occupant nous causait quelques ennuis.

Notre ami Jean BRUNEAU avait eu quelques démêlés avec les autorités allemandes en mars 1941, pour des affiches de propagande gaulliste ; il avait été relaché et de nouveau inquiété lors de l'assassinat du Colonel HOTZ, rue du Roi Albert. Cet assassinat, de mon côté, me causa bien des désagréments.

Ce matin là, je prenais mon petit déjeuner lorsqu'à 7 h 40 deux coups de feu retentissent dans la rue. Je me précipite sur les lieux et j'aperçois le corps de l'officier supérieur étendu à plat ventre, les bras en croix devant la porte de ma Galerie. J'alerte les pompiers ; mais entre temps les gendarmes allemands qui habitaient à proximité arrivent sur les lieux.

Je savais qui était le Colonel HOTZ ; je savais qu'il avait, en qualité d'ingénieur, conduit les travaux du canal de l'Erdre, au titre des dommages de guerre 14-18. Je le rencontrais souvent le matin, lorsqu'accompagné de son adjoint, un capitaine, il gagnait à pied l'hôtel du 11ème corps, venant du Central Hôtel où il logeait. Je le reconnus donc aussitôt.

Sitôt les coups de feu tirés, le capitaine se réfugia au Café de «La Brise» situé au N° 2 de la rue du Roi Albert d'où il ne bougea plus.

Pendant que les Allemands enlevaient le corps du colonel HOTZ, je ramassai sur la rue une douille de balle de 9 m/m que je voulais garder. Ayant vu mon geste, les «Feldgendarmes» me sommèrent de la leur rendre.

Il va sans dire que j'ai été longuement interrogé par la police allemande et beaucoup plus encore par la «spéciale» française de sinistre mémoire.

Je crois l'avoir échappé belle à l'époque - Tant place Saint-Pierre que rue du Roi Albert de nombreux appartements furent fouillés après l'attentat. Le mien, par chance échappa à la perquisition. Alors que sans le savoir dans l'atelier se trouvait un étui de révolver et des balles. Etui et balles oubliés par un lieutenant mobilisé à la caserne Gambetta, auquel j'avais loué mon appartement à mon départ pour la guerre. Cet étui et ces balles je les ai découverts quand, par la suite, j'ai déménagé ; inutile de dire que cette découverte s'est traduite par une peur rétrospective.

Armand EVE

* * * *
* *
* *
*

ARCHIVES de la VILLE DE NANTES